

## Composition du jury

Analyse des références de la presse écrite aux nationalismes canadien et québécois dans le  
contexte post-référendaire québécois

Marilaine Pinard-Dostie

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Catherine Côté, Directrice de recherche

(École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines)

Jean-Herman Guay, Lecteur

(École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines)

Isabelle Lacroix, Lectrice

(École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines)

## Résumé

Ce mémoire étudie les divergences de perception entre les journaux canadiens anglophones et les journaux québécois francophones quant au traitement d'événements à teneur politique dans le contexte post-référendaire (1995 à nos jours). Il s'attarde plus particulièrement au traitement médiatique entourant trois événements, soit le dépôt du projet de loi sur la clarté en décembre 1999, le dépôt de la motion reconnaissant la nation québécoise en novembre 2006 et le dépôt de projet de Charte des valeurs en septembre 2013.

Un bref historique des relations entre le Québec et le Canada, ainsi que l'étude d'écrits de différents auteurs ayant traité de celles-ci démontrent que les divergences entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones perdurent depuis la Conquête et semblent s'expliquer par une perception distincte de la place du Québec dans le Canada, perception influencée par le nationalisme propre à chacun des groupes. L'adoption de la Politique canadienne du multiculturalisme par Trudeau à la fin des années soixante-dix aurait d'ailleurs accentué le fossé entre le nationalisme québécois plus identitaire et une vision multiculturaliste du Canada.

Ce mémoire a donc pour objectif de vérifier empiriquement si des divergences de perception persistent dans le traitement médiatique d'événements politiques dans le contexte post-référendaire et d'évaluer si ces divergences sont influencées par la conception qu'ont les journaux canadiens anglophones et québécois francophones de leur propre nationalisme. Pour ce faire, une analyse de discours, à la fois quantitative et qualitative, des trois événements sélectionnés est effectuée. Cette analyse permet de confirmer que des divergences persistent entre les deux groupes et qu'elles peuvent, en partie, s'expliquer par l'influence de certaines notions liées au nationalisme québécois dans le discours québécois francophones, telles que celles entourant la collectivité et les droits collectifs, l'histoire, ainsi que l'interculturalisme. Toutefois, elle permet également de constater une présence accrue, au fil des événements, d'éléments traditionnellement reconnus au nationalisme canadien dans le discours québécois francophone.

## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de recherche, professeure Catherine Côté, pour son soutien tout au long de cette démarche. Elle a su s'adapter à ma réalité, soit celle de concilier le travail, les études et, depuis peu, la maternité. Je la remercie sincèrement pour ses nombreux conseils, ainsi que sa disponibilité dans les périodes intenses de rédaction.

Je remercie aussi les professeurs de l'École de politique appliquée et, plus particulièrement, mon lecteur M. Jean-Herman Guay. Leurs commentaires pertinents lors des différents séminaires de recherche ont su enrichir la réflexion ayant mené à l'élaboration de ce mémoire.

Je souhaite également remercier ma famille et tous mes proches qui ont grandement collaboré à la réalisation de ce mémoire. Un énorme merci à mon conjoint pour sa patience, son écoute et sa présence auprès de notre fille dans les moments intenses de rédaction. Je tiens aussi à remercier mes parents, mes beaux-parents et ma marraine pour toute l'aide apportée pendant la rédaction (soutien moral, gardiennage, échanges, etc.). De plus, je veux remercier mes amis, mes collègues et ma famille élargie pour leur présence et leur compréhension, je suis choyée d'être si bien entourée. Enfin, je veux adresser un merci tout particulier à mes parents pour m'avoir transmis leur intérêt pour la politique et l'histoire québécoise. Merci à mon père d'avoir partagé avec moi cette volonté de mieux comprendre et analyser les relations entre le Québec et le reste du Canada.

## Table des matières

Résumé .....	ii
Remerciements .....	iii
Liste des tableaux .....	vi
Introduction .....	1
Chapitre 1 – Cadre théorique .....	3
1.1 Historique .....	3
1.2 Revue de la littérature .....	13
Chapitre 2 - Méthodologie .....	33
2.1 Problématique .....	33
2.2 Lacunes analytiques .....	33
2.3 Question spécifique de recherche .....	34
2.4 Hypothèse et indicateurs .....	34
2.5 Stratégie de vérification .....	39
2.6 Limites de la recherche .....	45
Chapitre 3 – La loi sur la clarté .....	46
3.1 Mise en contexte .....	46
3.2 Analyse quantitative .....	47
3.3 Analyse qualitative .....	54
3.4 Conclusion .....	62
Chapitre 4 – La reconnaissance de la nation québécoise .....	65
4.1 Mise en contexte .....	65
4.2 Analyse quantitative .....	66
4.3 Analyse qualitative .....	73
4.4 Conclusion .....	86
Chapitre 5 – Le projet de Charte des valeurs québécoise .....	89
5.1 Mise en contexte .....	89
5.2 Analyse quantitative .....	91
5.3 Analyse qualitative .....	97
5.4 Conclusion .....	115
Conclusion générale .....	119

Annexes ..... 125

Bibliographie ..... 155

    Références ..... 155

    Sources premières ..... 158

## Liste des tableaux

### Chapitre 2 :

Tableau 2.1 Indicateurs du nationalisme canadien et du nationalisme québécois

Tableau 2.2 Extrait de la grille d'analyse quantitative (SPSS)

### Chapitre 3 :

Tableau 3.1 Loi sur la clarté : Types d'article

Tableau 3.2 Loi sur la clarté : Orientation des articles

Tableau 3.3 Loi sur la clarté : Ton des articles

Tableau 3.4 Loi sur la clarté : Indicateurs du nationalisme canadien

Tableau 3.5 Loi sur la clarté : Indicateurs du nationalisme québécois

### Chapitre 4 :

Tableau 4.1 Reconnaissance de la nation : Types d'article

Tableau 4.2 Reconnaissance de la nation : Orientation des articles

Tableau 4.3 Reconnaissance de la nation : Ton des articles

Tableau 4.4 Reconnaissance de la nation : Indicateurs du nationalisme québécois

Tableau 4.5 Reconnaissance de la nation : Indicateurs du nationalisme canadien

### Chapitre 5 :

Tableau 5.1 Charte des valeurs : Types d'article

Tableau 5.2 Charte des valeurs : Orientation des articles

Tableau 5.3 Charte des valeurs : Ton des articles

Tableau 5.4 Charte des valeurs : Indicateurs du nationalisme canadien

Tableau 5.5 Charte des valeurs : Indicateurs du nationalisme québécois

## Introduction

En 1945, Hugh MacLennan publie son roman *Two Solitudes* dans lequel il dépeint le fossé créé entre les francophones et les anglophones en raison de la langue, de la religion et de l'économie. L'histoire de son personnage principal et de sa famille se veut une observation d'un phénomène plus grand, soit les divergences entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones qui persistent depuis la création de la Confédération. À ce jour, l'expression « deux solitudes » est bien connue puisqu'elle a été reprise de nombreuses fois par des journalistes et politiciens afin d'illustrer les divergences, les débats et les tensions qui ont divisé les Québécois francophones et les Canadiens anglophones à travers l'histoire.

Les relations entre le Canada et le Québec ont effectivement été marquées à de nombreuses reprises par des événements qui ont révélé leurs divergences, notamment en ce qui a trait aux grands enjeux politiques quant à l'avenir du pays. La Commission Laurendeau-Dunton, le rapatriement de la Constitution en 1982, les négociations entourant l'Accord du Lac Meech et l'Accord de Charlottetown, ainsi que les référendums de 1980 et 1995 en sont de bons exemples. Or, d'où proviennent ces divergences, quelle en est la cause et comment se fait-il qu'elles persistent au fil des décennies?

Dans les années 1970, 1980 et 1990, bon nombre d'historiens, de sociologues et de politologues se sont penchés sur ces questions, notamment en étudiant le nationalisme canadien et/ou le nationalisme québécois. Le sentiment nationaliste fut d'ailleurs au cœur de nombreux discours politiques et pour plusieurs politiciens fédéraux et provinciaux, il s'agissait même de la principale raison de leur engagement politique. Néanmoins, la popularité des débats entourant la définition des nationalismes canadien et québécois à cette époque fut en grande partie attribuable au traitement médiatique de ces questions. En effet, les médias, tant anglophones que francophones, ont joué un rôle important dans la popularisation de ces débats. Le traitement de l'information relié aux événements politiques de nature constitutionnelle a lui aussi permis, de part et d'autre, d'observer certaines divergences en ce qui a trait aux perceptions que pouvait avoir chacun des groupes de la situation.

Le résultat du référendum de 1995 a marqué un point tournant en ce qui a trait aux débats entourant les questions nationales. Si, dans les années précédant le référendum, les écrits se multipliaient, l'impasse constitutionnelle causée par ce *statu quo* en a découragé plusieurs et très peu d'auteurs ont donc continué à traiter de ce sujet dans les années qui ont suivi le référendum. Ainsi, bien que le résultat fût serré, la question des divergences de perception entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones a été, sauf exception, mise en veilleuse. Toutefois, on peut se demander si la victoire du NON au référendum a réellement eu comme effet de diminuer l'importance des divergences qui persistaient entre les Québécois francophones et les Canadiens anglophones.

En octobre 2015, cela fera 20 ans que les Québécois se sont prononcés, par référendum, sur la souveraineté du Québec. Depuis, comment ont évolué ces divergences entre Canadiens anglophones et Québécois francophones? Comment se sont actualisés les débats entourant le nationalisme québécois et le nationalisme canadien? Ce sont ces questions que nous aborderons à travers ce mémoire. Un premier chapitre présentera le cadre théorique de la recherche en dressant un historique des relations entre le Canada et le Québec de la Conquête à aujourd'hui, ainsi qu'en présentant une revue de la littérature portant sur le nationalisme canadien et le nationalisme québécois. Le deuxième chapitre posera les bases de la méthodologie de cette recherche. La vérification empirique de notre hypothèse se fera par le biais d'une analyse de discours entourant trois événements à teneur politique ayant eu lieu dans la période de 1995 à nos jours. L'interprétation des résultats de cette analyse sera présentée dans les chapitres quatre, cinq et six.



## **Chapitre 1 – Cadre théorique**

Le cadre théorique de cette recherche vise à mieux comprendre les relations entre le Québec et le Canada. Pour ce faire, il apparaît à propos de situer les principaux événements ayant marqué leur relation afin de pouvoir observer l'évolution de celle-ci à travers l'histoire. De plus, il s'avère pertinent de cibler ce qui caractérise les deux groupes étudiés afin d'identifier ce qui les distingue et ce qui les rassemble. Ainsi, ce premier chapitre sera divisé en deux sections. La première présentera un bref historique visant à mettre en lumière les principaux événements ayant marqué l'évolution des relations entre le Québec et le Canada de la Conquête à nos jours. Puis, la seconde section effectuera une revue de la littérature traitant de ce qui caractérise le nationalisme canadien et le nationalisme québécois, ainsi que des éléments conflictuels entre ces derniers.

### **1.1 Historique**

L'histoire canadienne est parsemée d'événements qui ont influencé les relations entre la société québécoise et le reste du Canada. De la Conquête de 1760 à aujourd'hui, des moments marquants de l'histoire ainsi que diverses décisions politiques ont eu un impact certain sur ce qui caractérise aujourd'hui la nation canadienne et la nation québécoise, ainsi que sur la relation entre celles-ci. L'historique qui suit a pour objectif de faire ressortir les principaux événements ayant marqué l'histoire canadienne et québécoise. Y sera présenté la période de la Conquête à la Confédération canadienne, un aperçu des événements des années 1867 à 1960, l'impact de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'adoption de la Politique canadienne du multiculturalisme, les débats et négociations constitutionnelles des années 1960 à 1982, les négociations autour de l'Accord du Lac Meech, puis de l'Accord du Charlottetown, ainsi que le référendum de 1995 et ses suites.

### 1.1.1 De la Conquête à la Confédération canadienne (de 1760 à 1867)

C'est entre 1760 et 1867 que se dessinent les fondements de la Confédération canadienne. La Conquête a lieu en 1760 et trois ans plus tard, le Traité de Paris cède officiellement le Canada aux Britanniques<sup>1</sup>. En 1774, dans l'Acte de Québec, on reconnaît pour la première fois le dualisme propre à la Colonie. En effet, en assurant la pérennité des deux institutions que sont la religion catholique et le Code civil napoléonien<sup>2</sup>, on accorde des caractéristiques distinctes aux Canadiens-français.

Suite à l'arrivée des Loyalistes, l'Acte constitutionnel de 1791 divise le Canada en deux provinces, soit le Haut-Canada et le Bas-Canada, chacune possédant une chambre haute, un conseil législatif et une association législative élue. C'est ce dualisme qui permet, à cette époque, aux deux provinces de se développer presque indépendamment l'une de l'autre<sup>3</sup>.

En 1837-1838, les Patriotes se rebellent et réclament notamment « la dévolution de tous les pouvoirs à l'Assemblée élue par le peuple »<sup>4</sup>. Suite à ces événements, le Gouverneur général Durham dépose en 1839 son rapport rejetant la vision dualiste de la Colonie et, en 1840, l'Acte d'Union fusionne les assemblées législatives du Haut-Canada et du Bas-Canada.

En 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique crée la Confédération canadienne. Celle-ci prévoit un partage des pouvoirs entre deux paliers de gouvernement sous le principe du fédéralisme. Ainsi, certaines compétences sont réservées aux provinces, telles que « l'administration de la justice »<sup>5</sup>, « la propriété et les droits civils dans la province »<sup>6</sup> et le décret des « lois relatives à l'éducation »<sup>7</sup>. Cela permet aux Canadiens-français de garder leurs compétences dans certains domaines qui les distinguent comme l'utilisation de la langue française dans l'enseignement et le droit civil.

---

<sup>1</sup> TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC, *Traité de Paris (1763)*, [En ligne], sans date, [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/cndtraite\\_Paris\\_1763.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/cndtraite_Paris_1763.htm), (Page consultée le 19 août 2012).

<sup>2</sup> Alain-G. GAGNON et Raffaele, IACOVINO, *De la nation à la multination : Les rapports Québec-Canada*, Montréal, Boréal, 2007, p. 40.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 41

<sup>4</sup> L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE, *Rébellions de 1837*, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/rebellions-de-1837>, (Page consulté le 19 août 2012).

<sup>5</sup> Nicole DUPLÉ, *Droit constitutionnel : principes fondamentaux*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2007, p. 589.

<sup>6</sup> *Id.*

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 591.

### 1.1.2 De 1867 à 1960

Si la période entre 1867 et 1960 a été assez tranquille en ce qui a trait aux changements constitutionnels, elle a toutefois été le théâtre de quelques événements marquants. En effet,

l'affaire Riel, celle des écoles catholiques de l'Ontario, les problèmes d'enrôlement au moment de la Première Guerre mondiale, et surtout, la crise de la conscription qui culminera en 1942 par un référendum au cours duquel 71% des Québécois appuyèrent le NON et 80% des Canadiens des autres provinces votèrent OUI ont constitué autant d'enjeux où, à chaque fois, la dualité et l'animosité entre les deux groupes se manifestaient<sup>8</sup>.

En 1956, à la veille de la Révolution tranquille, la Commission Tremblay, créée par le gouvernement du Québec, avive un certain débat autour des questions constitutionnelles. Cette commission royale d'enquête recommande l' « autonomie provinciale du Québec en matière de finance et de fiscalité, ainsi qu'une pleine autonomie en matière de développement culturel »<sup>9</sup>. On y propose également le transfert des programmes sociaux aux provinces<sup>10</sup>.

### 1.1.3 La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

Au début des années 1960, André Laurendeau, rédacteur en chef du *Devoir*, note l'insatisfaction grandissante du Québec et l'incompréhension du Canada-anglais face à cette situation. Pour faire la lumière sur ce constat, il propose la création d'une commission royale d'enquête. En 1963, le premier ministre Lester B. Pearson met en place celle-ci sous le nom de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. André Laurendeau est appelé à en partager la présidence avec A. Davidson Dunton jusqu'à sa mort en 1968. Laurendeau est alors remplacé par Jean-Louis Gagnon jusqu'à la fin de la commission en 1971<sup>11</sup>.

---

<sup>8</sup> François ROCHER, *Bilan québécois du fédéralisme canadien*, Montréal, VLB éditeur, 1992, Collection « Études québécoises », p. 63.

<sup>9</sup> Alain-G. GAGNON et Raffaele IACOVINO, *op.cit.*, p. 44.

<sup>10</sup> L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE, *Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (Tremblay)*, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/commission-royale-denquete-sur-les-problemes-constitutionnels-tremblay>, (Page consultée le 19 août 2012).

<sup>11</sup> L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE, *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton)*, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/commission-royale-denquete-sur-le-bilinguisme-et-le-biculturalisme-commission-laurendeaudunton>, (Page consulté le 19 août 2012).

La Commission Laurendeau-Dunton a pour mission de :

[...] faire enquête sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'a fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques<sup>12</sup>.

Au cœur de cette mission se trouvent trois concepts importants distinguant les Québécois francophones des Canadiens anglophones, soit le bilinguisme, le biculturalisme et l'égalité des deux peuples fondateurs. Cette dernière notion se rapportant aux deux peuples fondateurs sera réutilisée lors des nombreux débats constitutionnels qui s'ensuivront.

La commission porte sur trois principaux aspects. Le premier se concentre sur l'étendue du bilinguisme dans l'administration fédérale. Le deuxième porte sur le rôle des organismes publics et privés dans la promotion de meilleures relations culturelles. Puis, le troisième s'arrête sur les perspectives offertes aux Canadiens de devenir bilingue, en français et en anglais<sup>13</sup>.

Une dichotomie entre la vision anglophone et francophone de cette commission d'enquête est rapidement observable. Du côté des francophones, la réaction est plus forte et la population informée. C'est au Québec qu'on connaît les audiences les plus difficiles, certains nationalistes se montrant sceptiques envers la démarche<sup>14</sup>. Tandis que du côté anglophone, les réactions de la population sont teintées d'indifférence, voire d'ignorance face à la problématique. Selon Paul Lacoste, ancien membre de la commission, on pouvait y entendre des clichés tels que « What does Quebec want? », « There is no problem here! » et « We are all Canadians »<sup>15</sup>.

#### **1.1.4 La Politique canadienne du multiculturalisme**

En 1968, Pierre Elliot Trudeau est élu Premier ministre du Canada. C'est sous son gouvernement qu'est adoptée, en 1969, la Loi sur les langues officielles, puis, en 1971, la politique canadienne du multiculturalisme. La première reconnaît l'égalité du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada. Tandis que la politique du multiculturalisme consiste à reconnaître la

---

<sup>12</sup> André LAURENDEAU, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Ville Saint-Laurent, VLB éditeur/le septentrion, 1990, p. 28.

<sup>13</sup> L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNEa, *op.cit.*

<sup>14</sup> André LAURENDEAU, *op.cit.*, p. 39.

<sup>15</sup> *Id.*

« diversité culturelle et raciale »<sup>16</sup> de la société canadienne ainsi que la liberté de tous « de maintenir, de favoriser et de partager leur patrimoine culturel, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait »<sup>17</sup>. L'adoption de cette politique s'avère un changement d'orientation quant au traitement de la diversité canadienne. En effet, si la Commission B&B reconnaissait le caractère biculturel du Canada, cette politique, quant à elle, plaçait la communauté francophone du Québec sur un pied d'égalité avec les autres communautés culturelles.

### **1.1.5 Les débats et négociations constitutionnelles (de 1960 à 1982)**

Dès le début des années 1960, les discussions autour d'une formule d'amendement constitutionnel deviennent d'actualité.

En 1961, la formule Fulton prévoit qu'un amendement à la Constitution doit être fait par le biais d'une loi fédérale. On prévoit également que pour certains cas, tels les lois touchant aux pouvoirs législatifs d'une province ou l'utilisation des langues anglaise et française, l'assentiment de toutes les provinces ou des deux tiers de celles-ci représentant 50% de la population est nécessaire pour les promulguer. De plus, une loi visant une ou plusieurs provinces ne peut être promulguée sans l'accord des provinces concernées<sup>18</sup>. En 1964, la formule Fulton-Favreau propose de modifier cette dernière en incluant le pouvoir d'amendement fédéral et provincial en définissant plus précisément le pouvoir des deux paliers. Celle-ci est rejetée par Québec.

En 1971, un accord entre le gouvernement canadien et les premiers ministres provinciaux, à l'exception de Robert Bourassa, alors Premier ministre du Québec, donne naissance à la Charte de Victoria. On y retrouve la formule Turner-Trudeau qui accordait au Québec un droit de veto sur les futures modifications constitutionnelles. Québec accepte la formule, mais rejette la Charte qui évacuait toutes notions de nation, communauté ou peuple québécois<sup>19</sup>.

---

<sup>16</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA, *La Loi sur le multiculturalisme canadien, Guide à l'intention des Canadiens, Article 3.(1) paragraphe a)*, Ottawa, 1990, p.13.

<sup>17</sup> *Id.*

<sup>18</sup> L'ENCYCLOPEDIE CANADIENNE, *Droit constitutionnel*, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/droit-constitutionnel>, (Page consulté le 19 août 2012)

<sup>19</sup> François ROCHER, *op. cit.*, p. 26.

En 1976, le gouvernement péquiste est élu avec comme engagement électoral la tenue d'un référendum sur la souveraineté nationale. En 1979, le Parti québécois fait connaître sa position dans son livre blanc ayant pour titre *La nouvelle entente Québec-Canada : Propositions du gouvernement du Québec pour une entente d'égal à égal*<sup>20</sup>. Puis, le 20 mai 1980 se tient le référendum lors duquel les Québécois doivent se prononcer à savoir s'ils accordent ou non au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada. À 60%, la population se prononce contre. On estime cependant que 50% des votants francophones étaient en faveur<sup>21</sup>.

Pendant la campagne référendaire, le clan du NON et le gouvernement fédéral promettent qu'un vote pour le NON mènera à un renouvellement du fédéralisme canadien. Ainsi, en 1982, des négociations concernant le rapatriement de la Constitution débutent. Ces négociations ont lieu dans un climat difficile, le processus s'achevant « par l'isolement du Québec, seule province à avoir refusé de signer la Constitution de 1982 »<sup>22</sup>. Cette dernière contient deux principaux éléments, soit la formule d'amendement et la Charte des droits et libertés. Il faut noter que les droits qui sont reconnus dans cette Charte, tels que les droits linguistiques, sont des droits individuels et non pas collectifs<sup>23</sup>.

### 1.1.6 L'Accord du Lac Meech

L'élection du gouvernement libéral de Robert Bourassa a lieu en 1985. Ce dernier propose cinq conditions qui permettraient l'adhésion du Québec à la Constitution de 1982. La première est la reconnaissance du caractère particulier du Québec, la seconde vise l'obtention d'un droit de veto sur les futurs changements constitutionnels, la troisième exige un contrôle sur le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, la quatrième a trait aux pouvoirs en matière d'immigration et la cinquième demande une participation dans le processus de nomination des juges de la Cour suprême en provenance du Québec.

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>21</sup> L'ENCYCLOPEDIE CANADIENNEf, *Référendum du Québec (1980)*, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/referendum-du-quebec-1980>, (Page consultée le 19 août 2012).

<sup>22</sup> François ROCHER, *op. cit.*, p. 31.

<sup>23</sup> Kenneth MCROBERTS, *The Struggle for National Unity*, Toronto, Oxford University Press, p.161.

En 1986, le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, entame une ronde de négociations sur les propositions du Québec. Le 30 avril 1987 a lieu une rencontre avec les dix premiers ministres au Lac Meech qui sera suivi de rencontres subséquentes à Ottawa. « D'un côté, les provinces anglophones soutenaient que toutes les provinces étaient égales entre elles et qu'elles devaient toutes être traitées de la même manière; de l'autre, le Québec ne deviendrait signataire de la Constitution que si ces cinq conditions étaient remplies. »<sup>24</sup>. Au cours des négociations, toutes les propositions, sauf celle de la reconnaissance du caractère particulier du Québec furent élargies à toutes les provinces. Cette proposition constituait l'enjeu principal des négociations, « [...] on craignait, au Québec, que la disposition n'ait pas la portée qu'on lui prêtait, et, au Canada anglais, qu'elle ne soit pas aussi anodine qu'on le prétendait »<sup>25</sup>.

Au début du mois de novembre 1987, le décès de René Levesque ravive la flamme nationaliste d'une partie de la population québécoise. Des divergences entre le traitement médiatique francophone et anglophone sont observables.

En 1988, plusieurs provinces ratifient Meech. Seuls le Nouveau-Brunswick et le Manitoba tardent. En 1989, Terre-Neuve change de Premier ministre (élection de Clyde Wells) et celui-ci abroge la ratification de sa province. La population semble de plus en plus mécontente du dénouement des négociations. Le gouvernement fédéral forme un comité (présidé par Jean Charest, alors ministre conservateur) qui propose quelques modifications pour atténuer l'opposition du Canada anglais, ce qui amène Lucien Bouchard à démissionner. En juin 1990, une entente semble possible, mais le coup fatal à l'Accord est donné lorsqu'Elijah Harper, député provincial manitobain, refuse de se joindre au vote à l'unanimité de sa province.

Suite à l'échec de l'Accord du Lac Meech, Lucien Bouchard fonde un nouveau parti souverainiste sur la scène fédérale, le Bloc québécois. Au provincial, le Parti libéral du Québec favorise dorénavant les ententes bilatérales avec le palier fédéral. Celui-ci revoit également sa plate-forme électorale avec la publication du Rapport Allaire.

---

<sup>24</sup> John F. CONWAY, *Des comptes à rendre: Le Canada anglais et le Québec, de la Conquête à l'accord de Charlottetown*, Montréal, VLB éditeur, 1995, Collection « Études québécoises », p. 178.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 180.

La Commission bipartite sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Commission Bélanger-Campeau) est créée à l'été 1990. Son mandat est de proposer une nouvelle définition du statut politique et constitutionnel du Québec. Le rapport est déposé en 1991 et recommande la tenue d'un référendum sur l'avenir du Québec au sein du Canada au plus tard le 26 octobre 1992<sup>26</sup>.

### **1.1.7 L'Accord de Charlottetown**

À l'été 1992, des négociations entre le gouvernement fédéral et neuf provinces, excluant le Québec, aboutissent à la première version de l'Accord de Charlottetown, aussi connu sous le nom de Rapport consensuel sur la Constitution. Celui-ci proposait notamment une réforme du Sénat afin que les membres soient élus et que toutes les provinces y soient représentées de façon égale. Certains champs de compétence secondaires étaient transférés aux provinces. De plus, l'Accord reconnaissait le caractère distinct du Québec lié à sa majorité d'expression française, sa culture unique et sa tradition de droit civil. Il proposait également l'ajout de 18 sièges pour le Québec à la Chambre des communes, ainsi qu'une représentation de trois juges provenant du Barreau du Québec à la Cour suprême<sup>27</sup>. La question de l'autonomie des peuples autochtones était aussi traitée.

Soumis à un référendum pancanadien, l'Accord est défait. C'est 60% des Québécois et 54% des Canadiens qui votent contre celui-ci. Bien que les Québécois francophones autant que les Canadiens anglophones se soient majoritairement opposés à celui-ci, ils semblent l'avoir fait pour des raisons différentes. Si pour les Québécois ces propositions n'étaient pas suffisantes, les Canadiens anglophones considéraient qu'elles donnaient trop de place au Québec. Ainsi, cette mésentente face à la place du Québec dans le Canada aurait mené à ce rejet.

---

<sup>26</sup> Alain-G. GAGNON et Raffaele IACOVINO, *op. cit.*, p. 60.

<sup>27</sup> L'ENCYCLOPEDIE CANADIENNEa, *Accord de Charlottetown : document*, [En ligne], sans date, <http://thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/accord-de-charlottetown-document>, (Page consultée le 17 novembre 2013).



### 1.1.8 Le référendum de 1995 et suites

En septembre 1994, le gouvernement péquiste de Jacques Parizeau est élu avec la promesse de tenir rapidement un référendum sur la souveraineté du Québec. En octobre 1995, un second référendum, portant cette fois-ci sur la « souveraineté avec partenariat », a lieu. Les Québécois sont invités à s'exprimer sur la question suivante : « acceptez-vous que le Québec devienne souverain, après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique, dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'entente signée le 12 juin 1995? ». Le 30 octobre, les résultats sortent très serrés, soit 50,6% pour le NON et 49,4% pour le OUI.

Malgré les nombreuses promesses faites au lendemain du référendum de 1995, aucune négociation constitutionnelle n'a été entreprise. La question nationale et le débat entourant le caractère distinct du Québec ont toutefois connu certaines avancées au cours des années ayant suivi celui-ci. Déjà, le 11 décembre 1995, le gouvernement de Jean Chrétien, par le biais d'une simple motion affirme le caractère distinct de la société québécoise. En septembre 1997, Ottawa et les provinces déposent, sans l'assentiment du Québec, la déclaration de Calgary. Celle-ci propose « une reconnaissance nuancée du caractère unique de la société québécoise, mais en l'assortissant de clauses et de contre-principes [...] »<sup>28</sup>.

En 1998, la Cour suprême s'exprime sur la possibilité pour le Québec de faire sécession de manière unilatérale. Dans le Renvoi sur la sécession du Québec, elle indique qu'une déclaration unilatérale d'indépendance serait inconstitutionnelle, mais qu'un amendement constitutionnel rendrait la sécession possible. Elle ajoute que le Québec peut tenir un référendum à ce sujet et qu'avec une question et une majorité claire en faveur de la sécession, le reste du Canada aurait l'obligation constitutionnelle de négocier l'accession du Québec à l'indépendance<sup>29</sup>.

En réponse à ce Renvoi, le gouvernement fédéral adopte, en juin 2000, la Loi sur la Clarté qui a pour objectif de « dicter les conditions et les méthodes qui permettraient au Parlement fédéral de

<sup>28</sup> Alain-G. GAGNON et Raffaele IACOVINO, *op.cit.*, p. 62.

<sup>29</sup> L'ENCYCLOPEDIE CANADIENNEg, Renvoi sur la sécession du Québec, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/renvoi-sur-la-secession-du-quebec>, (Page consultée le 17 novembre 2013).

déterminer la clarté d'une question référendaire sur la sécession et d'établir les critères d'une majorité claire »<sup>30</sup>.

Plus récemment, en novembre 2006, le gouvernement Harper a reconnu, par le biais d'une motion, « que les Québécoises et Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni ». L'interprétation du libellé utilisé en anglais a toutefois suscité des réactions. En effet, on y indique que « the Québécois form a nation ». Or, l'utilisation du terme « Québécois » en anglais est liée aux Québécois francophones, alors que le terme « Quebecers » fait référence à l'ensemble des Québécois (sans spécifier s'ils sont francophones ou anglophones).

Plus récemment, en septembre 2013, le gouvernement péquiste, alors minoritaire, présente le projet de Charte des valeurs visant à rassembler les Québécois « autour de règles claires et de valeurs communes qui mettront un terme aux tensions et aux malentendus »<sup>31</sup> liés aux accommodements religieux. Ayant pour objectif d'affirmer la neutralité religieuse de l'État, ce projet de charte a, en quelque sorte, favorisé le retour des débats entourant la question de l'identité québécoise, notamment dans les médias. Le gouvernement péquiste ayant été défait après 18 mois au pouvoir, ce débat a, pour le moment, été mis en suspens.

### 1.1.9 Sommaire

Ce court historique met en lumière les événements importants de l'histoire canadienne et québécoise qui ont influencé les relations entre les Québécois francophones et les Canadiens anglophones. Dès la Conquête, les bases de l'État canadien se dessinent sur un fond de dualisme. Des distinctions entre les deux groupes se définissent et sont reconnues, telles que les différences linguistiques, religieuses et juridiques. À la fin des années 1960, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme confirme cette vision dualiste de l'État canadien. Toutefois, l'adoption de la politique sur le multiculturalisme canadien, ainsi que l'inclusion de la Charte des droits et libertés dans la Constitution de 1982 modifient cette vision. À partir de ce moment, le gouvernement canadien privilégie la protection des droits individuels plutôt que les droits

<sup>30</sup> Alain-G. GAGNON et Raffaele IACOVINO, *op. cit.*, p. 211.

<sup>31</sup> SECRÉTARIAT AUX INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET À LA PARTICIPATION CITOYENNE, *Québec présente ses propositions en matière de neutralité religieuse de l'État et d'encadrement des accommodements religieux : communiqué de presse*, Québec, 10 septembre 2013.

collectifs. Les Québécois francophones sont ainsi considérés au même titre que les autres minorités formant le multiculturalisme canadien, ce qui ne correspond pas à la vision québécoise de sa relation avec le reste du Canada. Cette nouvelle donnée teinte les négociations constitutionnelles qui suivront, où le consensus, entre les demandes québécoises et la vision du gouvernement fédéral et des autres provinces, est difficile. Les négociations entourant l'Accord du Lac Meech en sont un bon exemple. La question de la reconnaissance du caractère particulier du Québec illustre notamment la confrontation de deux perceptions différentes de ce que devrait être le Canada. Cette distance entre les deux groupes se fait des plus présentes pendant les négociations entourant l'Accord de Charlottetown qui est rejeté par une majorité de Canadiens et de Québécois. Puis, l'échec référendaire de 1995 vient marquer un tournant dans la façon d'aborder les questions constitutionnelles. Depuis, les revendications québécoises se sont faites plus discrètes et les reconnaissances provenant d'Ottawa ne découlent pas de consensus avec le Québec, mais plutôt de gestes unilatéraux, tels que le caractère distinct et la nation québécoise qui ont été reconnus par le biais de motions du gouvernement fédéral. Bien que, au cours de son dernier mandat, le gouvernement péquiste ait indirectement, par le biais de son projet de Charte, remis la question identitaire au goût du jour, le fait qu'il ait été défait par un gouvernement libéral majoritaire lors des dernières élections québécoises laisse présager que ces questions resteront en veilleuse pour quelques années.

## **1.2 Revue de la littérature**

Le précédent historique met en lumière plusieurs événements qui ont eu un impact sur les relations entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones. Un des principaux points communs entre ces événements est la perception distincte qu'a chacun des groupes de la place que devrait prendre le Québec dans le Canada. Ces débats, que ce soit sur le biculturalisme et le multiculturalisme, sur le caractère distinct du Québec ou sur la souveraineté de l'État québécois, convergent tous, à certains moments, vers ce qui caractérise les deux groupes, soit le nationalisme canadien et le nationalisme québécois. Plusieurs auteurs se sont d'ailleurs penchés sur ces deux concepts. Cette section s'attardera d'abord au nationalisme canadien, puis au nationalisme québécois, afin de faire ressortir, selon les différents auteurs, les principaux éléments qui les caractérisent. Puis, à la lumière de ce qui aura été précédemment présenté, une

brève analyse des éléments conflictuels entre Canadiens anglophones et Québécois francophones sera faite.

### **1.2.1 Le nationalisme canadien**

Le concept du nationalisme canadien a évolué au fil des décennies. Tel que le démontre le précédent historique, les débats entourant la question nationale ont été influencés par la vision de plusieurs personnalités politiques. C'est le cas, notamment, de Pierre-Elliott Trudeau et de l'apparition, dans le débat, de la notion de multiculturalisme. Cette section présentera d'abord les bases du nationalisme canadien, tel qu'il était conçu au début des années 1960. Seront ensuite abordés, la notion de multiculturalisme et les écrits sur la question.

#### ***1.2.1.1 Les bases du nationalisme canadien***

Historiquement, les Canadiens anglophones se représentaient comme étant partie prenante de l'Empire britannique. C'est dans les années 1960 que sont apparus les premiers balbutiements du nationalisme canadien avec, notamment, l'adoption de deux symboles importants, soit le *Canadian Bill of Rights* et le drapeau canadien. Tel que l'explique Kenneth McRoberts dans *Misconceiving Canada: The Struggle for National Unity*, la question de la place des francophones dans la nation canadienne était, déjà à cette époque, une préoccupation bien présente. Si le gouvernement Pearson souhaitait mieux comprendre le dualisme et le renforcer, par exemple avec la mise en place de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le gouvernement Diefenbaker préférera rejeter toute notion de ce genre.

À cette époque, un des défis du nationalisme canadien est de définir son propre modèle d'identité et d'unité. La situation géographique, historique et linguistique du Canada ne lui permet pas de se coller aux modèles déjà existants. Selon Charles Taylor, le Canada aurait pu s'identifier au modèle multilingue européen, mais le déchirement des États comme la Belgique et la Suisse démontre que ce modèle n'aurait pas nécessairement contribué à développer l'unité

canadienne<sup>32</sup>. Bien que les Canadiens possèdent quelques aspirations communes et que celles-ci peuvent contribuer à l'unité du pays, ces mêmes aspirations peuvent également les diviser. C'est le cas, notamment, de l'édification d'une société biculturelle<sup>33</sup>.

En 1965, George Grant publie *Lament for a nation*. Sous la forme d'une critique des politiques mises en place par le gouvernement Diefenbaker, Grant met en garde les Canadiens contre les dangers du « continentalisme », soit un trop grand rapprochement entre le Canada et les États-Unis qui pourrait éventuellement mener à la disparition du pays. Afin de contrer le « continentalisme », il insiste sur l'importance de préserver une vision nationale qui met l'accent sur ce qui distingue les Canadiens de leurs voisins du sud. Selon Grant, les deux principaux éléments qui distinguent les Canadiens des Américains sont la survie de certaines traditions britanniques<sup>34</sup> et la présence francophone dans le pays. Afin d'assurer la survie de la nation, il croit qu'une coopération entre les Anglophones et les Francophones est nécessaire : « If the nation were to survive, it had to be anchored in both English and French-speaking Canada, and a *modus vivendi* had to be established between the two »<sup>35</sup>. Selon ce dernier, le danger du « continentalisme » serait donc plus important que la lutte au « séparatisme » québécois<sup>36</sup>. Ainsi, dans sa vision du nationalisme canadien, Grant reconnaît le dualisme en tant qu'élément distinctif et souhaite une plus grande collaboration entre les deux groupes afin d'assurer la survie de la nation. Finalement, Grant insiste sur l'importance de développer une vision commune par le biais de lois et de valeurs, ainsi que sur la nécessité de préserver une économie indépendante.

## En bref

À l'époque où la question du nationalisme canadien était en émergence, la recherche d'éléments qui permettraient aux Canadiens de se représenter en tant que nation a fait ressortir certaines caractéristiques communes et a nourri certains débats que nous pouvons considérer comme étant les bases de la vision nationale canadienne. La volonté que le Canada se distingue des États-Unis

---

<sup>32</sup> Charles TAYLOR, *Pour rapprocher les solitudes : Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 29.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p.32.

<sup>34</sup> George GRANT, *Lament for a nation : the defeat of Canadian nationalism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005, collection « 40<sup>th</sup> Anniversary Edition », p. XXIII.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p.40

<sup>36</sup> *Id.*

a motivé des auteurs, comme George Grant, à écrire sur le nationalisme canadien. Les principaux éléments caractérisant la nation canadienne qui en ressortent sont la survie de traditions britanniques, la présence francophone (bilinguisme/biculturalisme), l'indépendance de l'économie et l'importance de développer des valeurs dites canadiennes. Bien entendu, les débats entourant la question de la place du Québec dans la nation canadienne ont aussi été importants. Le fait de reconnaître ou pas le dualisme et le biculturalisme est, à cette époque, un enjeu bien présent.

### **1.2.1.2 La notion de multiculturalisme**

En 1968, le gouvernement de Pierre-Elliott Trudeau est élu et une de ses volontés est de préserver et renforcer l'unité canadienne. Pour ce faire, il met en place plusieurs mesures qui viseront à créer une nouvelle identité pancanadienne. Ainsi, il officialise le caractère bilingue du pays par l'adoption, en 1969, de la Loi sur les langues officielles. Selon Kenneth McRoberts, cette mesure, en plus de protéger les droits linguistiques des francophones, avait aussi comme objectif de démontrer que le gouvernement fédéral était le gouvernement de tous les Canadiens, et ce, autant des francophones que des anglophones<sup>37</sup>.

C'est toutefois l'adoption de la Politique canadienne du multiculturalisme, en 1971, qui fut le cœur de la vision du nationalisme canadien du gouvernement Trudeau. L'idée derrière cette politique était que, dorénavant, « les lois et les politiques canadiennes reconnaissent la diversité du pays sur les plans de la race, du patrimoine culturel, de l'appartenance ethnique, de la religion, et des origines nationales »<sup>38</sup>. Elle confirme également les droits des peuples autochtones et le statut des deux langues officielles du pays. Ainsi, la diversité devient un « atout national »<sup>39</sup>.

Dans son article *Souveraineté et hypermodernité : la trudeauisation des esprits*, Éric Bédard s'intéresse notamment à ce qu'il nomme la «trudeauisation du Canada», soit le succès qu'a connu la nouvelle vision de la nation canadienne introduite par le gouvernement Trudeau. Selon lui, le

<sup>37</sup> Kenneth MCROBERTS, *op. cit.*, p. 79.

<sup>38</sup> CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. *Le multiculturalisme canadien : une citoyenneté ouverte à tous et toutes*, [En ligne], 19 octobre 2012, <http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/citoyennete.asp>, (Page consultée le 17 novembre 2013).

<sup>39</sup> *Id.*

Canada d'aujourd'hui, loin de la vision dualiste de l'époque, peut être décrit comme «une société d'individus protégés par une charte qui garantit tous les droits à la différence»<sup>40</sup>. Chez les Canadiens anglophones, cette nouvelle vision aurait amené une nouvelle conception du passé et de l'avenir du pays.

Selon Bédard, un des préalables à l'implantation d'une nouvelle vision de la nation canadienne était de créer une rupture avec l'histoire, avec le passé : «Pour construire un Canada moderne, ouvert et tolérant, il fallait donc que les citoyens d'origine française ou britannique oublient, d'un commun accord, les vieilles récriminations des temps révolus»<sup>41</sup>. Trudeau voyait la nation comme «un contrat social que chaque génération de citoyens est libre d'accepter tacitement ou de rejeter ouvertement»<sup>42</sup>. Ainsi, la primauté de l'individu et la protection de ses droits et libertés deviennent les éléments centraux du nationalisme canadien.

### **En bref**

Contrairement à Pearson, son prédécesseur à la tête du Parti Libéral du Canada, Pierre-Elliott Trudeau délaisse les notions de dualisme et de biculturalisme pour une vision multiculturelle qui vise davantage la reconnaissance des droits des individus que le développement des groupes culturels<sup>43</sup>. Quelques années plus tard, l'inclusion de la Charte canadienne des droits et libertés dans la Constitution de 1982 vient protéger ces droits désormais reconnus aux individus. Cette nouvelle vision de la nation vise à créer une rupture avec les conflits entre Canadiens anglophones et francophones qui ont parsemé l'histoire du pays et, ainsi, renforcé l'unité canadienne.

---

<sup>40</sup> Éric BÉDARDA, «Souveraineté et hypermodernité. La trudeauisation des esprits», *Argument*, vol. 10, no 1, automne 2007-hiver 2008.

<sup>41</sup> *Id.*

<sup>42</sup> *Id.*

<sup>43</sup> Kenneth MCROBERTS, *op. cit.*, p. 126.

### **1.2.1.3 Les écrits sur le multiculturalisme et le nationalisme canadien**

Bien que le multiculturalisme soit au cœur de la nouvelle vision de l'unité canadienne proposée par Trudeau, cette notion ne fait pas l'unanimité et, pour plusieurs auteurs, ses effets sur le *nation building* seraient mitigés.

Selon Neil Bissoondath, dans *Le marché aux illusions*, le multiculturalisme, plutôt que de contribuer à définir une identité canadienne claire, aurait trop mis l'accent sur ce qui différencie les individus, soit leur culture, leur origine, leur langue, etc. « En effaçant le fondement de l'identité et de la nature de ce qui est canadien et en créant une incertitude autour d'elles, [le multiculturalisme] a affaibli la portée des valeurs canadiennes, de ce que signifie être canadien »<sup>44</sup>. Puisque le principal élément de l'unité canadienne est la diversité, il est donc difficile de définir une identité commune.

Bissoondath souligne également que le multiculturalisme aurait paradoxalement provoqué une « simplification des cultures »<sup>45</sup>. Ce phénomène est observable lors des différents « festivals des cultures » qui se tiennent dans de nombreuses villes canadiennes. En effet, ce ne serait pas les cultures des différents groupes qu'on y célèbre, mais davantage les stéréotypes de ces dernières, ce qui crée une « folklorisation » de la culture. Si la culture évolue avec le temps, les représentations qui nous y sont offertes demeurent statiques et donc figées dans le temps. Ainsi, il est possible de se questionner sur l'impact du multiculturalisme canadien sur la préservation réelle des différentes cultures.

Ensuite, cet auteur soutient que le multiculturalisme aurait d'autres conséquences telles que la formation de ghettos, la marginalisation des immigrants, l'utilisation de la discrimination positive afin d'obtenir une représentation adéquate des différentes cultures, etc. Bissoondath aborde aussi la question de la place des Québécois francophones dans la nation canadienne multiculturelle. Il croit que le Québec n'a pas adhéré complètement au multiculturalisme, puisque cette notion écarte tout statut spécial pour les francophones qui sont dorénavant considérés comme faisant partie d'une minorité parmi tant d'autres. Tous ces éléments auraient des conséquences sur le *nation building* et auraient ainsi pour effet de diminuer la valeur de la citoyenneté canadienne<sup>46</sup>.

---

<sup>44</sup> Neil BISSOONDATH, *Le marché aux illusions: La méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal-Liber, 1995, p. 84.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 143



Bissoondath croit que la solution serait de fixer certains paramètres sociaux auxquels tous les Canadiens pourraient adhérer, et ainsi, « donner naissance à une société cohésive et efficace, animée par la diversité culturelle : une diversité raisonnable à l'intérieur d'une vigoureuse unité »<sup>47</sup>.

Selon Alain-G. Gagnon et Raffaele Iacovino, dans *De la nation à la multination : Les rapports Québec-Canada*, la notion de multiculturalisme, en tant que stratégie de *nation building*, aurait eu comme effet de réduire la notion d'espace public. Les efforts mis en place afin de créer une unité nationale qui a comme principal pilier la notion de diversité auraient eu comme impact de reléguer la culture à la sphère privée. En effet, la Politique canadienne du multiculturalisme a pour objectif de permettre aux citoyens, en tant qu'individus, de « conserver leur identité, d'être fiers de leurs ancêtres et d'éprouver un sentiment d'appartenance »<sup>48</sup>, ce qui ne garantit, en aucun cas, la préservation d'une culture dite collective. Ainsi, pour Gagnon et Iacovino, « [...] le multiculturalisme au Canada ne vise pas la reconnaissance des minorités culturelles; au contraire, [...] il se fonde sur le déni de tout apport culturel à la définition des frontières de l'espace public »<sup>49</sup>. Ils proposent donc un modèle qui, selon eux, permettrait un équilibre entre l'unité et la diversité, soit le « multinationalisme » qui reconnaîtrait l'existence de plusieurs niveaux de diversité interne<sup>50</sup>.

Michel Seymour, dans *La nation en question*, aborde aussi la question du caractère multinational du Canada qui, selon lui, aurait dû être pris en considération dans la Politique canadienne du multiculturalisme, notamment en ce qui a trait à la reconnaissance des francophones et des autochtones en tant que nations. « Or, cette entreprise de *nation building* [qu'est l'implantation de la notion de multiculturalisme] qui cherche à s'imposer s'efforce de faire entrer les identités québécoise et autochtones dans une identité canadienne unique et de fondre leurs cultures nationales dans la diversité multiculturelle canadienne »<sup>51</sup>. Il croit que la politique devrait prévoir l'intégration des immigrants à la culture commune de leur communauté d'accueil. Ce pourrait, par exemple, être le cas pour les immigrants s'installant au Québec<sup>52</sup>. Seymour sous-tend que la

---

<sup>47</sup> *Ibid.*, p.234

<sup>48</sup> CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA, *op. cit.*

<sup>49</sup> Alain-G. GAGNON et Raffaele IACOVINO, *op. cit.*, p. 145.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p.19.

<sup>51</sup> Michel SEYMOUR, *La nation en question*, Montréal, Hexagone, 1999, p. 49.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p.55.

nation canadienne est, dans les faits, une nation exclusivement civique<sup>53</sup>. « Avoir sa propre constitution, sa propre charte, ses propres programmes sociaux et ses propres politiques, telles sont les grandes lignes du projet ‘national’ canadien »<sup>54</sup>.

Quant à Will Kymlicka, dans *Finding Our Way : Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, il vante plutôt les bienfaits du multiculturalisme. Il introduit son ouvrage avec la phrase suivante : « In our 130-year existence, Canadians have managed to build a prosperous, tolerant, peaceful, free, and democratic society in what is one of the most ethnoculturally diverse countries in the world »<sup>55</sup>. Selon lui, la politique canadienne du multiculturalisme aurait eu pour effet d’augmenter le taux d’immigrants ayant demandé leur citoyenneté canadienne, on aurait noté une meilleure participation à la vie politique de la part de ces derniers, leur apprentissage des langues officielles aurait augmenté, etc.<sup>56</sup>. Kymlicka croit que le multiculturalisme est une façon différente et propre au Canada de répondre au projet de *nation building*<sup>57</sup>. Il reconnaît toutefois certaines lacunes au multiculturalisme, tel que le fait que ses défenseurs n’utilisent que peu d’arguments pour en expliquer les bienfaits et que les limites de celui-ci sont mal définies<sup>58</sup>.

### **En bref**

L’adoption de la Politique canadienne du multiculturalisme et l’inclusion de la Charte canadienne des droits et libertés dans la Constitution de 1982 ont modifié la vision politique du nationalisme canadien. En faisant de la diversité le principal élément d’unité canadienne, Trudeau écartait les questions entourant la recherche d’éléments identitaires communs à tous les Canadiens (langue, culture, religion, histoire, etc.), ainsi que les débats entourant un possible statut particulier pour les Québécois francophones dans la nation canadienne. Bien que des auteurs comme Kymlicka croient aux bienfaits du multiculturalisme sur le nationalisme canadien, d’autres critiquent le fait de miser sur la diversité afin d’assurer une plus grande unité canadienne. Pour ces derniers, le multiculturalisme aurait des impacts négatifs sur des éléments qu’ils considèrent au centre du

---

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>55</sup> Will KYMLICKA, *Finding Our Way : Rethinking ethnocultural Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1998, p. 1.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 18 à 20.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 23.

nationalisme canadien, tels que la présence de valeurs canadiennes fortes, la place particulière des Québécois francophones et des peuples autochtones dans la nation canadienne, la préservation des cultures collectives, etc. D'autres auteurs, comme Seymour, présentent le Canada comme étant, dans les faits, une nation exclusivement civique où les principaux éléments du nationalisme seraient la présence, pour un territoire donné, d'une constitution, d'une charte, de programmes, de politiques, etc. En résumé, les débats entourant la notion de multiculturalisme ont permis de faire la lumière sur plusieurs éléments du nationalisme canadien. C'est le cas, entre autres, de la question de la diversité, de l'accent mis sur les droits individuels, des éléments plus civiques sur un territoire donné, ainsi que des valeurs dites canadiennes.

### **1.2.2 Le nationalisme québécois**

Si les débats entourant la question du nationalisme canadien sont assez récents dans l'histoire du pays, nous pouvons considérer que les origines du nationalisme québécois, quant à lui, remontent à l'époque de la Conquête. Ce qui était appelé, jadis, le nationalisme canadien-français, a évolué au fil des événements politiques et est devenu, peu à peu, le nationalisme québécois qui a animé les débats des dernières décennies. Jusqu'au référendum de 1995, la question du nationalisme québécois était, somme toute, très populaire, et ce, autant auprès des politiciens, des journalistes que des chercheurs. Toutefois, la victoire du NON et les suites de ce référendum ont amené plusieurs auteurs à questionner la notion de nationalisme québécois et, pour certains, à la redéfinir. Cette section présentera d'abord les éléments qui sont à la base du nationalisme québécois par une brève présentation de l'évolution de celui-ci. Sera ensuite abordée la question des changements apportés à la notion de nationalisme québécois suite au référendum de 1995. Plus précisément, nous nous attarderons à ce mouvement de changement que connaît le nationalisme, à l'apparition du nationalisme d'ouverture, à la préservation d'un nationalisme dit identitaire et, finalement, à la nation sociopolitique introduite par Michel Seymour.

### 1.2.2.1 Les bases du nationalisme québécois

Dès la Conquête, les autorités britanniques reconnaissent aux Canadiens-français certaines caractéristiques qui leur sont propres, et, par l'adoption de différents actes et traités, leur permettent de préserver celles-ci. C'est le cas, par exemple, de l'Acte de Québec qui accorde le maintien des institutions que sont la religion catholique et le Code civil napoléonien. Ainsi, la langue, la religion et la préservation de certaines coutumes françaises deviennent rapidement les principales spécificités canadiennes-françaises. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, avec la montée du patriotisme, ces trois éléments, « nos lois, notre langue, notre religion »<sup>59</sup>, sont fréquemment repris par les différents orateurs canadiens-français.

Toutefois, à la suite des événements de 1837-1838, le rapport de Lord Durham et l'Acte d'Union viennent freiner les aspirations des Canadiens-français. Le rêve patriotique devant être mis de côté, c'est la voie de la collaboration avec les Canadiens anglophones qu'empruntera Louis-Hippolyte LaFontaine afin de préserver l'identité canadienne-française et ce qui la caractérise, soit sa langue, sa religion et ses droits<sup>60</sup>. Aussi en réponse au rapport Durham, François-Xavier Garneau écrit *Histoire du Canada* et met, pour la première fois, l'accent sur l'importance de l'histoire et du patrimoine culturel. « Là se dessinent, comme chez les autres écrivains qui se manifesteront nombreux durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les traits du nationalisme canadien-français : un nationalisme culturel et fondé sur le passé, sur une nouvelle conscience historique »<sup>61</sup>.

À cette époque, les communautés religieuses jouent un rôle prépondérant dans le quotidien des Canadiens-français. Elles deviennent donc, jusqu'à la Révolution tranquille, les principales porte-parole du discours nationaliste, et ce, bien que plusieurs groupes laïques, tels que des mouvements politiques, tentent de s'approprier le message. « D'ailleurs, ce sont les clercs eux-mêmes qui entreprendront de définir la nation et de promouvoir le nationalisme »<sup>62</sup>. Cette

---

<sup>59</sup> Louis BALTHAZAR, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, vlb éditeur, p. 63.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>61</sup> *Id.*

<sup>62</sup> Louis BALTHAZAR, *op. cit.*, p. 80

définition de la nation demeure conservatrice et, bien entendu, indissociable de la foi catholique<sup>63</sup>.

En 1960, le gouvernement libéral de Jean Lesage est élu et s'amorce, avec la Révolution tranquille, un nouveau mouvement nationaliste. Le nationalisme québécois est alors vu comme un outil qui permettra l'émancipation collective<sup>64</sup>. Ce mouvement est notamment caractérisé par la chute du pouvoir de l'Église catholique sur la population québécoise francophone. Ainsi, le discours nationaliste est dorénavant porté par les leaders politiques qui souhaitent la préservation et l'épanouissement de la culture française en Amérique du Nord et faire du Québec la « mère patrie » des Canadiens francophones<sup>65</sup>. Si cette émancipation est vécue sur plusieurs plans (culture, éducation, affaires sociales, etc.), certaines actions du Gouvernement Lesage ont un impact particulièrement important sur le nationalisme, tel que la nationalisation du réseau hydroélectrique sur le plan économique. Ce mouvement évoluera, bien entendu, avec l'élection du Parti Québécois en 1976, l'adoption de la Charte de la langue française (Loi 101), ainsi que la tenue du référendum en 1980.

De 1980 à 1995, les Québécois vivront de nombreux bouleversements politiques. Des événements comme la victoire du NON au référendum de 1980, le rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982, les négociations de l'Accord du Lac Meech, puis celles de l'Accord de Charlottetown, ainsi que la campagne référendaire de 1995, ont fait que le nationalisme québécois a connu plusieurs descentes et remontées au fil des années. Toutefois, ces hauts et ces bas ne semblent pas avoir d'influence sur les éléments qui caractérisent le nationalisme québécois, soit la langue, la présence de coutumes françaises, l'histoire, la culture et les droits collectifs.

### **En bref**

En résumé, le nationalisme canadien-français, qui deviendra au fil des décennies le nationalisme québécois, connaît ses premiers balbutiements dès la Conquête de 1760. Déjà, il était caractérisé

---

<sup>63</sup> *Id.*

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 146.

par une volonté de préserver une certaine spécificité canadienne-française basée sur la langue, la religion et la présence de certaines coutumes françaises, telles que l'exercice du droit civil. Ce sont ces éléments qui deviennent le cheval de bataille d'hommes politiques comme Louis-Hippolyte LaFontaine suite aux événements de 1837-1838. Puis, des auteurs comme François-Xavier Garneau, en réaction au Rapport Durham, ajoutent, par leurs écrits, l'importance des notions historiques et culturelles à la représentation que la population se fait d'elle-même. Ainsi, la langue, la religion, la présence de coutumes françaises, l'histoire et la culture consistent, pendant des décennies, aux principaux éléments caractérisant la question nationale, dite, canadienne-française. Avec l'arrivée au pouvoir du Gouvernement Lesage et l'avènement de la Révolution tranquille, dans les années 1960, la question religieuse est écartée et s'ajoute la notion d'émancipation collective. Ce sont donc principalement ces éléments identitaires qui ont animé le nationalisme québécois, de la Conquête au Référendum de 1995.

### ***1.2.2.2 Le nationalisme en changement***

Bien que les éléments clés du nationalisme québécois d'avant 1995 découlent d'une vision plus identitaire de la nation, la volonté que le nationalisme québécois soit « inclusif » est présente. Avec la montée du souverainisme, la notion territoriale de la nation fait son apparition. La définition de ce qu'est être Québécois se veut donc plus inclusive qu'ethnique. Toutefois, comme le souligne Neil Bissoondath, bien que des efforts soient faits pour passer d'un nationalisme plus identitaire (exclusif) à un nationalisme plus civique (inclusif), certaines manifestations du nationalisme identitaire demeurent. C'est le cas, par exemple, lors des célébrations de la fête nationale<sup>66</sup>, ainsi que dans certains discours politiques.

Suite à la victoire du NON au référendum de 1995, le mouvement souverainiste connaît une période difficile et le nationalisme est appelé à se redéfinir. Si le souverainisme, avec la notion de territoire, prône pour un nationalisme plus inclusif et civique, le nationalisme québécois comme tel a une plus grande latitude.

Comme le décrit Jocelyn Létourneau dans *Que veulent vraiment les Québécois?*, la période suivant le référendum de 1995 est une période d'incertitude et de paradoxe pour le nationalisme

---

<sup>66</sup> Neil BISSOONDATH, *op.cit.*, p. 217.

québécois : « Il existe chez les Québécois une volonté enracinée dans l’histoire de la collectivité, de constituer une société distincte et de se représenter comme une communauté nationale »<sup>67</sup>. Toutefois, pour Létourneau, ce nationalisme ne doit pas nécessairement mener à l’indépendance. Il fait d’ailleurs des liens entre la nation québécoise et le concept de nation mineure de Marshall : « dans l’esprit de Marshall, la nation mineure est celle qui n’a de cesse de se métamorphoser, de s’acclimater aux contextes rencontrés et aux contingences affrontées, d’innover dans ses formes, de proliférer dans ses façons d’êtres et donc dans ses modes de devenir »<sup>68</sup>. Selon Létourneau, la société québécoise serait donc dans une période d’actualisation suite au référendum de 1995.

### **1.2.2.3 Le nationalisme d’ouverture**

Dans *La nation québécoise au futur et au passé*, Gérard Bouchard décrit cette volonté qu’ont les Québécois de redéfinir le « nous », de l’actualiser afin qu’il soit inclusif, et ce, tout en craignant de mettre de côté les éléments plus identitaires qui ont historiquement unis les Québécois. Il affirme que « la culture québécoise sera toujours le produit d’une double tension créatrice : entre métissage et filiation, entre forces centripètes (tout ce qui tend vers une trame commune) et force centrifuge (tout ce qui pousse à la diversification) »<sup>69</sup>. Malgré cette prise de conscience, Bouchard souhaite voir le nationalisme québécois s’ouvrir de plus en plus sur la diversité. Pour ce faire, il propose notamment de revoir l’historiographie nationale de manière à y inclure certains faits, tels les relations entre les Européens et les peuples autochtones lors du peuplement<sup>70</sup>.

Gérard Bouchard encourage également l’interculturalisme québécois comme « modèle d’intégration et de gestion de la diversité ethnoculturelle »<sup>71</sup>. Ce modèle prend la forme d’un « contrat moral » entre la société d’accueil et les groupes culturels afin de « construire ‘une culture publique commune’, un espace de participation pour tous les citoyens »<sup>72</sup>. Au Québec, ce « contrat moral » serait composé de plusieurs éléments, dont la préservation du français en tant

<sup>67</sup> Jocelyn LÉTOURNEAU, *Que veulent vraiment les Québécois : regard sur l’intention nationale au Québec (français) d’hier à aujourd’hui*, Montréal, Boréal, 2006, p. 125.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>69</sup> Gérard BOUCHARDA, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999, p. 67.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 397.

<sup>72</sup> Alain-G. GAGNON et Raffaele IACOVINO, *op.cit.*, p. 130.

que langue de la vie publique. On y retrouverait aussi des éléments comme la démocratie, le pluralisme et la nécessité des « échanges intercommunautaires »<sup>73</sup>. En somme, l'interculturalisme québécois « s'efforce de concilier la diversité ethnoculturelle avec la continuité du noyau francophone et la préservation du lien social »<sup>74</sup>.

D'autres auteurs appuient ce modèle. C'est le cas, notamment, d'Alain-G. Gagnon et de Raffaele Iacovino dans *De la nation à la multination : Les rapports Québec-Canada*, qui défendent que l'interculturalisme propose un équilibre entre les exigences d'une unité nationale et la reconnaissance des cultures minoritaires. Will Kymlicka, quant à lui, dans *Finding Our Way : Rethinking ethnocultural Relations in Canada*, souligne que l'interculturalisme trace des balises claires au « multiculturalisme »<sup>75</sup>.

Contrairement au multiculturalisme canadien qui vise la promotion de la diversité sans reconnaître de culture dominante au Canada, l'interculturalisme québécois se base sur la reconnaissance d'une dualité entre la culture majoritaire québécoise et ses cultures minoritaires<sup>76</sup>. De plus, l'interculturalisme, par son souci de construire une « culture publique commune », a une forte dimension collective<sup>77</sup>, ce qui est évacué du multiculturalisme canadien.

### **En bref**

Certains auteurs, comme Gérard Bouchard, croient qu'une plus grande place devrait être faite à la diversité culturelle dans le nationalisme québécois. Pour ce faire, ils encouragent le modèle de l'interculturalisme qui, tout en reconnaissant les minorités culturelles, permet notamment la préservation de la langue française et contribue à la construction d'une culture publique commune. Ainsi, bien que l'ouverture vers l'autre soit importante, des éléments plus traditionnels du nationalisme québécois demeurent, tels que la langue, la culture et la notion de collectivité.

---

<sup>73</sup> *Id.*

<sup>74</sup> Gérard BOUCHARD et Charles TAYLOR, *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation; rapport abrégé*, Québec, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 2008, p. 20.

<sup>75</sup> Will KYMLICKA, *op.cit.*, p. 67.

<sup>76</sup> Gérard BOUCHARDb, « Qu'est-ce que l'interculturalisme? », *Revue de droit de McGill*, volume 56, numéro 2, 2011, p. 426.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 427.



#### 1.2.2.4 La préservation du nationalisme identitaire

Mathieu Bock-Côté, dans *La dénationalisation tranquille*, observe ce changement de vision qui se dessine chez certains auteurs visant une plus grande « ouverture » du nationalisme québécois. Dans les rangs souverainistes, ce changement de vision serait caractérisé par la volonté de créer un souverainisme qui s'éloigne des questions identitaires habituelles, ce que Bock-Côté appelle un « souverainisme dénationalisé ». Il réfère, à cet effet, à des auteurs comme Bouchard qui souhaitent redéfinir le nationalisme afin qu'il réponde à la diversité culturelle québécoise, notamment en remodelant l'historiographie nationale. Toutefois, selon Bock-Côté, cette façon de décentrer l'histoire québécoise de la majorité francophone s'éloignerait de la manière naturelle qu'ont les Québécois de voir leur histoire. Il fait ainsi référence à l'historiographie populaire (dite nationale) qui aurait comme trame de fond des événements qui proviennent de l'histoire nationale franco-québécoise (Conquête, rébellions, Révolution tranquille, négociations constitutionnelles, référendums, etc.). Ce serait le cas, par exemple, de biographies portant sur les hommes politiques ayant marqué l'histoire du Québec. Pour Bock-Côté, ce changement de vision ne s'appliquerait donc qu'aux « couches supérieures de la population »<sup>78</sup>. Pour conclure, il affirme que des événements récents, tels que la crise des accommodements raisonnables, confirment la vitalité de l'identité nationale<sup>79</sup>. Il est donc de ces auteurs qui défendent que les éléments identitaires de la nation semblent, encore aujourd'hui, être la pierre angulaire de la représentation que la population québécoise se fait d'elle-même.

À l'instar de Bock-Côté, Bédard s'intéresse à cette volonté qu'ont les intellectuels souverainistes, après 1995, d'offrir une « cure de modernisme » au discours souverainiste qui doit, selon ces derniers, « [...] 1) rompre définitivement avec la mémoire longue des événements traumatiques qui précèdent la Révolution tranquille et 2) se fonder sur l'idée de 'citoyenneté', c'est-à-dire sur une vision purement contractualiste de la société »<sup>80</sup>. Selon Bédard, cette modernisation du projet souverainiste connaîtrait de nombreux rapprochements avec la vision de Trudeau de la nation canadienne (rupture avec l'histoire, vision contractualiste de la société, importance accordée à la notion de citoyenneté et à la Charte, etc.). Tout comme Bock-Côté, Bédard réfère à Bouchard comme un des « intellectuels-phares » de ce tournant moderniste. Il donne également en

<sup>78</sup> Mathieu BOCK-CÔTÉ, *La dénationalisation tranquille*, Montréal, Boréal, 2007, p. 139.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>80</sup> Éric BÉDARD, *op. cit.*

exemples quelques tentatives d'inclure cette vision dans le discours politique du Bloc Québécois et du Parti Québécois. Il souligne toutefois que, pour le moment, la base militante semble résister à ce mouvement et maintient que la nation québécoise s'inscrit dans un milieu, une histoire et une culture qui lui est propre.

Selon Michael Keating, dans *Les défis du nationalisme moderne : Québec, Catalogne*, bien que l'identité québécoise ait évolué au fil du temps, les éléments ayant historiquement contribué à sa création (langue française, religion catholique, appartenance à une classe sociale, etc.) auraient toujours une influence sur celle-ci aujourd'hui<sup>81</sup>. « Les modes identitaires traditionnels y ont été conservés, dépoussiérés et adaptés aux exigences du monde contemporain »<sup>82</sup>. Il explique également qu'un autre des éléments marquants de l'identité québécoise est la prépondérance d'un collectivisme : « alors que le reste de l'Amérique du Nord entretient une conception du libéralisme qui tend à l'individualisme, le Québec garde du domaine public une notion plus large, selon laquelle l'ensemble de la collectivité peut se donner des objectifs et définir elle-même son mode de vie »<sup>83</sup>. La Charte québécoise des droits de la personne serait, en ce sens, un des exemples de l'importance accordée aux droits collectifs par rapport aux droits individuels.

### **En bref**

Des auteurs comme Bock-Côté et Bédard traitent d'une nouvelle tendance, chez les intellectuels québécois, visant à redéfinir le nationalisme québécois. Tous deux soulignent que cette modernisation du discours nationaliste et/ou souverainiste marque un véritable tournant face aux notions identitaires traditionnellement liées à la nation québécoise. Selon Bédard, cette modernisation du discours se rapprocherait de la vision de Trudeau de la nation. Toutefois, les deux auteurs observent que la population et la base militante n'adhèrent pas à cette tendance. Selon Bock-Côté, les représentations que la population se fait d'elle-même, notamment par sa façon d'aborder l'histoire populaire, se baseraient toujours sur des éléments identitaires. En ce sens, et comme l'indique Keating, les éléments identitaires du nationalisme québécois seraient

---

<sup>81</sup> Michael KEATING, *Les défis du nationalisme moderne: Québec, Catalogne, Écosse*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997, p. 83-84.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 93.

toujours d'actualité. Selon ce dernier, ces éléments identitaires qui, historiquement, caractérisaient le nationalisme québécois, se seraient adaptés aux exigences actuelles de la société. Il ajoute qu'un des éléments importants du nationalisme québécois de nos jours est la prépondérance d'un collectivisme.

### **1.2.2.5 La nation sociopolitique**

Michel Seymour, dans *La nation en question*, fait le constat que les concepts classiques du nationalisme s'appliquent difficilement à la nation québécoise. Il suggère donc une nouvelle définition du nationalisme québécois qui se base sur la notion de nation sociopolitique :

Une nation sociopolitique peut apparaître dès lors qu'une communauté linguistique, concentrée en assez grand nombre sur un territoire donné et constituant une majorité sur ce même territoire, forme avec des communautés minoritaires et des individus issus de l'immigration une communauté politique distincte, étant entendu que celle-ci se trouve d'emblée inscrite dans un réseau particulier d'influences culturelles, morales et politiques qui sont fonction de sa composition linguistique, de sa position géographique et de son histoire. La communauté politique formera une nation sociopolitique pourvu que la majorité linguistique vivant sur ce territoire soit en même temps la plus grande concentration à l'échelle mondiale de gens parlant la même langue et livrée au même contexte de choix.<sup>84</sup>

Dans le cas du Québec, les francophones représenteraient la majorité linguistique (plus grande concentration de francophones avec la même histoire en Amérique du Nord). « La nation québécoise se veut inclusive, mais elle souhaite que ce soit dans une langue publique commune qui est celle de la majorité nationale. »<sup>85</sup>. La culture publique commune, quant à elle, passe par des institutions telles que le Parlement, le Code civil, le système d'éducation, etc.

### **En bref**

Pour Seymour, la nation sociopolitique se caractérise principalement par des éléments comme la langue, le territoire, ainsi que les rapports entre la majorité et les minorités culturelles. Il défend l'idée d'une société qui se veut inclusive tout en préservant la langue de la majorité et en instaurant une culture publique commune. Cela s'apparente à la notion d'interculturalisme

<sup>84</sup> Michel SEYMOUR, *op.cit.*, p. 99.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 122.

défendu par Bouchard. L'histoire est également considérée comme un élément de l'équation. Finalement, comme Bock-Côté, Seymour insiste sur l'importance de respecter la représentation que la population se fait d'elle-même.

### **1.2.3 Les éléments conflictuels entre les nationalismes canadiens et québécois**

En 2014, Danic Parenteau a publié *Précis républicain à l'usage des Québécois* dans lequel il s'attarde, notamment, à démystifier l'origine des divergences entre le Québec et le Canada. Selon lui, ces divergences seraient causées par les conceptions différentes de la société qu'ont les Québécois et les Canadiens anglophones. Pour Parenteau, la façon dont les Québécois se représentent comme peuple relève du modèle républicain et cette conception républicaine de la société serait « différente du libéralisme anglo-saxon, dont découle, par exemple, le multiculturalisme canadien »<sup>86</sup>. Il analyse donc quatre manifestations de la pratique républicaine au Québec et observe en quoi elles entrent en conflit avec la perception canadienne de la société. La première porte sur la séparation stricte entre le public et le privé prôné par le Québec qui expliquerait le rapport plus laïc de l'État par rapport aux questions religieuses, contrairement au Canada qui opte pour un sécularisme libéral qui encourage la neutralité de l'État sur ces questions<sup>87</sup>. La deuxième porte sur les exigences plus strictes du Québec en ce qui a trait à l'intégration des immigrants. Contrairement au multiculturalisme canadien qui valorise la diversité, protège les droits individuels et prône un « laisser-vivre », le Québec souhaite une intégration plus poussée afin que tous les citoyens se reconnaissent dans la culture nationale et participent aux grandes décisions collectives. La troisième s'attarde aux efforts mis en place par l'État québécois afin de promouvoir l'identité nationale qui démontre l'importance de la vie collective chez les Québécois. Cette pratique se distingue du Canada où la primauté est accordée aux libertés individuelles<sup>88</sup>. Finalement, la quatrième manifestation traite de l'importance donnée à la souveraineté populaire au Québec. La population québécoise aurait une place centrale dans la prise de décision, tandis que la population canadienne aurait une place plus effacée<sup>89</sup>.

---

<sup>86</sup> Danic PARENTEAU, *Précis républicain à l'usage des Québécois*, Anjou, Fides, 2014, p. 11.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 117.

À l’instar de la réflexion menée par Parenteau, les deux sections précédentes, en faisant ressortir les principaux éléments qui définissent le nationalisme canadien, ainsi que le nationalisme québécois, permettent également de noter plusieurs points divergents dans la façon dont chacun des groupes se représente. Le nationalisme canadien, essentiellement caractérisé par le multiculturalisme, met l’accent sur la diversité comme principal élément d’unité et sur l’importance des droits individuels. Du côté du nationalisme québécois, ce sont des éléments plus identitaires (langue, culture et histoire) qui sont demeurés au cœur de la représentation que les Québécois se font d’eux-mêmes. À ces éléments identitaires s’est ajoutée, dans les années 1960, la notion de collectivité. En ce qui a trait aux modèles de gestion de la diversité, l’interculturalisme québécois se distingue du multiculturalisme canadien. En effet, si l’interculturalisme, par son « contrat moral », met l’importance sur la préservation de la langue et la construction d’une « culture publique commune », le multiculturalisme s’attarde davantage aux droits individuels et ne possède pas de dimension collective.

Nous observons ainsi que ces deux nationalismes sont difficilement conciliables sur un même territoire. En effet, si le multiculturalisme canadien célèbre la diversité et reconnaît les droits individuels (linguistiques, culturels, etc.) de la population québécoise francophone, il ne prend pas en considération le caractère collectif du nationalisme québécois. Pourtant, ce dernier démontre que la population québécoise se définit en tant que collectivité ayant une langue, une culture et une histoire communes. Pour les Québécois, le modèle du Canada biculturel, défendu à l’époque par le gouvernement Pearson, représente davantage leur réalité que la vision multiculturelle introduite par le gouvernement Trudeau. Dans *Rapprocher les solitudes*, Charles Taylor fait cette observation concernant cette incompréhension mutuelle entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones :

les ‘deux solitudes’ de Hugh MacLennan demeurent encore une réalité fondamentale au Canada; les deux groupes envisagent leur situation, leurs dilemmes et leur pays de manière si différente qu’il est difficile de trouver un langage commun. C’est un peu comme si on prenait deux photographies du même objet, mais sous des angles si différents qu’il serait impossible de les superposer »<sup>90</sup>.

---

<sup>90</sup> Charles TAYLOR, *op. cit.*, p. 27.

Guy Laforest, dans *Pour la liberté d'une société distincte*, fait également ce constat. « L'esprit de 1982, pour monsieur Trudeau, c'était celui de l'unification des citoyens de toutes les provinces en une grande nation canadienne nourrie par la promotion de valeurs communes à travers la Charte des droits et libertés »<sup>91</sup>. Selon Laforest, « [...] le rêve canadien des Québécois était *dualiste* »<sup>92</sup> et l'échec des négociations entourant l'Accord du Lac Meech aurait fait réaliser à bon nombre d'entre eux que, bien que leurs droits individuels soient protégés, leur place en tant que collectivité dans le Canada ne l'était pas. Toujours à propos de l'incompréhension mutuelle entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones, Laforest constate également que les historiens des deux groupes évoluent en vases clos. En effet, les historiens québécois font partie d'une communauté scientifique (revues, associations, etc.) distincte de celle des historiens canadiens<sup>93</sup>.

### ***En bref***

Par la notion de multiculturalisme, les Canadiens anglophones reconnaissent la présence d'une minorité francophone au sein de leur État et croient que celle-ci contribue à la diversité qui caractérise le nationalisme canadien. Ils vivent donc une certaine incompréhension face aux demandes des Québécois francophones qui visent une plus grande reconnaissance de la nation québécoise au sein de l'État canadien. Toutefois, ce que souhaitent les Québécois francophones, c'est non seulement d'être reconnus comme individus, mais aussi comme collectivité qui partage une langue, une culture et une histoire qui lui est propre. Les divergences de perception entre les Canadiens anglophones et les Québécois anglophones seraient donc influencées par la conception qu'ils ont chacun de leur propre nationalisme présentant, tous deux, des éléments difficilement conciliables.

---

<sup>91</sup> Guy LAFOREST, *Pour la liberté d'une société distincte : parcours d'un intellectuel engagé*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 16.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 84.

## **Chapitre 2 - Méthodologie**

### **2.1 Problématique**

Le précédent historique a permis de faire la lumière sur plusieurs événements de l'histoire canadienne et québécoise à travers lesquels les relations entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones ont évolué. Il a été possible de noter qu'une certaine incompréhension, ainsi que des divergences de perception, perdurent entre les deux groupes, et ce, depuis la Conquête. Ces divergences auraient mené, entre autres, aux tensions vécues lors des négociations constitutionnelles entourant l'Accord du Lac Meech, l'Accord de Charlottetown, ainsi que la campagne référendaire de 1995. Le résultat du référendum de 1995 a cependant marqué un tournant dans le dialogue entre les deux groupes.

La revue de la littérature, quant à elle, nous a permis de clarifier les principales caractéristiques du nationalisme canadien et du nationalisme québécois et de mettre en lumière les principaux éléments conflictuels entre ceux-ci. Nous avons également pu observer que suite au référendum de 1995, des chercheurs ont souhaité redéfinir le nationalisme québécois. Malgré cette volonté, il semble que les éléments historiquement plus identitaires de la nation (langue, histoire et culture) seraient toujours présents dans la représentation que la population se fait d'elle-même.

### **2.2 Lacunes analytiques**

Si les études concernant la place du Québec dans le Canada étaient nombreuses avant le référendum de 1995, les auteurs se sont faits plus discrets sur cette question par la suite. Ainsi, nous retrouvons peu de littérature permettant d'analyser l'actualisation des divergences de perception entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones suite au résultat du référendum de 1995. Il y a donc une absence partielle d'analyse à ce sujet.

De plus, les auteurs ayant écrit sur cette question l'ont surtout fait par le biais d'essais dans lesquels la démonstration n'est pas soutenue par une démarche empirique. Ainsi, bien que ces ouvrages supposent un discours entre les deux groupes, celui-ci n'est pas analysé, étudié ou

décortiqué, il n'est que théorisé. Nous convenons qu'il est difficile de trouver des traces écrites ou enregistrées de ce discours provenant directement des citoyens. Toutefois, une analyse du discours provenant des médias constituerait une alternative intéressante afin d'avoir accès à un corpus pouvant s'étendre de 1995 à aujourd'hui.

### **2.3 Question spécifique de recherche**

Pour tenter de répondre à ces lacunes analytiques, nous devons poser une question spécifique de recherche qui permettra d'actualiser le cadre théorique quant aux divergences de perception entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones dans le contexte post-référendaire. Nous devons également soutenir notre démonstration par une démarche empirique qui permettra d'analyser le discours entre les deux groupes. Pour répondre à cette deuxième exigence, ce sont les médias écrits qui seront étudiés. Les médias écrits sont facilement accessibles, et ce, tant chez les Canadiens anglophones que les Québécois francophones. Bien qu'ils ne représentent pas le discours de l'ensemble des citoyens, leur discours a une influence auprès de ces citoyens, notamment lorsqu'il est question de journaux diffusés à grande échelle. L'étude des divergences entre les médias écrits canadiens anglophones et québécois francophones représente donc une alternative intéressante afin de décortiquer l'évolution du discours dans le contexte post-référendaire.

La question spécifique de cette recherche sera la suivante :

Dans le contexte post-référendaire de 1995, comment ont évolué les divergences de perception entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones dans le traitement médiatique d'événements à teneur politique qui les interpellent?

### **2.4 Hypothèse et indicateurs**

Nous postulons comme hypothèse que, dans le contexte post-référendaire de 1995 à nos jours, les divergences de perception entre les journaux canadiens anglophones et les journaux québécois francophones persistent et sont influencées par la conception qu'ils ont chacun de leur propre



nationalisme. Les divergences entre les deux groupes s’expliqueraient ainsi par leur conception distincte de la place du Québec dans le Canada, conception influencée par les éléments qui caractérisent soit le nationalisme canadien ou le nationalisme québécois.

Ainsi, la recherche portera sur deux groupes définis, soit les journaux canadiens anglophones et les journaux québécois francophones. Afin de vérifier l’hypothèse selon laquelle les divergences de perception sont fondées sur la conception qu’ont chacun des groupes de son propre nationalisme, des indicateurs basés sur les principales caractéristiques des nationalismes canadiens et québécois ont été déterminés. Ces indicateurs sont tirés de la revue de la littérature et représentent les éléments qui ressortent des écrits des différents auteurs. Les éléments choisis sont donc ceux qui font consensus chez plusieurs auteurs ou qui sont au centre de l’argumentaire d’un des auteurs. Ils ont également été sélectionnés et formulés afin qu’une comparaison entre les indicateurs du nationalisme canadien et ceux du nationalisme québécois puisse être faite.

**Tableau 2.1 – Indicateurs du nationalisme canadien et du nationalisme québécois**

<b>Nationalisme canadien (multiculturalisme)</b>	<b>Nationalisme québécois (identitaire)</b>
Diversité	Interculturalisme
Droits individuels	Collectivité et droits collectifs
Territoire	Langue
Valeurs canadiennes	Culture québécoise
	Histoire nationale
Références aux traditions britanniques, au parlementarisme	Référence à la France, au républicanisme et aux autres pays multinationaux

Pour le nationalisme canadien, cinq indicateurs ont été choisis :

Le premier indicateur du nationalisme canadien est celui de la présence d’une **diversité** au sein de la population. Avec l’adoption par le gouvernement Trudeau de la Politique canadienne du multiculturalisme, la diversité canadienne est devenue le principal élément de l’unité canadienne. Cette notion de diversité transparaît également dans la Charte canadienne des droits et libertés. Il

n'est donc pas surprenant que cet élément central du multiculturalisme se retrouve dans les écrits de plusieurs auteurs, tels que Bissoondath, Kymlicka, Seymour, ainsi que Gagnon et Iacovino. Comme le mentionne la politique canadienne du multiculturalisme, cette diversité est vécue sur les plans « [...] de la race, du patrimoine culturel, de l'appartenance ethnique, de la religion, et des origines nationales »<sup>94</sup>.

Le deuxième indicateur du nationalisme canadien porte sur l'importance des **droits individuels** de chaque citoyen canadien. Ces droits individuels sont bien entendu reconnus et protégés par la Charte canadienne des droits et libertés qui a été incluse dans la Constitution en 1982. Dans ses écrits, Bédard décrit la nation canadienne comme étant une société d'individus protégés par une Charte. Gagnon et Iacovino, ainsi que Seymour, font un constat semblable lorsqu'ils notent que depuis l'implantation du multiculturalisme canadien, la notion de droits individuels a pris le dessus sur la préservation des droits collectifs. Seymour souligne également que selon lui, le Canada est une nation exclusivement civique, et donc, la Charte des droits et libertés fait partie des éléments dressant les grandes lignes du projet national canadien.

Le troisième indicateur du nationalisme canadien traite de l'importance du **territoire**, notamment pour définir les frontières de la nation. Le nationalisme canadien est décrit par des auteurs comme Seymour comme étant un nationalisme civique. En ce sens, la notion de territoire devient la principale balise permettant de délimiter la nation canadienne, ainsi que la population qu'elle représente.

Le quatrième indicateur du nationalisme canadien traite de l'importance pour le Canada de maintenir des **valeurs** dites **canadiennes**. Selon Grant, la vision commune de la nation canadienne doit se baser notamment sur les valeurs qui rassemblent les citoyens. Dans sa critique du multiculturalisme, Bissoondath insiste également sur le fait que ce dernier a affaibli la notion de valeurs canadiennes communes à l'ensemble de la population. Il faut noter que les auteurs traitant de cette question ne précisent pas quelles sont ces valeurs canadiennes. Toutefois, ils insistent, dans leurs écrits, sur l'importance de maintenir celles-ci afin de renforcer le nationalisme canadien.

---

<sup>94</sup> CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. *Op. cit.*

Le cinquième indicateur du nationalisme canadien est celui des références aux **traditions britanniques et au parlementarisme**. Comme le présente George Grant, cet élément est une des principales caractéristiques à la base du nationalisme canadien et permet, notamment, de distinguer le Canada de son voisin du sud, les États-Unis.

Bien que des éléments comme la présence francophone et autochtone au sein du Canada et l'importance d'une économie indépendante soient des caractéristiques du nationalisme canadien ciblées par plusieurs auteurs, ils n'ont pas été retenus comme indicateur. En effet, pour ce qui est de la question francophone et autochtone, elle sera traitée sous l'angle de la diversité et des droits individuels, ce qui représente davantage la vision multiculturaliste actuelle de la nation. En ce qui a trait à la question de l'économie, cette caractéristique se retrouvant aussi dans les éléments du nationalisme québécois, elle ne sera pas traitée ni pour l'un, ni pour l'autre, puisqu'elle ne contribuait pas à analyser les divergences entre les groupes étudiés.

Pour le nationalisme québécois, six indicateurs ont été choisis :

Le premier indicateur du nationalisme québécois est l'utilisation du modèle de l'**interculturalisme** en ce qui a trait à la gestion de la diversité ethnoculturelle. Comme le présente Bouchard, Kymlicka, ainsi que Gagnon et Iacovino, l'interculturalisme québécois se distingue du multiculturalisme canadien puisqu'il fait appel à un « contrat moral » qui prévoit la préservation de la langue française, ainsi que la construction d'une « culture publique commune ». Selon Parenteau, ces exigences plus strictes qu'ont les Québécois en matière d'intégration des immigrants se distinguent du multiculturalisme canadien qui prône davantage une protection des droits individuels, ainsi qu'un « laisser vivre ».

Le deuxième indicateur du nationalisme québécois est la présence d'une **collectivité québécoise** et l'importance donnée aux **droits collectifs**. En effet, les Québécois ne se définissent pas seulement en tant qu'individu, mais aussi en tant que collectivité. Ils partagent une vision commune de leur avenir. D'après les écrits de Balthazar, la notion d'émancipation collective apparaît au Québec avec la Révolution tranquille. L'importance de la collectivité et de la défense de droits collectifs chez les Québécois est également soulignée par Bouchard et Keating. Selon Parenteau, l'importance de la vie collective chez les Québécois et l'importance des efforts mis en

place par l'État québécois afin de promouvoir l'identité québécoise est un autre élément distinguant le Québec du Canada où la primauté est accordée aux droits individuels.

Le troisième indicateur du nationalisme québécois est la **langue**. Les Québécois ont historiquement été la plus grande concentration de francophones en Amérique de Nord. En tant que communauté linguistique minoritaire, ils ont dû s'assurer de préserver cette langue qui est demeurée, à ce jour, leur langue officielle. Pour les personnes immigrantes, l'apprentissage de cette langue est souhaitable afin de participer pleinement à la vie publique. La caractéristique du nationalisme québécois qu'est la langue revient dans plusieurs écrits étudiés, soit ceux de Balthazar, Bouchard, Keating et Seymour.

Le quatrième indicateur du nationalisme québécois porte sur la présence d'une **culture** propre à la nation. Cette culture se distingue par son volet artistique autosuffisant (littérature, cinéma, télévision, musique, etc.), mais aussi par un système de valeurs et de traditions qui se démarque du reste du pays. Tout comme la langue, c'est une caractéristique du nationalisme québécois qui revient dans plusieurs écrits étudiés, soit ceux de Balthazar, Bouchard et Seymour.

Le cinquième indicateur du nationalisme québécois traite de l'**histoire nationale**. Comme le présente Balthazar, cette notion est apparue par le biais des écrits de François-Xavier Garneau et en réponse aux propos de Lord Durham. Cet élément est demeuré une caractéristique majeure du nationalisme et son importance est soulignée par des auteurs comme Bock-Côté et Seymour.

Le sixième indicateur du nationalisme québécois porte sur les **références à la France, au républicanisme et aux autres pays multinationaux**. Comme l'expliquait Balthazar, la préservation de certaines coutumes françaises, telles que l'utilisation du Code civil napoléonien, est à la base du nationalisme canadien-français. Quelques-unes de ces coutumes ont été préservées et demeurent encore aujourd'hui. Des auteurs comme Parenteau soulignent également que la façon dont les Québécois se représentent comme peuple relève du modèle républicain. Finalement, sur certaines notions, le Québécois réfère davantage aux Français et à la population provenant d'autres pays multinationaux (Suisse, Belgique, Espagne, etc.) qu'aux Canadiens anglophones.

Deux autres caractéristiques du nationalisme québécois reviennent dans plusieurs écrits, mais n'ont pas été retenues comme indicateur, soit la religion catholique et l'importance de

l'économie. Bien que la religion ait été, pendant longtemps, un des principaux éléments du nationalisme canadien-français, et ce, jusqu'à la Révolution tranquille, à notre époque, l'Église catholique a perdu une grande partie de son pouvoir sur la population québécoise. Comme le souligne Parenteau, depuis que la population québécoise s'est affranchie de l'Église « [...] la religion catholique ne constitue plus un élément identitaire du peuple québécois »<sup>95</sup>. Pour ce qui est de l'économie, comme souligné plus haut, cet élément se retrouvait pour les deux nationalismes. Ainsi, prendre cet élément comme indicateur n'aurait pas contribué à vérifier les divergences entre les deux groupes.

## **2.5 Stratégie de vérification**

### **2.5.1 Les méthodes d'analyses**

Afin de vérifier empiriquement l'hypothèse de cette recherche, une analyse du discours sera effectuée sur des articles de journaux écrits provenant des deux groupes ciblés, soit les médias canadiens anglophones et les médias québécois francophones. Cette analyse de discours se basera sur les indicateurs ci-haut mentionnés afin de vérifier si les divergences entre les groupes persistent bel et bien et si celles-ci sont influencées par la conception qu'a chacun des groupes de leur propre nationalisme. La vérification de notre hypothèse de recherche se fera donc principalement dans le cadre d'une analyse de nature qualitative. Celle-ci sera toutefois précédée d'une analyse de nature quantitative qui permettra de dresser un premier portrait des similitudes et divergences entre les journaux anglophones et francophones et, ainsi, de pouvoir mieux identifier les éléments qu'il sera pertinent d'investiguer dans l'analyse qualitative.

#### ***2.5.1.1 Analyse qualitative***

L'analyse qualitative sera effectuée sur un échantillonnage du corpus afin de vérifier *in situ* comment les conceptions du nationalisme propre à chacun des groupes s'élaborent, et surtout, en quoi elles divergent ou se rejoignent. Cette analyse demandera une analyse en profondeur de l'échantillonnage choisi. Nous pourrons ainsi vérifier si les thèses élaborées par les auteurs de

---

<sup>95</sup> Danic PARENTEAU, *op. cit.*, p. 29

notre revue de la littérature se retrouvent dans les principaux discours qui caractérisent les médias canadiens anglophones et les médias québécois francophones.

Plus précisément, cette analyse qualitative sera axée sur les indicateurs des nationalismes canadiens et québécois les plus présents dans les articles et, lorsque pertinent, sur d'autres éléments de divergences. Elle permettra d'analyser les éléments dans leur contexte, ainsi que l'angle sous lequel ils sont traités. Pour chaque élément analysé, cinq articles francophones et cinq articles anglophones seront choisis au hasard, sauf si l'élément en question se trouve dans moins de cinq articles. Une attention particulière sera portée afin qu'au moins un article par journal soit analysé<sup>96</sup>.

Afin d'identifier les éléments qui y seront analysés, cette analyse sera précédée d'une analyse quantitative qui sera effectuée sur tout le corpus.

### ***2.5.1.2 Analyse quantitative***

L'analyse de nature quantitative sera préalable à l'analyse qualitative. Elle visera à dresser un premier portrait des divergences et similitudes entre les deux groupes, ainsi que des principaux thèmes liés aux nationalismes en effectuant une codification qui sera par la suite traitée à l'aide du logiciel *SPSS*. Une grille d'analyse a été conçue à cet effet. Bien que notre hypothèse se concentre sur les conceptions du nationalisme de chacun des groupes, nous avons établi une grille d'analyse qui permettra aussi de comparer des données portant sur le type, le ton et l'orientation des articles, ainsi que sur les références à des événements historiques et à des personnalités publiques. Puisque cette analyse servira surtout à identifier les éléments qui seront traités dans l'analyse qualitative, il semblait opportun d'élargir la portée de l'analyse afin de dresser un portrait juste du traitement médiatique de chacun des groupes.

Ainsi, les informations colligées permettront principalement d'alimenter notre analyse. Ce premier portrait nous semble essentiel afin d'être en mesure de bien cibler les éléments à analyser dans le cadre de l'analyse qualitative<sup>97</sup>.

---

<sup>96</sup> Une version complète de la grille d'analyse qualitative est disponible en Annexe 1.

<sup>97</sup> Une version complète de la grille d'analyse quantitative est disponible en Annexe 2.

Tableau 2.2 – Extrait de la grille d’analyse quantitative (SPSS)

<b>Informations sur la forme des articles</b>	<u>Type d’article</u>	Article d’information
		Chronique
		Éditorial
		Section Débats ou Idées
		Courrier des lecteurs
		Vox pop
		Extraits ou reprise de discours
		Section Arts
		Section Perspective
	<u>Orientation de l’article<sup>98</sup></u>	Manifestement défavorable
		Plutôt favorable
		Neutre
		Plutôt favorable
		Manifestement favorable
		Difficilement identifiable
	<u>Ton de l’article</u>	Factuel
		Positif
		Humoristique
		Ironique
Dramatique		
Négatif		
Variable		
<b>Informations sur les références à des événements et/ou des personnalités</b>	<u>Références à des événements historiques</u>	<i>Inscrire les événements auxquels les articles font référence</i>
	<u>Références à des personnalités publiques</u>	<i>Inscrire les personnalités auxquelles les articles font référence</i>
<b>Références à des indicateurs du</b>	<u>Référence à la notion de diversité</u>	Oui

<b>nationalisme canadien</b>		Non
	<u>Référence à la notion de droits individuels</u>	Oui
		Non
	<u>Référence à la notion de traditions britanniques et au parlementarisme</u>	Oui
		Non
	<u>Référence à la notion de territoire</u>	Oui
	Non	
<u>Référence à la notion de valeurs canadiennes</u>	Oui	
	Non	
<b>Références à des indicateurs du nationalisme québécois</b>	<u>Référence à la notion d'interculturalisme</u>	Oui
		Non
	<u>Référence à la notion de collectivité et de droits collectifs</u>	Oui
		Non
	<u>Référence à la France, au républicanisme et autres pays multinationaux</u>	Oui
		Non
	<u>Référence à la notion de langue</u>	Oui
		Non
	<u>Référence à la notion de culture québécoise</u>	Oui
		Non
	<u>Référence à la notion d'histoire nationale</u>	Oui
		Non



### 2.5.2 La composition et la provenance du corpus

Les articles du corpus seront tirés de six journaux. Du côté anglophone, les journaux seront le *Toronto star*, *The Globe and Mail* et *The National Post*. Du côté francophone, les articles proviendront du Journal de Montréal<sup>99</sup>, de La Presse et du Devoir.

Chacun de ces journaux a été choisi pour des raisons bien particulières. Tout d'abord, il est nécessaire d'avoir une représentation équivalente en français et en anglais. Ensuite, les journaux choisis devaient représenter un large éventail de lecteurs, donc des quotidiens à grand tirage et présentant une diversité au niveau de la ligne éditoriale.

Le Toronto star a été choisi principalement pour son large lectorat. En effet, il est le quotidien le plus lu au pays<sup>100</sup>. Historiquement, il appuie le Parti Libéral du Canada. Quant au Globe and mail, il est le journal le plus distribué. Sa ligne éditoriale a été en faveur des libéraux jusqu'en 2006 pour ensuite rejoindre davantage les idées du Parti conservateur. Pour ce qui est du National Post, il a été créé en 1998 pour combler le manque de journaux écrits appuyant les idées conservatrices.

Du côté des journaux francophones, le Journal de Montréal, tout comme le Toronto star, a été choisi pour son large lectorat. Il se définit comme ayant « une ligne éditoriale très sobre »<sup>101</sup> et est reconnu pour l'utilisation d'un ton plus populaire. La Presse est aussi un quotidien très consulté. Bien que sa ligne éditoriale soit en faveur d'un fédéralisme canadien, ces chroniqueurs sont indépendants. Finalement, Le Devoir se dit un journal « libre et indépendant » et n'être « au service d'aucune idéologie ni d'aucun parti politique »<sup>102</sup>. Ce dernier a toutefois pris position pour le camp du «Oui» lors du référendum de 1995<sup>103</sup>.

---

<sup>99</sup> Les archives du contenu du Journal de Montréal pour la fin des années 1990 ne sont toutefois pas disponibles en ligne et l'accès aux microfilms de cette période est très difficile. Malgré de nombreuses démarches et requêtes en ce sens, il ne nous a pas été possible de se procurer les archives du Journal de Montréal pour l'événement du dépôt du projet de loi sur la clarté.

<sup>100</sup> THE STAR, *About us : History of The Toronto Star*, [En ligne], sans date, <http://www.thestar.com/aboutus>, (Page consultée le 19 août 2012).

<sup>101</sup> QUÉBECOR, *Le Journal de Montréal*, [En ligne], sans date, [http://www.quebecor.com/fr/journaux/le\\_journal\\_de\\_montreal](http://www.quebecor.com/fr/journaux/le_journal_de_montreal), (Page consultée le 19 août 2012).

<sup>102</sup> LE DEVOIR, *Le Devoir : politique d'information*, [En ligne], sans date, <http://www.ledevoir.com/le-devoir/le-devoir>, (Page consulté le 19 août 2012).

<sup>103</sup> ARCHIVES DE RADIO-CANADA, *Lise Bissonnette, directrice du « Devoir »*, [En ligne], sans date, [http://archives.radio-canada.ca/art\\_de\\_vivre/medias/clips/13304/](http://archives.radio-canada.ca/art_de_vivre/medias/clips/13304/), (Page consultée le 16 mai 2015).

Les articles de ces journaux qui seront sélectionnés pourront être de différents types : articles d'information, chroniques, courrier des lecteurs, éditoriaux, vox pop ou provenir de sections spécialisées (ex. sections débats et idées).

### **2.5.3 Les événements analysés**

Les articles de journaux analysés seront tirés de la couverture médiatique de trois événements à teneur politique qui ont interpellé les deux groupes étudiés, soit le dépôt du projet de loi sur la clarté, la reconnaissance de la nation québécoise et l'annonce des cinq propositions du gouvernement québécois afin de poursuivre la démarche de séparation des religions et de l'État (Charte des valeurs). Une mise en contexte de chaque événement précédera l'analyse de ceux-ci afin de bien situer le lecteur.

Pour le premier événement, soit le dépôt du projet de loi sur la clarté, le corpus sera formé d'articles parus dans les deux semaines suivant le dépôt du projet loi, soit du 10 décembre 1999 au 24 décembre 1999. Pour les journaux francophones, le mot-clé « clarté » sera utilisé pour cibler les articles traitant de ce sujet. Pour les articles anglophones, une recherche plus large avec le mot-clé « Québec » sera faite, puisque la façon de nommer le projet de loi varie du côté des Canadiens anglophones.

Pour le deuxième événement, la reconnaissance de la nation québécoise, le corpus sera formé d'articles parus entre le 27 novembre et le 11 décembre 2006. Pour les articles anglophones et francophones, le mot-clé qui sera utilisé est le terme « nation ».

Pour le troisième événement, l'annonce des cinq propositions de la Charte des valeurs, le corpus sera formé d'articles parus dans la semaine suivant l'annonce des propositions, soit du 10 au 17 septembre 2013. Pour les articles francophones, le mot-clé utilisé sera le terme « charte ». Pour les articles anglophones, les mots-clés « value » ou « charter » devront se retrouver dans les articles sélectionnés.

## 2.6 Limites de la recherche

Puisqu'il est difficile de trouver des traces écrites ou enregistrées du discours des citoyens canadiens anglophones et québécois francophones, la vérification empirique de cette recherche se fera par le biais d'une analyse du discours provenant des médias écrits de chacun des groupes. Cette utilisation des médias écrits, bien qu'elle demeure une alternative intéressante, constitue un filtre et ne peut remplacer le discours provenant directement de la population.

De plus, afin de circonscrire la recherche, le corpus ne sera composé d'articles de certains journaux ciblés. La recherche ne tient donc pas compte des autres médias, tels que la télévision, la radio et Internet. De plus, elle ne tient compte que de journaux ayant un plus grand lectorat, et ce, malgré que certains journaux régionaux ou moins populaires auraient pu apporter des nuances à l'analyse.

Ensuite, le caractère bilingue du corpus crée une complexité dans l'interprétation de certains termes. Bien qu'une attention particulière sera portée aux définitions des termes dans leur langue d'origine, certaines nuances pourraient nous échapper.

Finalement, la recherche s'attardera à deux groupes ciblés, soit les Canadiens anglophones et les Québécois francophones. Toutefois, les enjeux entourant la diversité canadienne ne s'arrêtent pas qu'à ces derniers. En effet, la place d'autres minorités dans le Canada (peuples autochtones, personnes immigrantes, etc.) ne sera pas explorée dans le cadre de cette recherche. De plus, les enjeux entourant la présence de Québécois anglophones et des Canadiens francophones hors Québec seront peu abordés.

## Chapitre 3 – La loi sur la clarté

### 3.1 Mise en contexte

La Cour Suprême s’est exprimée, en 1998, sur la possibilité pour le Québec de faire sécession de manière unilatérale. Dans son Renvoi, elle stipule qu’une déclaration unilatérale d’indépendance serait inconstitutionnelle, mais qu’un amendement constitutionnel rendrait la sécession possible. Elle y indique également que le Québec peut tenir un référendum à ce sujet et qu’avec une question et une majorité claire en faveur de la sécession, le reste du Canada aurait l’obligation constitutionnelle de négocier l’accession du Québec à l’indépendance<sup>104</sup>.

Le gouvernement libéral de Jean Chrétien et son ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, déposent à la Chambre des communes, le 10 décembre 1999, un projet de loi en réponse à ce Renvoi. La *Loi donnant effet à l’exigence de clarté formulée par la Cour suprême du Canada dans son avis sur le Renvoi relatif à la sécession du Québec*, communément appelé la Loi sur la clarté, sera sanctionnée le 29 juin 2000. Elle a pour objectif de « dicter les conditions et les méthodes qui permettraient au Parlement fédéral de déterminer la clarté d’une question référendaire sur la sécession et d’établir les critères d’une majorité claire »<sup>105</sup>. Le projet de loi sur la clarté vient donc clarifier les conditions exigées par Ottawa pour que le fédéral accepte de négocier une possible sécession du Québec et ainsi baliser la marge de manœuvre du Québec quant à son autodétermination.

Le gouvernement québécois de Lucien Bouchard réagit au dépôt du projet de loi sur la clarté en proposant son propre projet de loi visant à réaffirmer le droit à l’autodétermination du Québec. La *Loi sur l’exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l’État du Québec* sera sanctionnée le 13 décembre 2000. Elle s’inspire également du Renvoi de la Cour Suprême sur la sécession du Québec.

Dans ce chapitre, nous analyserons les articles de journaux parus à la suite du dépôt du projet de loi sur la clarté. Cet événement est celui le plus près du référendum de 1995. Il en est d’ailleurs

---

<sup>104</sup> L’ENCYCLOPEDIE CANADIENNEg, *op.cit.*

<sup>105</sup> Alain-G. GAGNON et Raffaele IACOVINO, *op.cit.*, p. 211.

une conséquence directe. Il sera donc intéressant d'analyser les réactions des médias tant francophones qu'anglophones à celui-ci afin de vérifier la nature des divergences entre les deux groupes face à cet événement qui les interpellent. Comme prévu dans la méthodologie, une analyse quantitative permettra d'abord de brosser un premier portrait des similitudes et divergences entre les articles canadiens anglophones et québécois francophones<sup>106</sup>. Cette analyse se concentrera sur le type, l'orientation et le ton des articles, ainsi que sur la présence de références à des événements historiques et à des personnalités publiques. Elle permettra également de vérifier la présence des indicateurs du nationalisme canadien et québécois dans les articles. Ensuite, une analyse qualitative permettra d'analyser plus précisément certains éléments dans le contexte et l'angle sous lequel ils ont été traités<sup>107</sup>. Il sera ainsi possible de vérifier si les thèses élaborées par les auteurs de notre revue de la littérature se retrouvent dans les principaux discours qui caractérisent les médias écrits canadiens anglophones et québécois francophones et, ainsi, de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse stipulant que les divergences entre les deux groupes sont influencées par la conception qu'ont chacun de ceux-ci de leur propre nationalisme.

## **3.2 Analyse quantitative**

Pour cet événement, le corpus de l'analyse quantitative est composé de 57 articles francophones et 86 articles anglophones. Du côté francophone, 30 proviennent de La Presse et 27 du journal Le Devoir<sup>108</sup>. Pour les articles anglophones, 34 proviennent du Toronto Star, 30 du National Post et 22 du Globe and Mail.

### **3.2.1 Le type des articles**

Le traitement de l'information lié à cet événement s'est majoritairement fait par le biais d'articles d'information, et ce, tant chez les journaux francophones que les journaux anglophones. Pour les

---

<sup>106</sup> La grille d'analyse utilisée à cet effet est disponible en Annexe 1.

<sup>107</sup> La grille d'analyse utilisée à cet effet est disponible en Annexe 2.

<sup>108</sup> Rappelons que les archives du contenu du Journal de Montréal pour la fin des années 1990 n'est pas disponible en ligne et que l'accès aux microfilms pour cette période est très difficile. C'est pourquoi aucun article en provenance de ce journal n'a été analysé pour cet événement.

journaux francophones, les articles d'informations représentent 63,2% des articles. Pour les journaux anglophones, ils représentent 69,8% des articles.

Plus précisément, le journal Le Devoir a 70,4% de ses articles qui sont des articles d'information. Ce quotidien a également traité de cet événement par le biais d'éditoriaux (14,8%) et d'articles provenant de la section débats ou idées (14,8%). Pour les articles du journal La Presse, le traitement de l'information s'est fait par des articles de types un peu plus variés. En effet, si 56,7% sont des articles d'information, on retrouve aussi 16,7% de chronique, ainsi que 13,3% d'éditoriaux.

Pour le Toronto Star, près de tous les articles sont des articles d'information (91,2%). Finalement, le traitement de l'information s'est fait par des articles de type un peu plus varié pour ce qui est du Globe and Mail et du National Post. Ce dernier est le journal anglophone ayant le plus haut pourcentage d'éditoriaux, soit 26,7% des articles analysés.

**Tableau 3.1 – Loi sur la clarté : Types d'article**

	La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Articles d'information	17	56,7	19	70,4	36	63,2	31	91,2	14	63,6	15	50,0	60	69,8
Chroniques	5	16,7	0	0	5	8,8	1	2,9	1	4,5	3	10,0	5	5,8
Courrier des lecteurs	2	6,7	0	0	2	3,5	0	0	3	13,6	1	3,3	4	4,7
Éditorial	4	13,3	4	14,8	8	14,0	0	0	2	9,1	8	26,7	10	11,6
Extraits ou reprise de discours	1	3,3	0	0	1	1,8	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Section débats ou idées	1	3,3	4	14,8	5	8,8	0	0	2	9,1	3	10,0	5	5,8
Vox pop	0	0	0	0	0	0	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Total	30	100	27	100	57	100	34	100	22	100	30	100	86	100

### 3.2.2 L'orientation et le ton des articles

Les résultats tendent à démontrer que les journaux francophones ont réagi plus vivement et négativement que les journaux anglophones au dépôt du projet de loi.

En effet, les articles francophones, particulièrement ceux du journal Le Devoir, présentent un plus grand pourcentage d'articles ayant une orientation défavorable (49,1%) que les articles provenant des journaux anglophones (25,6%). Inversement, les articles anglophones, particulièrement ceux provenant du National Post, présentent un plus grand pourcentage d'articles ayant une orientation favorable (39,5%) ou difficilement identifiable (30,2%) que les articles provenant des journaux francophones (28,1% favorable et 19,3% difficilement identifiable). Il faut toutefois apporter certaines nuances à ces observations puisque l'orientation des différents articles n'est pas aussi tranchée d'un journal à l'autre. En effet, les résultats de La Presse, du Toronto Star et du Globe and Mail sont plus partagés.

**Tableau 3.2 – Loi sur la clarté : Orientation des articles**

	La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Favorable	11	36,7	5	18,5	16	28,1	13	38,2	8	36,4	13	43,3	34	39,5
Neutre	1	3,3	1	3,7	2	3,5	2	5,9	1	4,5	1	3,3	4	4,7
Défavorable	12	40,0	16	59,3	28	49,1	11	32,4	7	31,8	4	13,3	22	25,6
Difficilement identifiable	6	20,0	5	18,5	11	19,3	8	23,5	6	27,3	12	40,0	26	30,2
Total	30	100	27	100	57	100	34	100	22	100	30	100	86	100

Pour les journaux francophones, ce sont les articles ayant un ton négatif (36,8%) ou factuel (29,8%) qui se démarquent. Tandis que chez les journaux anglophones, le ton des différents articles est plus partagé. En effet, 24,4% des articles ont un ton factuel, 24,4% ont un ton ironique, 16,3% un ton positif et 12,8% un ton négatif. Notons que les articles ayant un ton ironique sont plus présents du côté anglophone (10,5%) que du côté francophone (1,8%).

**Tableau 3.3 – Loi sur la clarté : Ton des articles**

	La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Factuel	8	26,7	9	33,3	17	29,8	5	14,7	7	31,8	9	30,0	21	24,4
Positif	4	13,3	1	3,7	5	8,8	6	17,6	5	22,7	3	10,0	14	16,3
Humoristique	1	3,3	0	0	1	1,8	1	2,9	2	9,1	3	10,0	6	7,0
Ironique	0	0	1	3,7	1	1,8	1	2,9	2	9,1	6	20,0	9	10,5
Dramatique	3	10,0	2	7,4	5	8,8	3	8,8	1	4,5	0	0	4	4,7
Négatif	13	43,3	8	29,6	21	36,8	7	20,6	1	4,5	3	10,0	11	12,8
Variable	1	3,3	6	22,2	7	12,3	11	32,4	4	18,2	6	20,0	21	24,4
Total	30	100	27	100	57	100	34	100	22	100	30	100	86	100

### 3.2.3 Les références événementielles

Nous constatons d'abord que plus de la moitié des articles, tant francophones qu'anglophones, font référence à des événements historiques.

Cependant, les journaux francophones semblent avoir un rapport plus consensuel face aux événements historiques que les journaux anglophones. Si les journaux anglophones citent un plus grand nombre d'événements que les journaux francophones, 10 des 15 événements cités ne le sont que dans un seul article. Ainsi, les journaux francophones font référence à un nombre plus restreint d'événements et ceux-ci font davantage consensus auprès des journalistes.

Sinon, pour les deux groupes, l'événement le plus cité est le référendum de 1995 (33,2% des articles francophones et 44,2% des articles anglophones). Les journaux francophones et anglophones font également référence au référendum de 1980 dans une proportion similaire d'articles, soit dans 17,5% des articles francophones et 16,3% des articles anglophones. Ces similitudes s'expliquent, notamment, par le fait que le projet de loi sur la clarté est directement lié à la question des référendums québécois sur la souveraineté.

Nous observons toutefois que les journaux francophones font référence dans un pourcentage plus élevé au Rapatriement de la Constitution (17,5%) que les articles anglophones (4,7%). Inversement, les journaux anglophones font référence dans un pourcentage plus élevé à l'Accord du Lac Meech (11,6%) que les journaux francophones (3,5%). (Le tableau contenant toutes les données à ce sujet est disponible en Annexe 3).



### ***3.2.4 Les références à des personnalités***

Les résultats nous ont permis de constater que deux personnalités semblent plus populaires chez chacun des groupes. En effet, les articles francophones ont attribué une place plus importante à Stéphane Dion que les articles anglophones (56,2% contre 33,7%). Inversement, les articles anglophones ont davantage associé Lucien Bouchard à cet événement que les articles francophones (61,6% contre 49,1%). Il semble donc que ces hommes sont reconnus, par chacun des groupes, comme étant responsables du débat en cours. Une analyse plus approfondie du contexte entourant les références à ces personnalités sera donc faite dans le cadre de l'analyse qualitative. Il sera intéressant de vérifier pourquoi les références à ces deux personnalités sont aussi présentes dans les articles, mais surtout, pourquoi elles le sont davantage chez un groupe que chez l'autre.

Sinon, les résultats des journaux francophones et anglophones sont, somme toute, assez similaires en ce qui a trait aux personnalités les plus fréquemment citées. Si quelques divergences sont observables quant au rang de classement de certaines personnalités, des écarts sont aussi observables entre les journaux d'un même groupe.

Plus précisément, presque la totalité des articles analysés fait référence à des personnalités publiques, soit 96,5% des articles, et ce, autant du côté des journaux francophones que des journaux anglophones. La personnalité la plus fréquemment citée, pour les deux groupes, est Jean Chrétien, alors Premier ministre du Canada, et ce, dans 61,4% des articles francophones et 69,8% des articles anglophones.

Pour les journaux francophones, 52,6% des articles font référence à Stéphane Dion, 49,1% à Lucien Bouchard et 35,1% à Jean Charest. Plus de 10% des articles font aussi référence à Joe Clark (19,8%), Preston Manning (16,3%), Joseph Facal (16,3%), Gilles Duceppe (14%), Mario Dumont (14%) et Robert Bourassa (11,6%). Il faut toutefois noter que certaines divergences sont observables dans les résultats des différents journaux francophones. Par exemple, si Lucien Bouchard est cité dans 63% des articles du Devoir, il ne se retrouve que dans 36,7% des articles de La Presse.

Pour les journaux anglophones, 61,6% des articles citent Lucien Bouchard, 33,7% Stéphane Dion et 33,7% Jean Charest. Plus de 10% des articles font également référence à Joe Clark (19,8%), Preston Manning (16,3%), Joseph Facal (16,3%), Gilles Duceppe (14%), Mario Dumont (14%) et Robert Bourassa (11,6%).

Toutefois, le classement des personnalités les plus fréquemment citées diverge entre les différents journaux anglophones. Si, pour le Toronto Star et le Globe and Mail, les articles font référence en plus grand nombre à Jean Chrétien (88,2% et 68,1%), c'est Lucien Bouchard qui est le plus souvent cité dans les articles du National Post (63,3%). Jean Chrétien arrive donc au deuxième rang (50%). D'autres divergences sont également observables. Par exemple, le National Post fait référence dans un plus grand pourcentage aux personnalités suivantes : Joe Clark (30%) et Joseph Facal (26,7%). Inversement, Gilles Duceppe est cité moins souvent que dans les autres journaux, soit dans 6,7% des articles. Finalement, il faut noter que, bien que seulement 14% des articles anglophones fait référence à Mario Dumont, ce dernier est cité dans 20,6% des articles du Toronto Star. (Le tableau contenant toutes les données à ce sujet est disponible en Annexe 4).

### ***3.2.5 Les indicateurs du nationalisme***

Nous constatons d'abord que les indicateurs du nationalisme québécois apparaissent dans un plus grand pourcentage d'articles francophones que d'articles anglophones. En effet, 35,1% des articles francophones font référence à l'indicateur de la collectivité et des droits collectifs et 21,1% à l'indicateur de l'histoire. Du côté anglophone, seulement 14% des articles font référence à l'indicateur de la collectivité et des droits collectifs et aucun autre indicateur ne se retrouve dans plus de 10% des articles analysés. Bien que ces observations laissent présager que les journaux québécois francophones réfèrent à une conception de la nation qui serait influencée par le nationalisme québécois, certaines nuances doivent être apportées. Les journaux francophones font aussi référence dans un pourcentage important aux indicateurs du territoire (31,6%) et des droits individuels (17,5%), tous deux indicateurs du nationalisme canadien. Cela porte à se questionner sur la place, somme toute importante, que prennent ces indicateurs habituellement propres au nationalisme canadien dans les articles francophones.

Conséquemment, nous observons que les indicateurs du nationalisme canadien se retrouvent dans un pourcentage similaire d'articles francophones et anglophones. L'indicateur du territoire apparaît dans 30,2% des articles anglophones et l'indicateur des droits individuels dans 15,1% de ceux-ci.

**Tableau 3.4 – Loi sur la clarté : Indicateurs du nationalisme canadien**

Diversité	La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Diversité	2	6,7	2	7,4	4	7,0	0	0	1	4,5	1	3,3	2	2,3
Droits individuels	5	16,7	5	18,5	10	17,5	6	17,6	4	18,2	3	10,0	13	15,1
Traditions britanniques	0	0	1	3,7	1	1,8	1	2,9	0	0	1	3,3	2	2,3
Territoire	11	36,7	7	25,9	18	31,6	9	26,5	8	36,4	9	30,0	26	30,2
Valeurs canadiennes	0	0	0	0	0	0	1	2,9	1	4,5	0	0	2	2,3

**Tableau 3.5 – Loi sur la clarté : Indicateurs du nationalisme québécois**

Interculturalisme	La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Interculturalisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Collectivité et droits collectifs	12	40,0	8	29,6	20	35,1	5	14,7	2	9,1	5	16,7	12	14,0
Références à la France et à autres pays multinationaux	1	3,3	0	0	1	1,8	1	2,9	0	0	1	3,3	2	2,3
Langue	4	13,3	1	3,7	5	8,8	4	11,8	1	4,5	1	3,3	6	7,0
Culture québécoise	2	6,7	0	0	2	3,5	2	5,9	1	4,5	0	0	3	3,5
Histoire nationale	6	20,0	6	22,2	12	21,1	2	5,9	1	4,5	2	6,7	5	5,8

Afin de vérifier si les indicateurs qui se retrouvent le plus fréquemment dans les articles des deux groupes réfèrent bien à une conception typée du nationalisme, nous effectuerons une analyse plus approfondie de ces éléments dans le cadre de l'analyse qualitative. Cela permettra, dans un premier temps, de vérifier le contexte entourant la présence des références aux indicateurs du territoire et des droits individuels dans les articles francophones, ainsi que la présence de l'indicateur de la collectivité et des droits collectifs dans les articles anglophones. Ultiment,

les résultats de l'analyse qualitative permettront d'évaluer si les divergences observées entre les deux groupes sont influencées par la conception qu'ont ces derniers de leur propre nationalisme.

### **3.3 Analyse qualitative**

À la lumière des résultats de l'analyse quantitative, nous avons pu identifier les éléments qui seront traités dans le cadre de l'analyse qualitative. Ainsi, cette analyse s'est d'abord concentrée sur les quatre indicateurs des nationalismes canadien et québécois apparaissant le plus fréquemment dans les articles. L'objectif est donc de vérifier si ces indicateurs réfèrent bel et bien à une conception du nationalisme et si elles peuvent ainsi expliquer les divergences de perception entre les deux groupes à l'étude. L'analyse qualitative a également permis de vérifier le contexte entourant les références à Stéphane Dion et Lucien Bouchard en tant que personnalités publiques et pourquoi ces derniers sont cités davantage chez un groupe que chez l'autre.

#### ***3.3.1 L'indicateur du territoire***

Tant pour les journaux francophones qu'anglophones, nous constatons que la notion de territoire se retrouve dans les articles principalement afin de rapporter le contenu du projet de loi ou d'autres écrits où la question de la modification des frontières est abordée, et ce, de façon factuelle.

Bien que cela ne représente pas de tendance claire, nous observons tout de même que la notion de frontière semble prendre plus d'importance dans certains articles. C'est plus particulièrement le cas de deux articles anglophones et d'un article francophone.

Plus précisément, un des articles anglophones explique que le Parti québécois devrait comprendre que si le Canada peut être divisé, le Québec le peut aussi. L'autre article anglophone, ayant un ton plus ironique, propose un ajout à la Constitution prévoyant la fermeture immédiate des frontières s'il y avait une éventuelle séparation du Québec. Ainsi, l'utilisation de la notion de territoire dans ces deux articles est utilisée comme indicateur du nationalisme canadien et

confirme l'importance de la préservation des frontières pour certains Canadiens anglophones. Cela concorde avec une vision plus civique du nationalisme où la question de territoire est une balise importante afin de délimiter la notion et la population qu'elle représente, et ce, tel que le présente Seymour dans ses écrits.

Pour ce qui est de l'article francophone, celui-ci souligne que les Québécois seraient contre l'élément du projet de loi portant sur la question des frontières dans le cas d'une éventuelle séparation du Québec.

### ***3.3.2 L'indicateur des droits individuels***

Bien que la notion de droits individuels se retrouve dans un pourcentage similaire d'articles francophones et anglophones, nous observons quelques distinctions dans la façon d'aborder cette notion chez chacun des groupes. Si, du côté francophone, la notion de droits individuels prend des formes plus variées, du côté anglophone, celle-ci réfère, dans tous les articles, à la protection des droits des minorités, droits protégés par la Charte canadienne des droits et libertés. Ainsi, bien que les résultats ne démontrent pas de tendance claire permettant de conclure que la notion de droits individuels utilisée dans les articles réfère, de manière générale, à une conception du nationalisme canadien, ils confirment toutefois l'importance de la notion des droits individuels et de la Charte des droits et libertés pour les journaux canadiens anglophones. Cette observation concorde avec les écrits d'auteurs comme Gagnon et Iacovino ou Seymour.

D'ailleurs, pour deux des articles anglophones, la notion de droits individuels est utilisée comme indicateur du nationalisme canadien servant à analyser l'événement. Un des articles soulève que le projet de loi est un signal puissant démontrant que les discussions autour de la séparation du Québec impliqueraient, notamment, la question de la protection des minorités, tandis que l'autre explique que les partis d'opposition à la Chambre des communes trouvent difficile de s'opposer au principe de protection des droits des minorités dans le cas de l'éventuelle séparation d'une province. Enfin, les trois autres articles anglophones traitent de la notion de droits individuels d'un point de vue strictement factuel.

Pour ce qui est journaux francophones, nous observons qu'une certaine importance est accordée à la notion de droits individuels dans quelques-uns des articles analysés. En effet, un des articles rapporte le contenu du projet de loi québécois (en réponse au projet de loi sur la clarté) qui insiste sur « le droit de chaque citoyen d'exprimer son vote pour décider de notre avenir »<sup>109</sup>. Il faut noter que cet article cite un extrait du discours que Lucien Bouchard a adressé aux Québécois. Bien qu'à première vue cette référence à la notion de droit de vote pourrait être considérée comme un indicateur pour analyser le dépôt du projet de loi sur la clarté, le fait qu'elle soit accolée à une référence à la notion de collectivité (« décider de notre avenir ») demande de nuancer son impact. En effet, si la construction de la phrase met une certaine importance sur le droit de vote, c'est pour mettre en valeur le droit collectif qui y est rattaché. Ensuite, un article fait référence aux droits des anglophones québécois de demeurer au Canada suite à une séparation du Québec et un autre souligne que le projet de loi sur la clarté ne menace aucun des droits de la population québécoise. Pour ces deux articles, la notion de droits individuels sert bel et bien à analyser l'événement. Malgré qu'il n'y ait pas de tendance claire permettant de déterminer que l'utilisation de la notion de droits individuels réfère bel et bien à un indicateur du nationalisme dans les articles francophones, il est possible d'observer qu'une certaine importance est accordée à cette notion dans quelques-uns des articles. Ces observations pourraient s'expliquer, comme le mentionnait Bédard, par un mouvement visant à redéfinir la société québécoise comme une société contractualiste où l'idée de citoyenneté est mise de l'avant. En ce qui a trait aux deux autres articles francophones, ils réfèrent tous deux au contenu du projet de loi qui traite, notamment, de la protection de droits des minorités. La notion de droits individuels est donc rapportée d'un point de vue plus factuel.

### ***3.3.3 L'indicateur de la collectivité et des droits collectifs***

Pour les journaux francophones, les résultats démontrent que la notion de collectivité et de droits collectifs est considérée, dans tous les articles analysés, comme un élément du nationalisme québécois servant à analyser le projet de loi. En ce qui a trait aux journaux anglophones, les

---

<sup>109</sup> Lucien BOUCHARDA, « Un assaut contre le bon sens et la démocratie », *La Presse* (Montréal), 16 décembre 1999, p. B3.

résultats démontrent que les articles faisant référence à cette notion le font surtout pour souligner la présence de cet élément dans le discours québécois.

Ainsi, qu'ils soient en accord ou non avec ces notions, tous les articles francophones analysés font référence au fait que les Québécois se définissent comme collectivité et ont une vision commune de leur avenir. Certains des articles notent également l'importance des droits collectifs pour la population québécoise. Plus précisément, les cinq articles francophones analysés font référence à la notion de « peuple québécois », deux articles citent les propos de Gilles Duceppe concernant les « aspirations légitimes du peuple du Québec » et deux autres citent les propos de la Société Saint-Jean Baptiste qui insiste sur le droit fondamental des Québécois de contrôler leur destin national. Enfin, un des articles souhaite, notamment, défaire le mythe selon lequel les Québécois doivent choisir seuls leur destin. Ces résultats concordent les écrits de Bouchard et les écrits de Keating, dans lesquels cette importance que donnent les Québécois à la notion de collectivité et aux droits collectifs est décrite comme l'un des principaux éléments du nationalisme québécois. Selon Balthazar, cette notion d'émancipation collective serait apparue au Québec lors de la Révolution tranquille.

Pour les journaux anglophones, les cinq articles analysés traitent exclusivement de la notion de collectivité en rapportant des propos provenant du Québec. En effet, deux des articles réfèrent au contenu du projet de loi québécois (en réponse au projet de loi sur la clarté), quatre citent Lucien Bouchard, deux citent Joseph Facal (ministre québécois délégué aux affaires intergouvernementales) et un des articles cite Mario Dumont (chef de l'ADQ, parti d'opposition). Si un des articles souligne que les « séparatistes » se sont lancés dans une campagne de diffamation portant sur les libertés collectives du peuple québécois, la majorité des articles ne font que rapporter les propos de personnalités québécoises ou le contenu du projet de loi québécois. En ce sens, les résultats de l'analyse qualitative démontrent que la collectivité et les droits collectifs ne sont pas un indicateur du nationalisme utilisé par les journalistes afin d'analyser cet événement.

Enfin, ces observations confirment, en partie, la vision défendue par Parenteau, soit qu'une des divergences entre le Québec et le reste du Canada se situe dans l'importance qu'accordent les Québécois à la vie collective. Cela expliquerait notamment les efforts mis en place par l'État québécois afin de promouvoir l'identité nationale, contrairement au Canada où la primauté est

accordée aux libertés individuelles. Cette observation tend également à confirmer une partie de notre hypothèse, soit que des divergences de perception persistent dans le traitement médiatique des deux groupes et que ces divergences sont influencées par les éléments qui caractérisent soit le nationalisme canadien ou le nationalisme québécois.

### ***3.3.4 L'indicateur de l'histoire nationale***

Les résultats de l'analyse quantitative permettaient déjà d'observer que la notion d'histoire, présente dans 21,1% des articles francophones, était beaucoup moins présente dans les articles anglophones (5,8%). Ainsi, les journaux québécois francophones se distinguaient de leurs homologues canadiens anglophones dans l'utilisation de cette notion.

L'analyse qualitative a, quant à elle, permis de confirmer que cette notion est utilisée dans les journaux francophones comme un indicateur du nationalisme québécois servant à analyser l'événement dont il est question. Cette observation concorde avec les propos d'auteurs comme Seymour ou Bock-Côté qui défendent que, malgré certains mouvements visant à redéfinir le nationalisme québécois, la question de l'histoire nationale demeure un élément très présent de la représentation que la population québécoise se fait d'elle-même.

Plus précisément, deux des articles analysés rapportent le contenu du discours télévisuel que Lucien Bouchard a adressé à la population québécoise suite au dépôt du projet de loi sur la clarté. Dans ce discours, il était entre autres questions des nombreuses tentatives du Québec, dans l'histoire, d'obtenir respect et égalité. Une référence est également faite à la notion de peuple fondateur. Puis, deux autres articles comparent le dépôt du projet de loi sur la clarté à des événements jugés importants pour l'histoire nationale. Un des articles qualifie le dépôt du projet de loi sur la clarté de « coup de force contre le Québec » et de « crime contre l'histoire » qui serait semblable à la « nuit des longs couteaux du rapatriement de la Constitution »<sup>110</sup>. L'autre article, quant à lui, compare la réaction de Jean Charest (Chef du PLQ) à celle des chefs libéraux en poste lors du rapatriement de la Constitution et de l'échec de l'Accord du Lac Meech. Finalement, le dernier article rappelle que le Canada français a une histoire qui lui est propre et qui débute avant celle du Canada anglais.

---

<sup>110</sup> Gilles TOUPINb, « La guerre, yes sir! », *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1999, p. B9.



Pour les journaux anglophones, le traitement accordé aux notions liées à l'histoire prend plusieurs formes. Ainsi, même si certains articles utilisent des notions historiques afin d'analyser ou de mettre en contexte le dépôt du projet de loi sur la clarté, les résultats ne démontrent pas de tendance claire permettant de conclure que ces notions réfèrent à un indicateur du nationalisme, et ce, d'autant plus que le pourcentage d'article y faisant référence est faible. Un premier article souligne que le dépôt du projet de loi sur la clarté « mirrors longstanding government policy and last year's historic Supreme Court decision on the rules of secession »<sup>111</sup>. Un deuxième article reconnaît que le Québec est une nation, notamment, du point de vue historique. Un troisième article rappelle, ironiquement, le contenu de la Constitution de 1982 qui a été « imposée » au Québec (Rapatriement de la Constitution). Un quatrième article rapporte le contenu d'une publicité de la Société Saint-Jean Baptiste qui affirme la présence d'un historique visant à diminuer le peuple québécois au statut de minorité. Un cinquième article (rédigé par Bob Rae) rappelle certains événements (référendum de 1980, référendum de 1995, Accord du Lac Meech, Accord de Charlottetown, Constitution de 1867, rapatriement de la Constitution en 1982) afin de mettre en contexte le dépôt du projet de loi sur la clarté et sa propre réaction face à celui-ci.

### ***3.3.5 Les références à Stéphane Dion***

L'analyse qualitative a permis de confirmer que les journaux francophones ont donné une plus grande importance à Stéphane Dion que les journaux anglophones.

La principale divergence observée concerne la responsabilité accordée à Stéphane Dion dans le dépôt du projet de loi. En effet, du côté des journaux francophones, quatre des cinq articles analysés font référence au projet de loi comme étant le « projet » ou la « démarche » de Stéphane Dion. Tandis que du côté anglophone, aucun des articles analysés ne présente Stéphane Dion comme étant le seul responsable du projet de loi. La référence à ce dernier, lorsque les articles présentent le projet de loi, est accompagnée d'une référence à Jean Chrétien ou à la Cour suprême.

---

<sup>111</sup> Edison, STEWARTb, « Bloc accuses Liberals of trying to crush Quebec », *ProQuest: 1971-*, no 438058705, *Toronto Star* (Toronto), 11 décembre 1999, p. 1.

De plus, nous observons que les articles francophones offrent, de manière générale, des analyses plus approfondies des gestes et des intentions de Stéphane Dion, ainsi que l'appui qu'obtient ce dernier au sein de son parti et des partis d'opposition. Un article se questionne d'ailleurs sur la place que pourront prendre les représentants fédéraux des électeurs québécois, tels que M. Dion, M. Chrétien et M. Martin, dans de futures négociations sur la souveraineté du Québec. Un autre article francophone souligne que « même pas Jean Chrétien, même pas Stéphane Dion, même pas le diable qui attise les flammes de l'enfer, ne conteste les pouvoirs de l'Assemblée nationale sur le Québec »<sup>112</sup>. Ces observations démontrent que les journaux québécois francophones ont donné une grande importance à M. Dion dans ce débat, le tenant en quelque sorte responsable de celui-ci. Notons qu'un des articles anglophones se rapproche davantage des articles francophones en termes d'analyse des intentions entourant le projet de loi sur la clarté. Il souligne notamment que le projet de loi remet en doute la démocratie québécoise : « The federal Big Brother thus plans to have democracy chaperoned by this bill, which, contrary to what Dion asserts, tries to dictate the question by listing the ones it would reject.»<sup>113</sup>. Il est toutefois important de préciser que l'auteur de cet article est une journaliste québécoise.

Outre ces divergences, le contenu des articles francophones et anglophones faisant référence à Stéphane Dion est assez similaire. Plusieurs articles offrent une vitrine à M. Dion afin qu'il explique et même défende le projet de loi sur la clarté ou qu'il s'exprime sur le projet de loi québécois qu'il a qualifié de « loi sur l'ambiguïté ». Des articles reviennent également sur les propos de Stéphane Dion concernant un rapprochement entre sa position et celle présentée dans l'avis juridique présenté par le Bloc Québécois. À ce sujet, des articles francophones comme anglophones soulignent que des députés du Bloc québécois sont en désaccord avec ces propos. Finalement, dans un article francophone, ainsi que dans un article anglophone, on rapporte des propos et des caricatures provenant d'autres journaux qui sont plus durs envers M. Dion.

---

<sup>112</sup> Lysiane GAGNONb, « Rupture de tradition au PLQ », *La Presse* (Montréal), 16 décembre 1999, p. B3.

<sup>113</sup> Josée LEGAULT, « Conditions curtail Quebec's right to self-determination: Province has the right to solely determine status », *The National Post* (Don Mills), 11 décembre 1999, p. A11.

### ***3.3.6 Les références à Lucien Bouchard***

Si les résultats de l'analyse quantitative démontrent que les articles anglophones font davantage référence à Lucien Bouchard que les articles francophones, les résultats de l'analyse qualitative, quant à eux, démontrent que les articles anglophones ont une plus grande distance dans leurs propos qui concernent M. Bouchard que les articles francophones. Notre hypothèse est que, puisque ce dernier est considéré par les journaux anglophones comme étant le leader du camp souverainiste, un grand intérêt est porté à ses réactions et ses gestes, ce qui explique qu'un plus grand nombre d'articles anglophones fait référence à ce dernier. Toutefois, les journaux anglophones préservent une certaine distance face à l'événement en question et s'intéressent surtout à M. Bouchard en tant que représentant du camp « adverse ».

Ainsi, la principale divergence observée entre les articles francophones et anglophones concerne l'angle sous lequel les références à Lucien Bouchard sont faites. En effet, les propos des articles francophones analysés sont teintés d'une proximité qui n'est pas présente du côté anglophone. En effet, certains auteurs des articles francophones s'adressent directement à Lucien Bouchard ou donnent une opinion très tranchée sur ce qu'il devrait ou ne devrait pas faire. Tandis que du côté anglophone, l'angle retenu consiste à citer M. Bouchard ou d'autres acteurs qui se sont exprimés sur les gestes de ce dernier (ex. Marc Laviolette, président de la Confédération des syndicats nationaux). Il y a donc une distance supplémentaire entre l'auteur et les propos rapportés dans son article. Cette distance peut s'expliquer par le fait que Lucien Bouchard, pour les Canadiens anglophones, est perçu comme étant le leader de l'autre camp, soit le camp souverainiste. Ses actions n'ont pas d'effets directs sur ceux-ci. Ainsi, les journaux anglophones s'intéressent à ses propos et l'impact du projet de loi sur ses stratégies, mais ne sentent pas nécessairement le besoin de l'interpeller directement. D'ailleurs, tant les journaux francophones qu'anglophones ont un article portant sur l'allocution télévisuelle de Lucien Bouchard au Québec. Toutefois, si l'article francophone portant sur la question a retranscrit intégralement le contenu de cette allocution, l'article anglophone a résumé les principaux points de celle-ci.

Sinon, le contenu des articles francophones et anglophones est assez similaire. Plusieurs des articles analysés réagissent aux gestes posés par Lucien Bouchard. Certains de ces articles dénoncent la façon dont il a réagi au renvoi de la Cour suprême, d'autres traitent des mesures mises en place suite au dépôt du projet de loi sur la clarté (invitation faite aux Québécois à

s'opposer, dépôt d'un projet de loi québécois en réponse au projet de loi sur la clarté, etc.). Si certains des articles ont une position mitigée, la majorité d'entre eux se positionnent contre les gestes de Bouchard, et ce, tant du côté francophone qu'anglophone.

### **3.4 Conclusion**

Le troisième chapitre de ce mémoire s'est penché sur l'analyse des divergences dans le traitement médiatique de journaux québécois francophones et canadiens anglophones suite au dépôt du projet de loi sur la clarté. L'hypothèse du mémoire est que les divergences entre les deux groupes sont influencées par la conception qu'a chacun de ceux-ci de leur propre nationalisme. Une première analyse quantitative a donc permis de dresser un portrait des similitudes et divergences dans le traitement médiatique qu'ont fait les journaux québécois francophones et canadiens anglophones de cet événement. Puis, à partir des résultats de cette première analyse, l'analyse qualitative portant, plus précisément, sur les quatre indicateurs des nationalismes canadien et québécois apparaissant le plus fréquemment dans les articles, ainsi que sur les références à Stéphane Dion et Lucien Bouchard a été effectuée. Cette analyse qualitative a notamment permis d'évaluer si les notions des nationalismes canadiens et québécois présentes dans les articles représentaient des indicateurs du nationalisme pour chacun des groupes et si elles pouvaient expliquer certaines divergences de perception entre les journaux québécois francophones et canadiens anglophones.

De prime abord, l'analyse quantitative nous a permis d'identifier certaines distinctions dans le traitement médiatique qu'a fait chacun des groupes de l'événement. Nous constatons que les journaux francophones ont réagi plus vivement et négativement au dépôt du projet de loi sur la clarté. De plus, les journaux francophones ont un rapport plus consensuel face aux événements auxquels ils font référence. Ensuite, les journaux francophones ont fait davantage référence à Stéphane Dion que les journaux anglophones. Inversement, les journaux anglophones ont fait davantage référence à Lucien Bouchard que les journaux francophones.

En ce qui a trait aux indicateurs des nationalismes, l'analyse quantitative a également permis d'observer que les notions attribuées au nationalisme québécois sont davantage présentes chez les

journaux francophones qu'anglophones. Toutefois, les notions attribuées au nationalisme canadien apparaissent dans des pourcentages similaires pour chacun des groupes.

Les résultats de l'analyse qualitative ont, quant à eux, permis de constater qu'une des principales divergences entre les deux groupes se situe dans l'utilisation, par les journaux francophones, de notions liées à l'histoire. En effet, cet indicateur du nationalisme québécois, présent dans les articles francophones, est très peu présent dans les articles anglophones et n'est pas utilisé par ces derniers comme un indicateur du nationalisme servant à analyser l'événement. Nous pouvons donc penser que le discours des journaux francophones est influencé par cet élément du nationalisme québécois et que cela tend à le distinguer du discours des journaux anglophones

L'analyse qualitative a également permis de constater que les journaux francophones font référence à la notion de collectivité et de droits collectifs en tant qu'élément du nationalisme québécois. Tandis que l'analyse tend à démontrer que cette notion n'apparaît chez les journaux anglophones qu'afin de souligner sa présence dans le discours québécois. Ainsi, les journaux anglophones n'incluraient pas cette notion à leur propre discours. Nous pouvons donc aussi penser que l'influence de cet élément du nationalisme québécois sur les journaux francophones les distingue des journaux anglophones.

De plus, les résultats de l'analyse qualitative nous portent à croire que les notions de territoire et de droits individuels utilisées dans les journaux anglophones et francophones ne peuvent être considérées, dans la majorité des cas, comme des indicateurs des nationalismes canadien ou québécois. Nous observons toutefois qu'une plus grande importance est accordée à ces notions du côté anglophone, ce qui laisse présager une sensibilité accrue pour des éléments comme les frontières, ainsi que les droits et libertés individuelles protégés par la Charte canadienne des droits et libertés.

Finalement, l'analyse qualitative nous a permis de constater que les journaux francophones ont donné une plus grande importance à Stéphane Dion notamment en lui attribuant la responsabilité du projet de loi sur la clarté. Inversement, les journaux anglophones semblent avoir accordé un plus grand intérêt aux réactions et gestes de Lucien Bouchard, représentant du camp souverainiste, et ce, tout en préservant une certaine distance dans le traitement de l'information.

Bref, le cumul des résultats de l'analyse quantitative et de l'analyse qualitative a permis de constater la présence de certaines divergences entre les journaux canadiens anglophones et québécois francophones. Ces divergences peuvent d'abord être observées dans le traitement médiatique (réactions plus vives et négatives des journaux francophones et références plus consensuelles à certains événements), puis dans les références faites à certaines personnalités qui ressortent davantage chez un des deux groupes. Ces divergences peuvent également être observées par l'utilisation de certaines notions propres au nationalisme québécois par les journaux francophones, soit les notions liées à l'histoire, ainsi que la notion de collectivité et de droits collectifs.

## Chapitre 4 – La reconnaissance de la nation québécoise

### 4.1 Mise en contexte

En novembre 2006, le débat entourant la reconnaissance de la nation québécoise refait surface à la Chambre des communes. Michael Ignatieff, candidat à la course au leadership du Parti Libéral du Canada (PLC), se dit favorable à cette reconnaissance. Puis, le Bloc Québécois propose le dépôt d'une motion visant à reconnaître « que les Québécois et Québécoises forment une nation ». Ces démarches de l'opposition incitent le Gouvernement Harper à déposer une motion de son cru qui sera adoptée le 27 novembre 2006 et qui reconnaît « que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni ».

La réaction face à cette motion est partagée. D'abord, le ministre des Affaires gouvernementales, Michael Chong, démissionne de son poste. Puis, l'interprétation du libellé utilisé en anglais suscite des réactions. Puisqu'on y mentionne le terme « Québécois » plutôt que « Quebecers », on se questionne sur la portée de la motion. Reconnaît-elle que tous les Québécois forment une nation ou seulement les Québécois francophones? Le dépôt de cette motion et les réactions qu'elle engendre ont des répercussions dans la population canadienne et québécoise, ainsi que sur la course au leadership du PLC. Après de longues négociations, l'Assemblée nationale « vote le 30 novembre en faveur d'une motion qui "reconnaisse le caractère positif de la motion adoptée par la Chambre des communes et [...] proclame que celle-ci ne diminue en rien les droits inaliénables, les pouvoirs constitutionnels et les privilèges de l'Assemblée nationale et de la nation québécoise" »<sup>114</sup>.

Dans le présent chapitre seront analysés des articles parus à la suite du dépôt de la motion par le gouvernement Harper qui reconnaît « que les Québécois forment une nation dans un Canada uni », et ce, onze ans après le référendum de 1995. L'analyse des réactions médiatiques, tant francophone qu'anglophone, suite au dépôt de cette motion contribuera à vérifier comment ont évolué les divergences entre les deux groupes quant à cet événement à teneur politique. Comme

---

<sup>114</sup> BILAN DU SIÈCLE, *Adoption d'une résolution à la chambre des communes reconnaissant la nation québécoise*, [En ligne], sans date, <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/23776.html>, (Page consultée le 26 décembre 2013).

pour le chapitre 3, l'analyse de ce chapitre se fera en deux temps. Une première analyse quantitative permettra de dresser un premier portrait des similitudes et divergences entre les articles canadiens anglophones et québécois francophones. La grille d'analyse qui a été élaborée permettra de recueillir des informations sur le type, l'orientation et le ton des articles, ainsi que sur la présence de références à des événements historiques et à des personnalités publiques. Elle permettra également de vérifier la présence des indicateurs du nationalisme canadien et québécois<sup>115</sup>. Ensuite, l'analyse qualitative permettra d'analyser plus précisément certains éléments dans leur contexte et l'angle sous lequel ils ont été traités<sup>116</sup>. Cela permettra de vérifier si les thèses élaborées par les auteurs de notre revue de la littérature se retrouvent dans les principaux discours qui caractérisent les médias écrits canadiens anglophones et québécois francophones et, ainsi, de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse stipulant que les divergences entre les deux groupes sont influencées par la conception qu'ont chacun de ceux-ci de leur propre nationalisme.

## **4.2 Analyse quantitative**

Pour le cas de la reconnaissance de la nation québécoise, le corpus de l'analyse quantitative est composé de 85 articles francophones et de 55 articles anglophones. Du côté des journaux francophones, 35 proviennent du journal *Le Devoir*, 25 de *La Presse* et 25 du *Journal de Montréal*. Pour les articles anglophones, 21 proviennent du *Globe and Mail*, 19 du *National Post* et 15 du *Toronto Star*.

### **4.2.1 Le type des articles**

Les résultats concernant le type des articles permet d'observer que les journaux francophones semblent avoir accordé une plus grande importance à l'événement que les journaux anglophones.

Les journaux francophones ont traité l'information par le biais d'articles d'information et ont offert une certaine vitrine aux spécialistes souhaitant s'exprimer sur la question par la section

---

<sup>115</sup> La grille d'analyse utilisée à cet effet est disponible en Annexe 1.

<sup>116</sup> La grille d'analyse utilisée à cet effet est disponible en Annexe 2.



débats et idées. En effet, une grande majorité des articles du Journal de Montréal (64%) et presque la moitié des articles de La Presse (48%) sont des articles d'information. De plus, 28,6% des articles du journal Le Devoir et 20% des articles de La Presse proviennent de la section débats ou idées.

Tandis que pour les journaux anglophones, c'est surtout par le biais du courrier des lecteurs que cet événement a été traité, soit dans environ 40% des articles de chacun des journaux à l'étude. Les résultats du National Post se distinguent toutefois de ceux des deux autres journaux avec un pourcentage similaire d'articles d'information (42,1%) et d'articles provenant du courrier des lecteurs (36,8%).

Notons également que le cas du journal Le Devoir se démarque des autres journaux francophones par un nombre plus élevé d'articles provenant du courrier des lecteurs (31,4%).

**Tableau 4.1 – Reconnaissance de la nation : Types d'article**

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Articles d'information	16	64,0	12	48,0	7	20,0	35	41,2	4	26,7	3	14,3	8	42,1	15	27,3
Chroniques	4	16,0	4	16,0	3	8,6	11	12,9	3	20,0	5	23,8	0	0	8	14,5
Courrier des lecteurs	0	0	2	8,0	11	31,4	13	15,3	6	40,0	9	42,9	7	36,8	22	40,0
Éditorial	0	0	2	8,0	2	5,7	4	4,7	0	0	2	9,5	0	0	2	3,6
Extraits ou reprise de discours	0	0	0	0	2	5,7	2	2,4	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Section débats ou idées	2	8,0	5	20,0	10	28,6	17	20,0	0	0	2	9,5	2	10,5	4	7,3
Vox pop	3	12,0	0	0	0	0	3	3,5	1	6,7	0	0	2	10,5	3	5,5
Total	25	100	25	100	35	100	85	100	15	100	21	100	19	100	55	100

#### 4.2.2 L'orientation et le ton des articles

Les résultats tendent à démontrer que le dépôt de la motion reconnaissant la nation québécoise a suscité davantage de débats du côté des journaux francophones que des journaux anglophones.

Pour les journaux francophones, nous observons que l'orientation tout comme le ton des articles sont très partagés. En effet, le pourcentage des articles ayant une orientation défavorable (36,5%), difficilement identifiable (31,8%) ou favorable (30,6%) est similaire. C'est aussi le cas du

pourcentage d'articles ayant un ton négatif (28,2%) ou positif (27,1%). Ainsi, il ne semble pas avoir de position rassembleuse au sein des journaux francophones en ce qui a trait au dépôt de la motion reconnaissance la nation québécoise.

Tandis que du côté des journaux anglophones, bien que l'orientation des articles ne soit pas tranchée, une tendance est tout de même observable pour les articles défavorables à la motion en question. En effet, 43,6% des articles analysés sont défavorables à la motion, 32,7% ont une orientation difficilement identifiable et 21,8% sont favorables à celle-ci. Notons que le Toronto Star compte un plus grand pourcentage d'articles défavorables à la motion que les autres journaux, soit 60% des articles de celui-ci. Puis, en ce qui a trait au ton des articles anglophones, celui-ci est plus variable que du côté francophone. Bien qu'une légère tendance se dessine pour les articles ayant un ton négatif (23,6%), plus de 15% des articles ont un ton soit factuel, ironique, positif ou variable. D'ailleurs, le pourcentage d'articles anglophones ayant un ton factuel ou ironique se démarque du pourcentage des articles francophones pour les mêmes catégories. Inversement, un plus grand pourcentage d'articles francophones a un ton positif.

**Tableau 4.2 – Reconnaissance de la nation : Orientation des articles**

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Favorable	6	24,0	9	36,0	11	31,4	26	30,6	3	20,0	5	23,8	4	21,1	12	21,8
Neutre	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Défavorable	9	36,0	6	24,0	16	45,7	31	36,5	9	60,0	8	38,1	7	36,8	24	43,6
Difficilement identifiable	9	36,0	10	40,0	8	22,9	27	31,8	3	20,0	8	38,1	7	36,8	18	32,7
Total	25	100	25	100	35	100	85	100	15	100	21	100	19	100	55	100

**Tableau 4.3 – Reconnaissance de la nation : Ton des articles**

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Factuel	1	4,0	4	16,0	1	2,9	6	7,1	2	13,3	2	9,5	6	31,6	10	18,2
Positif	8	32,0	5	20,0	10	28,6	23	27,1	4	26,7	1	4,8	4	21,1	9	16,4
Humoristique	2	8,0	4	16,0	1	2,9	7	8,2	0	0	3	14,3	0	0	3	5,5
Ironique	1	4,0	2	8,0	6	17,1	9	10,6	2	13,3	5	23,8	3	15,8	10	18,2
Dramatique	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Négatif	6	24,0	4	16,0	14	40,0	24	28,2	5	33,3	5	23,8	3	15,8	13	23,6
Variable	6	24,0	6	24,0	3	8,6	15	17,6	1	6,7	5	23,8	3	15,8	9	16,4
Total	25	100	25	100	35	100	85	100	15	100	21	100	19	100	55	100

### ***4.2.3 Les références événementielles***

Les résultats permettent d'observer que les journaux francophones font davantage référence à des événements historiques que les journaux anglophones. En effet, plus du tiers des articles francophones (37,6%) font ce type de référence, tandis que ce n'est le cas que de 14,5% des articles anglophones.

Les événements les plus cités chez les journaux francophones sont le rapatriement de la constitution en 1982 (14,1%), l'Accord du Lac Meech (10,6%) et le référendum de 1995 (10,6%). Il faut toutefois noter que seul le référendum de 1995 est cité dans un nombre similaire d'articles chez les trois journaux. Nous observons donc que la plupart des événements cités ne font pas consensus chez les différents journaux.

Pour les journaux anglophones, seulement 3 des événements répertoriés sont cités dans plus d'un article, soit l'adoption de la Loi sur la clarté (5,5%), l'Accord du Lac Meech (3,6%) et la Confédération de 1867 (3,6%). Notons que le Toronto Star ne fait référence à aucun événement.

Au total, les journaux francophones font référence à 22 événements historiques et les journaux anglophones à 7 événements. (Le tableau contenant toutes les données à ce sujet est disponible en Annexe 5).

### ***4.2.4 Les références à des personnalités***

La plupart des articles analysés font référence à des personnalités publiques, et ce, tant du côté francophone qu'anglophone. En effet, c'est le cas de 91,8% des articles francophones et 80% des articles anglophones. Pour les deux groupes, la personne la plus fréquemment citée est Stephen Harper, Premier ministre canadien. Il apparaît d'ailleurs dans le même pourcentage d'articles francophones et anglophones, soit 60%. De plus, plusieurs autres personnalités reviennent, pour les deux groupes, dans le classement des personnalités les plus citées. Si certaines le sont dans un pourcentage similaire, nous constatons, toutefois, que plus de références sont faites aux acteurs du gouvernement québécois du côté des journaux francophones. Inversement, certains acteurs du gouvernement fédéral sont cités dans un plus grand pourcentage d'articles

anglophones que francophones, c'est notamment le cas de Gerard Kennedy et Bob Rae (candidats à la course au leadership du Parti libéral du Canada).

Plus précisément, pour les journaux francophones, 23,5% des articles citent Jean Charest, Premier ministre québécois et 22,4% citent André Boisclair, chef de l'opposition à l'Assemblée nationale. Plus de 10% des articles font aussi référence à Gilles Duceppe (17,6%), Lawrence Cannon (15,1%), Mario Dumont (11,8%), Michael Ignatieff (11,8%), Stéphane Dion (11,8%) et Michael Chong (10,6%). Notons que, contrairement aux deux autres journaux francophones, plus de 20% des articles de la Presse font référence à Gilles Duceppe (28%), Lawrence Cannon (24%), Michael Chong (20%) et Michael Ignatieff (20%).

Du côté des journaux anglophones, 34,5% des articles citent Michael Chong, ministre démissionnaire suite au dépôt de la motion et 20% citent Lawrence Cannon, ministre conservateur. Plus de 10% des articles font aussi référence à Michael Ignatieff (18,2%), Gilles Duceppe (16,4%), Stéphane Dion (16,4%), Gerard Kennedy (12,7%), Bob Rae (10,9%) et Jean Charest (10,9%). Il faut noter que, dans quelques cas, ces résultats sont attribuables à un des journaux anglophones qui fait davantage référence à une personnalité que les deux autres. C'est le cas du Toronto Star qui cite Stephen Harper dans 86,7% de ces articles contrairement au Globe and Mail et au National Post qui le citent respectivement dans 52,4% et 47,4% des leurs articles. Le Toronto Star fait aussi référence à Michael Chong dans 60% de ses articles et à Gilles Duceppe dans 26,7% de ceux-ci. C'est aussi le cas du Globe and Mail qui fait référence à Jean Charest dans 19% de ses articles, contrairement au Toronto Star qui ne le cite dans aucun article et au National Post qui le cite dans 10,5% de ces articles. (Le tableau contenant toutes les données à ce sujet est disponible en Annexe 6).

#### ***4.2.5 Les indicateurs du nationalisme***

Nous constatons que les journaux francophones font davantage référence aux indicateurs du nationalisme québécois qu'à ceux du nationalisme canadien. En effet, un plus grand nombre d'indicateurs du nationalisme québécois se retrouve dans un pourcentage significatif (plus de 10%) d'articles francophones que d'articles anglophones. Plus précisément, 41,2% des articles francophones font référence à la langue, 31,4% à l'histoire, 27,1% à la culture, 20% à la

collectivité québécoise et aux droits collectifs, ainsi que 16,5% à l'interculturalisme. Bien que ces observations laissent présager que les journaux québécois francophones réfèrent à une conception de la nation qui serait influencée par le nationalisme québécois, certaines nuances doivent être apportées. En effet, les indicateurs du territoire et de la diversité, tous deux indicateurs du nationalisme canadien, apparaissent dans un bon nombre d'articles francophones (la notion de territoire apparaît dans 21,2% des articles francophones et la notion de diversité dans 16,5% de ceux-ci). Cela porte à se questionner sur la place que prennent ces indicateurs habituellement propres au nationalisme canadien dans le discours des journaux québécois francophones.

Inversement, nous observons que les journaux anglophones font référence dans un pourcentage assez important aux indicateurs du nationalisme québécois que sont la langue (38,2%), l'histoire (23,6%) et la culture (18,2%). D'ailleurs, l'indicateur de la langue apparaît dans un plus grand pourcentage d'articles anglophones que les indicateurs du nationalisme canadien.

Ainsi, les trois indicateurs du nationalisme québécois les plus cités dans les articles sont les mêmes du côté francophone et anglophone, soit l'indicateur de la langue en première position, l'indicateur de l'histoire nationale en seconde et l'indicateur de la culture en troisième. Si le pourcentage d'apparition de l'indicateur de la langue est similaire pour les deux groupes, les deux autres indicateurs se retrouvent dans un plus grand pourcentage d'articles francophones qu'anglophones. Il n'y a donc que l'indicateur de la collectivité et des droits collectifs, ainsi que l'indicateur de l'interculturalisme qui se démarquent en étant cités dans un pourcentage élevé d'articles francophones sans que ce soit le cas du côté des journaux anglophones.

**Tableau 4.4 – Reconnaissance de la nation : Indicateurs du nationalisme québécois**

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Interculturalisme	6	24,0	3	12,0	5	14,3	14	16,5	0	0	0	0	0	0	0	0
Collectivité et droits collectifs	4	16,0	4	16,0	9	25,7	17	20,0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Références à la France et autres pays multinationaux	1	4,0	1	4,0	2	5,7	4	4,7	2	13,3	1	4,8	1	5,3	4	7,3
Langue	9	36,0	10	40,0	16	45,7	35	41,2	5	33,3	9	42,9	7	36,8	21	38,2
Culture québécoise	7	28,0	4	16,0	12	34,3	23	27,1	1	6,7	5	23,8	4	21,1	10	18,2
Histoire nationale	8	32,0	9	36,0	11	31,4	28	32,9	1	6,7	6	28,6	6	31,6	13	23,6

Puis, en ce qui a trait aux indicateurs du nationalisme canadien, nous constatons que les deux indicateurs les plus présents dans les articles sont les mêmes pour les deux groupes, mais que leur classement est inversé. À cet effet, 27,3% des articles anglophones font référence à la notion de diversité et 10,9% à la notion de territoire. Tandis que, 21,2% des articles francophones font référence à la notion de territoire et 16,5% à la notion de diversité. Il faut toutefois noter que, dans le cas du journal *Le Devoir*, l'indicateur de la diversité apparaît dans un plus grand pourcentage d'articles (25,7%) que l'indicateur du territoire (17,1%). De plus, les articles du *Toronto Star* font référence aux indicateurs des traditions britanniques (20%) et des valeurs canadiennes (13,3%), ce qui n'est pas le cas dans les autres journaux anglophones.

**Tableau 4.5 – Reconnaissance de la nation : Indicateurs du nationalisme canadien**

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Diversité	3	12,0	2	8,0	9	25,7	14	16,5	4	26,7	5	23,8	6	31,6	15	27,3
Droits individuels	1	4,0	1	4,0	1	2,9	3	3,5	1	6,7	2	9,5	1	5,3	4	7,3
Traditions britanniques	0	0	0	0	3	8,6	3	3,5	3	20,0	0	0	0	0	3	5,5
Territoire	7	28,0	5	20,0	6	17,1	18	21,2	1	6,7	3	14,3	2	10,5	6	10,9
Valeurs canadiennes	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	2	13,3	0	0	0	0	2	3,6

### En bref

Les résultats permettent de constater que les journaux francophones font davantage référence à certains indicateurs du nationalisme québécois que les journaux anglophones. Toutefois, les journaux francophones font également référence à certains indicateurs traditionnellement reconnus comme étant des indicateurs du nationalisme canadien (indicateurs de la diversité et du territoire). Puisque les articles analysés traitent précisément de la reconnaissance de la nation québécoise, ces résultats portent à se questionner sur le rôle que jouent les indicateurs traditionnellement attribués au nationalisme canadien dans les articles francophones. Est-ce que les journaux francophones considèrent ceux-ci comme des indicateurs du nationalisme québécois?

De plus, si les articles anglophones font référence à certains indicateurs du nationalisme canadien, ils font aussi référence à plusieurs indicateurs du nationalisme québécois (indicateurs

de la langue, de l'histoire et de la culture). Puisque les articles traitent de la reconnaissance de la nation québécoise, nous pouvons supposer que la présence de ces indicateurs vise à décrire cette dernière. Toutefois, une analyse plus poussée sera nécessaire afin de confirmer cette hypothèse.

Dans le cadre de l'analyse qualitative, nous vérifierons donc si les indicateurs du nationalisme québécois et canadien qui se retrouvent le plus fréquemment dans les articles francophones et anglophones réfèrent bel et bien à une conception du nationalisme de chacun des groupes. Cette analyse portera donc sur les deux indicateurs du nationalisme canadien les plus souvent cités, soit l'indicateur du territoire et l'indicateur de la diversité, ainsi que sur les quatre indicateurs du nationalisme québécois les plus souvent cités, soit l'indicateur de la langue, l'indicateur de l'histoire nationale, l'indicateur de la culture, l'indicateur de la collectivité et des droits collectifs et l'indicateur de l'interculturalisme. Ultimement, les résultats des analyses quantitative et qualitative permettront d'évaluer si les divergences observées entre les deux groupes sont influencées par la conception qu'ont ces derniers de leur propre nationalisme.

### **4.3 Analyse qualitative**

À la lumière des résultats de l'analyse quantitative, l'analyse qualitative permettra de vérifier le contexte et l'angle de traitement des sept indicateurs des nationalismes canadien et québécois qui apparaissent le plus fréquemment dans les articles. L'objectif est donc de vérifier si ces indicateurs réfèrent bel et bien à une conception du nationalisme et si elles peuvent ainsi expliquer les divergences de perception entre les deux groupes à l'étude.

#### ***4.3.1 L'indicateur de la diversité***

L'analyse qualitative nous a permis de constater que la notion de diversité est principalement un élément du nationalisme canadien, mais peut aussi être attribuée, dans certains articles francophones, au nationalisme québécois.

D'abord, les résultats démontrent que la notion de diversité apparaissant dans les articles anglophones analysés peut être considérée, dans la plupart des articles, comme un indicateur du

nationalisme canadien. Ces résultats confirment la présence d'une vision plus multiculturelle du nationalisme canadien où la diversité est considérée comme l'élément principal de l'unité canadienne. Cette constatation concorde avec les écrits de nombreux auteurs ayant étudié le nationalisme canadien, comme Bisoodath, Kymlicka, Seymour, ainsi que Gagnon et Iacovino. Qu'ils appuient ou non cette vision du nationalisme, ils s'entendent tous sur le fait que l'importance qui a été accordée à la diversité, notamment dans la Politique canadienne du multiculturalisme et la Charte canadienne des droits et libertés, en fait l'élément central de la vision de la nation canadienne proposée par le gouvernement Trudeau.

Plus précisément, les articles anglophones réagissent à la motion reconnaissant la nation québécoise en soulignant l'incohérence de cette dernière avec le multiculturalisme canadien et la diversité qui le caractérise. Ainsi, deux articles soulignent que la diversité est une force canadienne et un autre article insiste sur le fait que les « Quebecers » ont contribué à bâtir cette diversité canadienne : « Canada is a kaleidoscope of regions and peoples and natural landforms and ideas, but from any perspective it is healthy, vibrant, together. Canada is the country that Canadians, including Quebecers, have made »<sup>117</sup>. De plus, un des articles rapporte les propos de Michael Chong (ministre des Affaires gouvernementales ayant démissionné suite au dépôt de la motion) rappelant que la vision dualiste du Canada a été rejetée dans les années 1960 et que la citoyenneté canadienne se base maintenant sur le nationalisme civique, le bilinguisme et le multiculturalisme. Notons qu'un des articles se démarque des autres par sa réaction plus positive. L'auteur de ce dernier demande au Premier ministre de développer une seconde motion, en collaboration avec les leaders autochtones, afin d'offrir une reconnaissance similaire aux peuples autochtones, ce qui, selon lui, permettrait « a positive affirmation of Canada's three founding nations – French, English and Aboriginal alike »<sup>118</sup>. L'auteur de cet article invite également les Canadiens à célébrer « who we really are as Canadians »<sup>119</sup> :

Let us concentrate on what binds us together, what makes us unique and how lucky we are to have such a rich heritage and strength of diversity in Canada. Let us celebrate who we really are as Canadians – a “nation of nations”, founded on our English, French and Aboriginal heritage. We should be proud that we have built a country that is unique in all the world and recognized as a model of multiculturalism and human

---

<sup>117</sup> SANS AUTEURcc, « People, not politicians, define what a 'nation' is », *The Globe and Mail* (Toronto), 28 novembre 2006, p. A24.

<sup>118</sup> Gordon CAMPBELL, « A united Canada », *The National Post* (Don Mills), 27 novembre 2006, p. A13.

<sup>119</sup> *Id.*



achievement. We have so much to offer one another by drawing upon a multitude of cultures, regions and histories as a source of identity, community and national pride<sup>120</sup>.

Enfin, un des articles anglophones analysés aborde l'impact de la reconnaissance de la nation québécoise sur les Franco-canadiens hors Québec. Selon l'auteur de cet article, la motion aurait comme effet de marginaliser ces derniers qui deviennent qu'une simple minorité<sup>121</sup>.

Ensuite, les résultats démontrent que, dans la majorité des articles francophones analysés (trois des cinq articles), la notion de diversité ne peut être considérée comme un indicateur du nationalisme québécois. Dans ces articles, la notion de diversité est abordée sous l'angle de la reconnaissance des peuples autochtones en tant que nation. D'ailleurs, les articles rapportent les résultats d'un sondage effectué auprès des Canadiens anglophones et les propos d'acteurs politiques provenant de l'extérieur du Québec, soit Dalton McGuinty (Premier ministre de l'Ontario) et Gordon Campbell (Premier ministre de la Colombie-Britannique).

Toutefois, les résultats permettent aussi de constater que deux des cinq articles francophones analysés traitent de la notion de diversité en tant qu'indicateur du nationalisme québécois. Bien que ce ne soit pas le cas de la majorité des articles francophones, la présence de cet élément dans le discours de certains acteurs politiques (particulièrement des représentants du fédéralisme canadien) démontre l'existence d'une vision plus inclusive de la nation québécoise. En effet, le premier article rapporte les propos de Lawrence Cannon, ministre conservateur, qui après avoir affirmé que les anglophones et les immigrants ne faisaient pas partie de la nation reconnue par Ottawa, se serait ravisé en admettant que tous ceux qui viennent du Québec font partie de celle-ci. Le deuxième article rapporte les propos de Jean Charest, Premier ministre du Québec, qui se serait « obstiné » à affirmer que la motion englobe tous les Québécois, y compris les autochtones.

#### **4.3.2 L'indicateur du territoire**

Les résultats de l'analyse qualitative démontrent que, tant chez les journaux anglophones que francophones, la notion de territoire est utilisée dans la plupart des articles analysés comme indicateur du nationalisme propre à chacun des groupes.

---

<sup>120</sup> *Id.*

<sup>121</sup> Douglas CORNISH, « what is a 'nation'? », *The National Post* (Don Mills), 29 novembre 2006, p. A21.

Pour les journaux anglophones, quatre des cinq articles analysés réfèrent à des définitions plus officielles de ce qu'est une nation et ce sont dans ces définitions que se retrouve la notion de territoire. Les articles citent différentes sources, soit les propos du «Prof. Bliss»<sup>122</sup>, les propos d'Ernest Renan et la définition du Petit Larousse. Bien qu'une seule des définitions réfère directement à la nation canadienne, elles sont toutes utilisées afin d'analyser l'événement en question. Ainsi, puisque la notion de territoire fait partie des définitions retenues, nous considérons que ces articles font référence au territoire en tant qu'indicateur du nationalisme. Cette vision plus civique de la nation, où le territoire devient une des principales balises permettant de définir la nation, concorde avec les écrits de certains auteurs, comme Seymour.

Le cinquième article anglophone, quant à lui, souligne que le peuple canadien, Stephen Harper et les membres du Bloc Québécois, doivent comprendre ce qu'est la vraie définition d'une nation, notamment qu'elle n'a rien à voir avec les frontières. L'auteur de cet article explique donc que, selon lui, le territoire n'est pas un indicateur du nationalisme.

Pour les journaux francophones, c'est aussi quatre des cinq articles analysés qui font référence à la notion de territoire en tant qu'indicateur du nationalisme québécois. Plus précisément, ces articles s'interrogent sur la définition du terme «Québécois» et, par le fait même, sur les individus qui composent la nation québécoise. C'est pour répondre à ces questionnements qu'ils utilisent la notion de territoire. Ainsi, un article se demande si le mot «Québécois» vise tous les citoyens qui habitent le territoire du Québec, seulement les Québécois francophones ou tous les Canadiens français. Un autre article affirme que la motion fédérale devrait inclure tous ceux qui résident à l'intérieur des frontières géographiques de la province. Un autre article rapporte les propos de Jean Charest, André Boisclair et Mario Dumont qui auraient tous assuré que la nation québécoise référerait à «tous ceux qui vivent sur le territoire québécois ou qui veulent bien se reconnaître dans ce concept de nation québécoise»<sup>123</sup>. Finalement, un article souligne qu'aux yeux d'un nombre

---

<sup>122</sup> L'historien Michael Bliss a été professeur à l'Université de Toronto jusqu'en 2012. Il s'est particulièrement intéressé à la politique et à l'histoire canadiennes. Source : UNIVERSITY COLLEGE. *Prof. Michael Bliss*, [En ligne], sans date, <http://www.utoronto.ca/alumni/alumnioinfluence/prof-michael-bliss>, (Page consultée le 13 août 2013).

<sup>123</sup> Mathieu BOIVINA, « Le PQ refuse d'applaudir », *Le Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 26.

croissant de Québécois «la nation québécoise inclut une pluralité d'identités et regroupe l'ensemble des personnes vivant sur le territoire du Québec»<sup>124</sup>.

Nous observons donc que cet élément du nationalisme, habituellement attribué au nationalisme canadien est également un élément important du discours québécois francophone. Cette observation concorde avec les écrits de Bédard qui observe qu'une plus grande importance est dorénavant accordée aux notions de citoyenneté, de Charte, etc. Bien que Bédard souligne que cette volonté de moderniser le discours nationaliste québécois s'inscrit surtout dans le discours des «intellectuels», les résultats de cette analyse tend à démontrer que ce discours est de plus en plus partagé. En effet, un des articles cite les propos des trois chefs des partis politiques québécois qui vont en ce sens et un autre souligne qu'un nombre croissant de Québécois partagerait aussi cette opinion.

#### **4.3.3 L'indicateur de la langue**

Nous observons que pour les journaux francophones comme pour les journaux anglophones, la notion de la langue est utilisée, dans la majorité des articles, en tant qu'indicateur du nationalisme servant à analyser l'événement. Si certains articles abordent précisément le nationalisme québécois, d'autres traitent d'un nationalisme plus large, soit le nationalisme canadien-français. Nous constatons toutefois que les articles faisant précisément référence au nationalisme québécois sont plus nombreux du côté francophone (deux sur trois) que du côté anglophone (un sur trois). Ces observations concordent avec les écrits d'auteurs comme Balthazar, Bouchard, Keating ou encore Seymour qui reconnaissent la langue comme étant un élément important du nationalisme québécois, et ce, de la Conquête à nos jours. Cependant, les résultats de l'analyse permettent aussi de constater que certains journaux francophones et anglophones considèrent que cet élément identitaire appartient à une nation qui s'étend au-delà des frontières du Québec.

Du côté des journaux francophones, deux des articles abordent la langue comme élément de la nation québécoise et un autre fait référence à la langue comme élément d'une nation canadienne-française qui va au-delà du Québec. Plus précisément, un des articles rappelle la distinction faite dans la motion en anglais qui réfère spécifiquement aux habitants du Québec parlant français. Un

---

<sup>124</sup> Michel VENNE, « La balle est au Québec », *Le Devoir* (Montréal), 27 novembre 2009, p. A7.

autre souligne la majorité d'expression française de souche du Québec et se questionne sur l'inclusion des anglophones, allophones, autochtones et francophones hors Québec dans la nation québécoise. Finalement, le dernier article se distingue des autres puisqu'il fait référence à une nation canadienne-française qui inclut également les Franco-Ontariens et les Acadiens. Le discours de ces trois articles concorde avec une vision historique des Québécois francophones comme étant à la fois la plus grande concentration de francophones en Amérique du Nord, mais aussi une communauté linguistique minoritaire.

Les deux autres articles francophones analysés ne font pas référence à la notion de la langue en tant qu'indicateur du nationalisme québécois. En effet, la notion de la langue y apparaît à des fins plus factuelles. Un des articles rapporte les résultats d'un sondage expliquant que seuls les francophones du Québec semblent favorables à la motion. Le second souligne que Lawrence Cannon s'est perdu dans ses explications visant à justifier l'utilisation du mot « Québécois » dans la version anglophone de la motion.

Du côté des journaux anglophones, un des articles analysés aborde la notion de la langue comme un élément du nationalisme québécois. Ce dernier cite les propos de Gerard Kennedy, candidat à la course au leadership du PLC, qui reconnaît « the sense of identity shared by many Quebecers, reflecting a common culture, language, history and accomplishment »<sup>125</sup>. Puis, deux autres articles reconnaissent la présence d'une nation canadienne francophone s'étendant au-delà du territoire québécois. Un de ces articles rapporte les propos de Gordon Campbell, Premier ministre de la Colombie-Britannique, qui demande au Premier ministre d'élaborer une motion similaire, qui reconnaîtrait les trois nations fondatrices du Canada, « French, English and aboriginal alike »<sup>126</sup>. Un autre article aborde la question du statut des Canadiens francophones qui quitteraient le Québec, ainsi que celui des Canadiens anglophones vivant au Québec. Il souligne également qu'il n'est pas possible de reconnaître une province comme étant une nation, mais que le fait de reconnaître les Canadiens français comme nation ne donne pas de pouvoir spécifique à une province.

---

<sup>125</sup> Robert BENZIEa, « Kennedy opposes 'nation' vote; Calls controversial motion on Quebec 'wrong for Canada', *Toronto Star* (Toronto), 27 novembre 2006, p. A6.

<sup>126</sup> Mark HUME, « Campbell : Declare natives a nation », *The Globe and Mail* (Toronto), 27 novembre 2006, p. A7.

Dans les autres articles anglophones analysés, les références à la notion de la langue s'illustrent par l'utilisation de l'expression « French Canadian » et ne réfère pas à un indicateur du nationalisme. En effet, dans un premier article, cette expression est présentée comme étant l'ancienne façon de désigner les Québécois et, dans l'autre, elle est utilisée par un auteur qui se qualifie, au passage, de « French Canadian ».

#### **4.3.4 L'indicateur de la culture**

Les résultats de l'analyse qualitative permettent de constater que les journaux francophones, tout comme les journaux anglophones, reconnaissent la culture comme étant un élément important du nationalisme québécois.

Pour les journaux francophones, la notion de culture apparaissant dans les articles fait référence à une conception du nationalisme québécois servant à analyser l'événement. Ainsi, certains articles francophones vont jusqu'à définir cette culture québécoise qui, comme le soulignent des auteurs de la revue de la littérature, se distingue par son volet artistique (littérature, cinéma, télévision, musique, etc.), mais aussi par un système de valeurs et de traditions qui se démarque du reste du pays. L'importance accordée à la notion de culture comme élément du nationalisme québécois dans les articles francophones concorde avec les écrits de plusieurs auteurs, tels que Balthazar, Bouchard et Seymour. Plus précisément, deux des articles francophones rapportent les propos de Dalton McGuinty (Premier ministre de l'Ontario) qui a affirmé que « les Québécois les plus jeunes étaient certains de leur identité en partie en raison de ce qu'il a qualifié de 'culture la plus vigoureuse au pays', soulignant la production littéraire, cinématographique et musicale de la province »<sup>127</sup>. Un autre article souligne que des générations de Québécois et de francophones à la grandeur du pays ont vécu dans la hantise de devenir une « minorité culturelle parmi tant d'autres »<sup>128</sup>. Puis, un article rapporte les propos de Fernand Dumont qui indiquait « qu'une communauté se retrouve toujours au sein d'une culture qui est non seulement l'accumulation de ses traditions mais aussi une certaine manière d'aménager l'existence en commun autour d'une

<sup>127</sup> PCg, « McGuinty met son grain de sel », *Journal de Montréal* (Montréal), 30 novembre 2006, p. 26. ET PCm, « Nation : McGuinty en rajoute », *Le Devoir* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A3.

<sup>128</sup> Marie BERNARD-MUNIER, « La culture de sa différence ne mène nulle part; l'essentiel n'est pas d'être différent mais de faire une différence », *La Presse* (Montréal), 2 décembre 2006, p. PLUS4.

éthique. Finalement, un dernier article cite la définition du Petit Larousse du terme nation dans laquelle se retrouve notamment la notion de culture comme élément d'unité.

Dans les journaux anglophones, la notion de culture québécoise est utilisée afin de justifier la pertinence de la motion adoptée par le gouvernement Harper. En effet, tous les articles spécifient que la culture est un élément propre à la nation québécoise (telle que reconnue par la motion). Ainsi, si les articles anglophones font autant référence à cet élément du nationalisme, c'est majoritairement parce qu'ils reconnaissent son importance pour l'identité québécoise et non parce qu'ils réfèrent à cet élément pour leur propre nationalisme. Notons toutefois qu'un article, citant le Premier ministre Harper, fait référence à la diversité canadienne en soulignant notamment la multitude de cultures présente au Canada.

Nous constatons également que les articles anglophones soulignent l'importance de la culture dans le nationalisme québécois en citant des acteurs politiques. En effet, deux articles citent Stephen Harper qui explique que la motion est « about the Québécois as a people and a culture, not about recognizing the province of Quebec as a 'nation' »<sup>129</sup>. Un de ces articles rapporte aussi d'autres propos du Premier ministre justifiant l'adoption de la motion : « I know some people in the rest of Canada will have some difficulty with this, but I repeat that the Quebecois are a group of people with a culture, a history, an identity... According to the dictionary definition, that constitutes, in sociological terms, a nation »<sup>130</sup>. Toujours dans cet article, Stephen Harper compare cette réalité à celle des peuples autochtones et il souligne la diversité canadienne. Puis, deux articles rapportent les propos de Lawrence Cannon lorsqu'il a tenté de clarifier la portée du terme « Québécois » utilisé dans la motion. Selon ce dernier, le terme « Québécois » inclut « all those who share or understand the desire to preserve and promote a language, a culture and a common history »<sup>131</sup>. Finalement, un article cite Gerard Kennedy : « I respect the sense of identity shared by many Quebecers, reflecting a common culture, language, history and accomplishment [...] »<sup>132</sup>.

---

<sup>129</sup> Gordon CAMPBELL, *op.cit.* ET Norman SPECTORc, « The ripple effect of Harper's 'nation' motion », *The Globe and Mail* (Toronto), 4 décembre 2006, p. S2.

<sup>130</sup> Gordon CAMPBELL, *op.cit.*

<sup>131</sup> Jack AUBRY, « Canadians angry over Quebecois nationhood : Two thirds reject motion », *The National Post* (Don Mills), 2 décembre 2006, p. A9. ET Ian CAMERON, « Defining a nation? », *The Globe and Mail* (Toronto), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A26.

<sup>132</sup> Robert BENZIEa, *op.cit.*

Comme pour les journaux francophones, un des articles anglophones réfère à la définition du Petit Larousse de ce qu'est une nation qui inclut la notion de culture.

#### **4.3.5 L'indicateur de l'histoire nationale**

L'analyse qualitative nous permet de constater que les références à l'histoire se retrouvant dans les articles analysés, tant chez les journaux francophones qu'anglophones, peuvent être considérées dans la majorité des cas comme des indicateurs du nationalisme québécois utilisés par les journaux afin d'analyser le dépôt de la motion reconnaissant la nation québécoise. Cette observation concorde avec les propos d'auteurs comme Seymour ou Bock-Côté qui croient que les grands événements de l'histoire nationale québécoise demeurent des références pour la représentation que la population québécoise se fait d'elle-même. L'histoire nationale serait donc, encore aujourd'hui, un élément important du nationalisme québécois, et ce, malgré certains mouvements visant à redéfinir le nationalisme québécois et revoir l'historiographie qui y est liée.

Pour les journaux francophones, les références aux notions historiques sont surtout utilisées à titre de rappel d'événements ayant marqué les relations entre le Québec et le Canada, ainsi que les divers moments où la spécificité québécoise a été à l'ordre du jour. Ainsi, trois articles font référence au rapatriement de la Constitution de 1982 (plus précisément, à la nuit des longs couteaux et à l'impasse constitutionnelle de 1982), deux articles à l'Accord de Charlottetown et un article à l'Accord du Lac Meech, ainsi qu'aux deux référendums sur la souveraineté. Notons également qu'un article souligne qu'« après 40 ans de débats constitutionnels, les Québécois savent très bien à quoi s'en tenir »<sup>133</sup>. Ensuite, deux des articles francophones rapportent les propos de personnalités publiques qui se prononcent sur la « valeur historique » de la reconnaissance de la nation québécoise. Le premier cite Claude Charron qui estime que cette reconnaissance de la nation est sans conséquence ni valeur historique. Le second cite Biz des Loco Locass (groupe de musique québécois francophone) qui considère que la reconnaissance de la nation québécoise constitue « l'avancement le plus positif dans le dossier du statut du Québec depuis 30 ans, alors que le Parti québécois était porté au pouvoir »<sup>134</sup>. Puis, l'auteur d'un des articles francophones revient sur les propos de Lawrence Cannon au sujet du groupe visé par la

<sup>133</sup> Michel DAVIDA, «Parole de rocker», *Le Devoir* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A3.

<sup>134</sup> David PATRY, «Une nette avancée», *Le Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 2.

motion : « Dans un premier temps, M. Cannon n’y voyait clairement que la reconnaissance de la tribu des ‘pure-laine’ débarqués en Nouvelle-France avec Champlain »<sup>135</sup>. Finalement, un des articles effectue une comparaison entre les hommes politiques d’aujourd’hui (Harper, Landry et Duceppe) et ceux du début de la fédération canadienne (John A. MacDonald et Georges-Étienne Cartier). Notons que cet article souligne également que, tout comme en 1867, les femmes sont absentes du débat.

Pour les journaux anglophones, les références à la notion de l’histoire qui se retrouvent dans les articles analysés sont de différents types. D’abord, un article rapportant les propos de Gerard Kennedy réfère à la notion de l’histoire comme étant un des éléments constituant l’identité québécoise et, donc, du nationalisme qui en découle. Ensuite, deux articles font spécifiquement référence à l’histoire québécoise. Le premier cite Lawrence Cannon qui explique que lors de plusieurs événements de l’histoire québécoise, comme les deux derniers référendums, les Québécois ont exprimé leur désir de demeurer dans le Canada. Le second cite Jean Charest qui rapporte les propos de John A. MacDonald qui avait dit, il y a 150 ans à propos des Canadiens français (maintenant Québécois) : « Treat them as a nation and they will act as a free people generally do, generously. Treat them as a faction and they become factious »<sup>136</sup>. Finalement, deux articles s’attardent à définir ce qu’est une nation. Le premier article réfère à la définition du *Collins Complete and Unabridged English Dictionary* dans laquelle se trouve la notion d’histoire en tant qu’élément rassemblant les membres d’une nation. Le deuxième article cite Ernest Renan qui souligne notamment l’importance des erreurs de l’histoire dans le processus de création d’une nation, ainsi que l’importance d’avoir partagé les victoires du passé pour être un peuple. Ce même article rapporte également les propos de Frank Underhill qui explique que : « A nation is a body of people who have done great things together in the past and who hope to do great things together in the future »<sup>137</sup>.

---

<sup>135</sup> Michel DAVIDa, *op.cit.*

<sup>136</sup> Rhéal SÉGUINf, «Quebec adopts motion banking ‘the Quebecois’ as a nation», *The Globe and Mail* (Toronto), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A7.

<sup>137</sup> Gerald OWEN, «From out of shared suffering, nationhood», *The National Post* (Don Mills), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A21.



#### 4.3.6 *L'indicateur de la collectivité et des droits collectifs*

Les résultats de l'analyse quantitative permettaient déjà d'observer que la notion de collectivité et de droits collectifs, présente dans 20% des articles francophones, était quasi-absente des articles anglophones (cette notion n'apparaissant que dans un seul de ces articles). Ainsi, les journaux québécois se distinguaient de leurs homologues canadiens par l'utilisation de cette notion.

L'analyse qualitative a, quant à elle, permit de confirmer que cette notion est utilisée dans la plupart des articles francophones analysés comme un indicateur du nationalisme québécois servant à analyser l'événement dont il est question. En effet, quatre des cinq articles analysés font référence la notion de collectivité et de droits collectifs par l'utilisation de certaines expressions, telle que «peuple», «communauté», «collectivité», «vivre-ensemble», etc. Un de ces articles fait également référence au droit à l'autodétermination des peuples. Notons qu'un des articles se questionne plus précisément sur le statut de la collectivité québécoise par rapport à la communauté canadienne et à la communauté internationale<sup>138</sup>. Le dernier article, quant à lui, rapporte les propos de Michael Chong, ministre conservateur démissionnaire, qui explique que la notion implique la reconnaissance d'un nationalisme «ethnique» puisqu'elle ne réfère pas à une entité géographique, mais plutôt à un groupe de personnes<sup>139</sup>.

Ainsi, le fait que presque tous les articles font référence aux Québécois en tant que collectivité et qu'un des articles souligne plus particulièrement le droit collectif qu'est l'autodétermination des peuples tend à confirmer les propos de plusieurs auteurs de notre revue de la littérature comme Balthazar, Bouchard ou encore Keating. Cette notion d'émancipation collective qui serait apparue au Québec lors de la Révolution tranquille serait, encore aujourd'hui, un des principaux éléments du nationalisme québécois.

Pour ce qui est des journaux anglophones, le seul article faisant référence à la notion de collectivité et de droits collectifs cite les définitions d'Ernest Renan et Frank Underhill à propos de ce qu'est une nation. La définition de Renan fait référence aux conditions essentielles «for being *un peuple*» et celle d'Underhill explique qu'une nation découle d'un «body of people»<sup>140</sup>. Notons

---

<sup>138</sup> Michel VENNE, *op.cit.*

<sup>139</sup> Joël BELLAVANCE et Gilles TOUPINb, «L'heure de la réconciliation nationale est venue», *La Presse* (Montréal), 28 novembre 2006, p. A1.

<sup>140</sup> GERALD OWEN, *op.cit.*

que même si cet article utilise la notion de collectivité afin d'analyser l'événement en question, celle-ci est rapportée par le biais de définitions plus générales et n'est donc pas rattachée directement à la nation québécoise.

En ce sens, le fait que la présence de cet élément se retrouve presque uniquement dans les journaux francophones concorde avec les écrits de Parenteau. Pour ce dernier, l'importance qu'accorde le Québec à la vie collective est un des éléments qui le distingue du reste du Canada. Cela expliquerait notamment les efforts mis en place par l'État québécois afin de promouvoir l'identité nationale, contrairement au Canada où la primauté est accordée aux libertés individuelles. Cette observation tend également à confirmer une partie de notre hypothèse, soit que des divergences de perception persistent dans le traitement médiatique des deux groupes et que ces divergences sont influencées par les éléments qui caractérisent soit le nationalisme canadien ou le nationalisme québécois.

#### ***4.3.7 L'indicateur de l'interculturalisme***

Comme pour l'indicateur précédent, les résultats de l'analyse quantitative démontraient déjà que la notion de l'interculturalisme, présente dans 16,5% des articles francophones, était absente des articles anglophones. Les journaux francophones se distinguaient donc des journaux anglophones par l'utilisation de cette notion.

Les résultats de l'analyse qualitative ont, quant à eux, confirmé que cette notion est bel et bien utilisée, dans tous les articles francophones analysés, comme un élément caractérisant la nation québécoise. Plus précisément, quatre des cinq articles saluent cette caractéristique de la nation québécoise. Dans ces articles, la nation québécoise est décrite comme étant «un peuple d'individus qui partagent le territoire officiel du Québec, qui sont métissés de plusieurs traditions et cultures et qui ont à cœur le sort de la langue française en Amérique»<sup>141</sup> ou comme «un mélange de l'ancienne Laurentie et de la simple citoyenneté territoriale : défense et promotion du fait français, mais ouverture à tous ceux qui partagent ce 'vouloir-vivre' commun»<sup>142</sup>. Des

---

<sup>141</sup> Dany BOUCHARD, Marie-Joëlle PARENT, David PATRY et Maxime DEMERSa, «Leur vision de la nation», *Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 2.

<sup>142</sup> Yves BOISVERTa, «Une nation, deux nations, trois nations...», *La Presse* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A7.

articles défendent donc que «tous ceux qui participent honnêtement au développement global et durable du Québec font partie de cette nation»<sup>143</sup> et que le «'nous' doit être ouvert et accueillant, inclusif et généreux»<sup>144</sup>. Un autre article explique que le terme «Québécois» inclut «les anglophones et les allophones puisqu'ils partagent ou épousent la culture et l'histoire et ils vivent dans un ensemble majoritairement francophone»<sup>145</sup>. Finalement, un seul article se veut plus critique face à la notion d'interculturalisme. Ce dernier rapporte les propos de Christian Dufour, professeur à l'ENAP, qui affirme être en désaccord avec les écrits de Gérard Bouchard voulant «jeter les souches au feu»<sup>146</sup>. Celui qui déplore que le Québec de la Révolution tranquille ait coupé avec «le vieux fond canadien-français» s'amuse à expliquer que les Québécois se voient comme «une nation exclusivement inclusive»<sup>147</sup>. Notons que cet article, en critiquant le fait que la notion d'interculturalisme soit devenue un élément du nationalisme québécois, utilise tout de même cette dernière afin d'analyser l'événement en question.

Ces résultats abondent dans le même sens que les écrits sur l'interculturalisme québécois, modèle de la gestion de la diversité ethnoculturelle. Comme l'explique Bouchard, Kymlicka, ainsi que Gagnon et Iacovino, l'interculturalisme québécois fait appel à un «contrat moral» qui prévoit la préservation de la langue française, ainsi que la construction d'une «culture publique commune».

De plus, le fait que cet élément du nationalisme québécois se retrouve seulement dans les journaux francophones concorde, une fois de plus, avec les écrits de Parenteau. Pour ce dernier, les exigences plus strictes qu'ont les Québécois en matière d'intégration des immigrants distinguent le modèle québécois du modèle canadien (multiculturalisme) davantage axé sur la protection des droits individuels et sur le «laisser vivre». Cette observation tend également à confirmer une partie de notre hypothèse, soit que des divergences de perception persistent dans le traitement médiatique des deux groupes et que ces divergences sont influencées par les éléments qui caractérisent soit le nationalisme canadien ou le nationalisme québécois.

---

<sup>143</sup> Dany BOUCHARD, Marie-Joëlle PARENT, David PATRY et Maxime DEMERSa, *op.cit.*

<sup>144</sup> Dany BOUCHARD, Marie-Joëlle PARÉ-PARENT, David PATRY et Maxime DEMERSb, «Leur vision de la nation», *Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 3.

<sup>145</sup> Vincent MARISSALE, «Confusion sur la nation», *La Presse* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A11.

<sup>146</sup> Antoine ROBITAILLEc, «Charge contre une certaine élite qui continue de douter de l'existence de la nation», *Le Devoir* (Montréal), 7 décembre 2006, p. A2.

<sup>147</sup> *Id.*

#### 4.4 Conclusion

Le quatrième chapitre de ce mémoire s'est penché sur l'analyse des divergences dans le traitement médiatique de journaux québécois francophones et canadiens anglophones suite au dépôt de la motion par le gouvernement conservateur visant à reconnaître la nation québécoise. Rappelons que selon l'hypothèse de ce mémoire, les divergences entre les deux groupes sont influencées par la conception qu'ont chacun de ceux-ci de leur propre nationalisme. Comme pour le chapitre 3, une première analyse quantitative a permis de dresser un portrait des similitudes et divergences dans le traitement médiatique des journaux québécois francophones et canadiens anglophones de cet événement. Puis, à partir des résultats de cette première analyse, l'analyse qualitative portant précisément sur les sept indicateurs du nationalisme canadien et québécois apparaissant le plus fréquemment dans les articles a été effectuée. Cette analyse a permis d'évaluer si les références aux nationalismes canadiens et québécois présentes dans les articles représentaient des indicateurs du nationalisme pour chacun des groupes et si elles pouvaient expliquer certaines divergences de perception observées entre les journaux québécois francophones et canadiens anglophones.

De prime abord, l'analyse quantitative a permis d'identifier certaines distinctions dans le traitement médiatique qu'a fait chacun des groupes de l'événement. D'abord, nous constatons que les journaux francophones ont accordé une plus grande importance à l'événement que leurs homologues anglophones. En effet, ils ont traité de l'événement par le biais d'articles d'information et d'articles provenant de la section débats et idées contrairement aux journaux anglophones qui ont laissé beaucoup de place au courrier des lecteurs. De plus, l'événement a suscité plus de débats du côté francophone où l'orientation des différents articles était très partagée. Tandis que pour les journaux anglophones, une tendance pouvait être observée pour les articles défavorables à la motion. Puis, nous observons que les journaux francophones ont fait davantage référence à des événements historiques que les journaux anglophones. Cependant, outre le référendum de 1995, les événements cités ne font pas consensus chez les différents journaux. Ensuite, nous constatons que les journaux francophones font davantage référence aux acteurs du gouvernement québécois et les journaux anglophones font davantage référence à certains acteurs du gouvernement fédéral (ex. certains candidats à la course au leadership du PLC).

En ce qui a trait aux indicateurs des nationalismes, l'analyse quantitative a permis d'observer que les journaux francophones font davantage référence aux notions attribuées au nationalisme québécois qu'aux notions attribuées au nationalisme canadien. Toutefois, certaines notions attribuées au nationalisme canadien, comme l'indicateur du territoire et de la diversité, sont elles aussi présentes dans un pourcentage important d'articles francophones. Inversement, si les journaux anglophones font référence à des notions attribuées au nationalisme canadien, des notions attribuées au nationalisme québécois se retrouvent aussi dans un pourcentage assez important d'articles anglophones.

Les résultats de l'analyse qualitative ont, quant à eux, permis d'observer que la principale divergence entre les deux groupes se situe dans l'utilisation par les journaux francophones des notions de collectivité et de droits collectifs, ainsi que d'interculturalisme. En effet, ces deux indicateurs du nationalisme québécois présents dans les articles francophones sont quasi-absents des articles anglophones. Ainsi, nous pouvons penser que le discours des journaux francophones est influencé par ces deux éléments du nationalisme québécois et que cela le distingue du discours des journaux anglophones.

Nous observons également que les notions de langue, d'histoire et de culture sont utilisées dans les journaux francophones comme indicateurs du nationalisme québécois. Toutefois, ces notions sont aussi reconnues par les journaux anglophones comme étant des éléments de ce même nationalisme. Leur présence ne peut donc pas expliquer les divergences de perception entre les deux groupes.

De plus, nous constatons que certaines notions traditionnellement attribuées au nationalisme canadien apparaissent autant dans les articles anglophones que dans les articles francophones en tant qu'indicateurs du nationalisme. En effet, les notions de diversité et de territoire sont, toutes deux, utilisées dans les journaux anglophones comme indicateurs du nationalisme canadien. La notion de territoire est également utilisée dans les articles francophones analysés comme indicateur du nationalisme québécois. Puis, la notion de diversité est utilisée, quant à elle, dans certains articles francophones comme indicateurs du nationalisme québécois. Ces résultats permettent donc de constater la présence d'un certain rapprochement dans les discours des journaux francophones et anglophones quant à l'utilisation de ces notions comme éléments du nationalisme propre à chacun des groupes.

Bref, le cumul des résultats de l'analyse quantitative et qualitative nous a permis d'observer que des divergences sont présentes entre les journaux canadiens anglophones et québécois francophones. Ces divergences peuvent d'abord être constatées dans le traitement médiatique des journaux francophones : une plus grande importance accordée à l'événement, davantage de débats suscités par ce dernier, et un plus grand nombre de références à des événements historiques et à certaines personnalités politiques. Elles peuvent aussi être observées dans la présence de certaines notions propres au nationalisme québécois qui n'apparaissent que dans les journaux francophones et qui influencent le discours de ces derniers quant à l'événement en question, soit la notion de collectivité et de droits collectif, ainsi que la notion d'interculturalisme.

Notons toutefois que les résultats des deux analyses ont permis de constater un certain rapprochement entre le nationalisme canadien et le nationalisme québécois en ce qui a trait à l'utilisation des notions de territoire et de diversité comme éléments les caractérisant.

## Chapitre 5 – Le projet de Charte des valeurs québécoise

### 5.1 Mise en contexte

Bernard Drainville, ministre québécois responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne a présenté, le 10 septembre 2013, les propositions du Gouvernement du Québec en matière de neutralité religieuse. Faisant suite au mandat donné par la première ministre, Pauline Marois, de présenter aux Québécois des solutions pour baliser les demandes d’accommodements religieux et assurer la neutralité religieuse de l’État, ces cinq propositions se voulaient la base de ce qui a été appelé à l’époque la « Charte des valeurs québécoises »<sup>148</sup>, puis la « Charte affirmant les valeurs de la laïcité et de neutralité ainsi que d’égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d’accommodement »<sup>149</sup>.

Ces cinq propositions s’appuient sur les grandes valeurs québécoises dont, notamment, l’égalité entre les hommes et les femmes ainsi que la neutralité religieuse des institutions de l’État québécois. Elles se définissent comme suit :

1. Baliser les demandes d’accommodement dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Y inscrire, également, la séparation des religions et de l’État, la neutralité religieuse de l’État et le caractère laïque de ses institutions, en tenant compte de notre patrimoine historique commun;
2. Établir, dans la loi, un devoir de réserve et de neutralité religieuse pour le personnel de l’État dans l’exercice de ses fonctions;
3. Encadrer le port des signes religieux ostentatoires pour le personnel de l’État durant les heures de travail (cette proposition est assortie d’un droit de retrait d’une durée d’au plus cinq ans, renouvelable pour certains secteurs);
4. Rendre obligatoire le visage découvert lorsqu’on donne ou reçoit un service de l’État;
5. Établir une politique de mise en œuvre de la neutralité religieuse de l’État et de l’encadrement des accommodements religieux pour les organismes de l’État<sup>150</sup>.

<sup>148</sup> CABINET DU MINISTRE RESPONSABLE DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE, *Charte des valeurs québécoises – Québec présente ses propositions en matière de neutralité religieuse de l’État et d’encadrement des accommodements religieux : communiqué de presse*, Québec, 10 septembre 2013.

<sup>149</sup> P.L. 60, *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l’État ainsi que d’égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d’accommodement*, 1<sup>re</sup> sess., 40<sup>e</sup> lég., Québec, 2013.

<sup>150</sup> CABINET DU MINISTRE RESPONSABLE DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE, *op.cit.*

De ces propositions ayant pour objectif de rassembler les Québécois « autour de règles claires et de valeurs communes qui mettront un terme aux tensions et aux malentendus »<sup>151</sup> liés aux accommodements religieux, c'est plus particulièrement la troisième proposition visant à « encadrer le port de signes religieux ostentatoires pour le personnel de l'État durant les heures de travail » qui a provoqué le plus de réactions, et ce, chez les politiciens, dans les médias, ainsi que dans la population en général. Le 12 septembre 2013, Maria Mourani, députée fédérale d'Ahuntsic, a d'ailleurs été expulsée du caucus du Bloc québécois pour avoir manifesté publiquement son opposition au projet de Charte.

Dans ce chapitre, nous analyserons les articles de journaux parus à la suite de l'annonce des cinq propositions de la Charte des valeurs. Cet événement est le plus récent des trois événements analysés et donc celui qui s'éloigne le plus du référendum de 1995 dans le temps. Il se distingue également des deux autres événements puisqu'il ne découle pas d'une décision d'Ottawa, mais plutôt d'une décision du gouvernement québécois. Bien qu'il traite moins directement des relations entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones, nous croyons que l'analyse du traitement médiatique lié à cet événement apportera un éclairage complémentaire quant aux divergences de perception de chacun des groupes dans le cadre d'un événement propre au Québec. Par ailleurs, le projet de Charte des valeurs s'inscrit dans le cadre d'un retour au pouvoir du Parti québécois après neuf années de gouvernement libéral. En ayant comme objectif de clarifier les valeurs communes à la société québécoise, ces propositions ont provoqué plusieurs débats entourant les questions d'identité, de culture, de traditions, d'ouverture à l'Autre, etc. Il est donc intéressant d'analyser les réactions des médias tant francophones qu'anglophones à cet événement afin de vérifier la présence de divergences de perception entre les deux groupes et, le cas échéant, la nature de celles-ci.

Comme pour les chapitres trois et quatre, l'analyse se fera en deux temps. D'abord, une analyse quantitative permettra de brosser un premier portrait des similitudes et divergences entre les articles canadiens anglophones et Québécois francophones. La grille d'analyse qui a été élaborée à cet effet permettra de recueillir des informations sur le type, l'orientation et le ton des articles, ainsi que sur la présence de références à des événements historiques et à des personnalités publiques. Elle permettra également de vérifier la présence des indicateurs du nationalisme

---

<sup>151</sup> *Id.*



canadien et québécois dans les articles<sup>152</sup>. Ensuite, l'analyse qualitative permettra d'analyser plus précisément certains éléments dans leur contexte et l'angle sous lequel ils ont été traités<sup>153</sup>. Il sera ainsi possible de vérifier si les thèses élaborées par les auteurs de notre revue de la littérature se retrouvent dans les principaux discours qui caractérisent les médias écrits canadiens anglophones et Québécois francophones et ultimement de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse stipulant que les divergences de perception observées entre les deux groupes sont influencées par la conception qu'ont chacun des ceux-ci de leur propre nationalisme.

## 5.2 Analyse quantitative

Pour cet événement, le corpus de l'analyse quantitative est composé de 156 articles francophones et 57 articles anglophones. Du côté francophone, 55 proviennent de La Presse, 51 du Journal de Montréal et 50 du journal Le Devoir. Pour les articles anglophones, 20 proviennent du Globe and Mail, 19 du National Post et 18 du Toronto Star.

### 5.2.1 Le type des articles

Les résultats concernant le type des articles permettent de constater que les journaux anglophones ont consacré un plus grand pourcentage d'articles dits d'opinion à l'événement que les journaux francophones qui semblent avoir traité de l'événement comme faisant partie de l'actualité.

En effet, près de la moitié des articles francophones (48,1%) ont traité de l'événement par le biais d'articles d'information, ce qui n'est le cas que du tiers (33,3%) des articles anglophones. Ainsi, les articles anglophones ont accordé une place plus importante aux chroniques (28,1%) et aux éditoriaux (14%) que les articles francophones (19,9% pour les chroniques et 4,5% pour les éditoriaux). Notons d'ailleurs que le Globe and Mail se distingue des autres journaux par un nombre plus élevé d'articles provenant du courrier des lecteurs (20%) et prenant la forme de *vox pop* (10%).

---

<sup>152</sup> La grille d'analyse utilisée à cet effet est disponible en Annexe 1.

<sup>153</sup> La grille d'analyse utilisée à cet effet est disponible en Annexe 2.

**Tableau 5.1 – Charte des valeurs : Types d'article**

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Articles d'information	25	49,0	26	47,3	24	48,0	75	48,1	6	33,3	7	25,0	6	31,6	19	33,3
Chroniques	16	31,4	9	16,4	6	12,0	31	19,9	6	33,3	3	15,0	7	36,8	16	28,1
Courrier des lecteurs	2	3,9	1	1,8	8	16,0	11	7,1	1	5,6	4	20,0	0	0	5	8,8
Éditorial	0	0	3	5,5	4	8,0	7	4,5	3	16,7	3	15,0	2	10,5	8	14,0
Section arts	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Section débats ou idées	4	7,8	12	21,8	7	14,0	23	14,7	1	5,6	1	5,0	3	15,8	5	8,8
Section perspective	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Vox pop	4	7,8	3	5,5	0	0	7	4,5	1	5,6	2	10,0	1	5,3	4	7,0
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>100</b>	<b>55</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	<b>156</b>	<b>100</b>	<b>18</b>	<b>100</b>	<b>20</b>	<b>100</b>	<b>19</b>	<b>100</b>	<b>57</b>	<b>100</b>

### 5.2.2 L'orientation et le ton des articles

En ce qui a trait à l'orientation et au ton des articles, les résultats des journaux francophones et anglophones sont, somme toute, assez similaires. Nous constatons donc que le projet de Charte a obtenu peu d'appui, et ce, autant chez les journaux francophones qu'anglophones.

En effet, si plus de la moitié des articles anglophones (57,9%) sont défavorables au projet de Charte des valeurs, c'est aussi le cas de près de la moitié des articles francophones (49,9%). De plus, pour les deux groupes, ce sont autour du tiers des articles qui ont une orientation difficilement identifiable, soit 31,4% des articles francophones et 35,1% des articles anglophones. Puis, en ce qui a trait au ton, plus du tiers des articles, autant du côté francophone que du côté anglophone, ont un ton négatif. Plus précisément, cela représente 37,8% des articles francophones et 35,1% des articles anglophones.

Le pourcentage d'articles ayant un ton variable est également similaire chez les deux groupes (33,3% pour les journaux anglophones et 26,3% pour les journaux francophones).

Certaines distinctions sont tout de même observables entre les deux groupes. Premièrement, le pourcentage d'articles francophones ayant une orientation favorable au projet de Charte des valeurs (17,3%) est supérieur au pourcentage d'articles anglophones pour la même catégorie (5,3%). Ensuite, au niveau du ton des articles, il y a un pourcentage d'articles ayant un ton positif plus important chez les journaux francophones (14,7%) que chez les journaux anglophones (7%). Les articles ayant un ton factuel se retrouvent également dans une plus grande proportion

d'articles francophones (11,5%) que d'articles anglophones (1,8%). Finalement, les articles ayant un ton ironique sont plus nombreux du côté anglophone (10,5%) que du côté francophone (5,8%).

**Tableau 5.2 – Charte des valeurs : Orientation des articles**

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Favorable	10	19,6	7	12,7	10	20,0	27	17,3	1	5,6	1	5,0	1	5,3	3	5,3
Neutre	2	3,9	1	1,8	0	0	3	1,9	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Défavorable	23	45,1	33	60,0	21	42,0	77	49,4	11	61,1	9	45,0	13	68,4	33	57,9
Difficilement identifiable	16	31,4	14	25,5	19	38,0	49	31,4	6	33,3	9	45,0	5	26,3	20	35,1
Total	51	100	55	100	50	100	156	100	18	100	20	100	19	100	57	100

**Tableau 5.3 – Charte des valeurs : Ton des articles**

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Factuel	5	9,8	6	10,9	7	14,0	18	11,5	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Positif	12	23,5	5	9,1	6	12,0	23	14,7	2	11,1	1	5,0	1	5,3	4	7,0
Humoristique	2	3,9	0	0	0	0	2	1,3	0	0	0	0	2	10,5	2	3,5
Ironique	2	3,9	5	9,1	2	4,0	9	5,8	2	11,1	1	5,0	3	15,8	6	10,5
Dramatique	1	2,0	2	3,6	1	2,0	4	2,6	2	11,1	1	5,0	2	10,5	5	8,8
Négatif	20	39,2	20	36,4	19	38,0	59	37,8	6	33,3	7	35,0	7	36,8	20	35,1
Variable	9	17,6	17	30,9	15	30,0	41	26,3	6	33,3	9	45,0	4	21,1	19	33,3
Total	51	100	55	100	50	100	156	100	18	100	20	100	19	100	57	100

### 5.2.3 Les références événementielles

Nous observons que les journaux, tant francophones qu'anglophones, font peu de liens entre le projet de Charte et des événements de l'histoire canadienne et québécoise. Si 26,9% des articles francophones et 29,8% des articles anglophones contiennent des références événementielles, le seul événement cité dans plus de 10% des articles est la Commission Bouchard-Taylor, soit dans 14,7% des articles francophones et dans 12,3% des articles anglophones. Il faut souligner que cette commission a un lien direct avec le projet de Charte (intégration des minorités culturelles, notion d'accommodements religieux, etc.). Sinon, nous observons que les journaux francophones font référence à un plus grand nombre d'événements historiques distincts (18 événements) que les journaux anglophones (6 événements). (Le tableau contenant toutes les données à ce sujet est disponible en annexe 7).

#### ***5.2.4 Les références à des personnalités***

Quelques divergences sont observables entre les résultats des journaux francophones et anglophones au niveau des références à des personnalités publiques.

La principale divergence a trait à la personnalité la plus citée chez chacun des groupes. Pour les journaux francophones, la personnalité la plus fréquemment citée est Bernard Drainville, ministre québécois responsable du projet de Charte, soit dans 42,9% des articles. Tandis que, du côté des journaux anglophones, cet honneur revient à Pauline Marois qui est citée dans 54,4% des articles. De plus, nous observons que le pourcentage d'articles faisant référence à Pauline Marois est plus élevé pour les journaux anglophones que francophones (54,4% contre 21,2%). Cette différence est toutefois moins marquée pour ce qui est du pourcentage d'articles faisant référence à Bernard Drainville chez chacun des groupes (42,9% contre 35,1%). Une analyse plus approfondie du contexte entourant les références à la première ministre québécoise sera donc faite dans le cadre de l'analyse qualitative afin de vérifier si le rôle attribué à cette dernière diverge entre les deux groupes.

Puis, nous constatons que certaines personnalités qui se retrouvent dans le classement des plus cités d'un groupe, ne se retrouvent pas dans celui de l'autre groupe. Cette dernière observation mérite cependant d'être nuancée puisque ces divergences sont, la plupart du temps, attribuables aux résultats du Toronto Star qui ne concordent pas avec les résultats des deux autres journaux anglophones. Ainsi, outre Bernard Drainville et Pauline Marois, les journaux francophones font référence à Maria Mourani et Philippe Couillard (tous deux dans 10,9% des articles) et les journaux anglophones à Thomas Mulcair (19,3%), Jason Kenney (15,8%), Justin Trudeau (12,3%), Maria Mourani (12,3%) et Stephen Harper (10,5%). (Le tableau contenant toutes les données à ce sujet est disponible en Annexe 8).

#### ***5.2.5 Les indicateurs du nationalisme***

Les résultats de l'analyse démontrent plusieurs similitudes entre les résultats des deux groupes en ce qui a trait aux indicateurs des nationalismes les plus présents dans les articles.

D’abord, nous observons que les résultats des journaux francophones et anglophones sont similaires en ce qui a trait aux deux indicateurs du nationalisme canadien les plus cités, soit l’indicateur des droits individuels et l’indicateur de la diversité. En effet, l’indicateur des droits individuels apparaît dans 56,1% des articles anglophones et 49,4% des articles francophones. L’indicateur de la diversité, quant à lui, apparaît dans 31,6% des articles anglophones et 25% des articles francophones. Il semble ainsi que les notions de diversité culturelle et de droits individuels protégées par la Charte canadienne des droits et libertés aient été utilisées autant par les journaux francophones qu’anglophones. Cependant, si l’indicateur des valeurs canadiennes se retrouve dans 10,5% des articles anglophones, aucun des articles francophones ne fait référence à celui-ci.

**Tableau 5.4 – Charte des valeurs : Indicateurs du nationalisme canadien**

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
<b>Diversité</b>	13	25,5	11	20,0	15	30,0	39	25,0	6	33,3	7	35,0	5	26,3	18	31,6
<b>Droits individuels</b>	23	45,1	24	43,6	30	60,0	77	49,4	12	66,7	10	50,0	10	52,6	32	56,1
<b>Traditions britanniques</b>	5	9,8	2	3,6	1	2,0	8	5,1	1	5,6	0	0	1	5,3	2	3,5
<b>Territoire</b>	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Valeurs canadiennes</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	2	11,1	2	10,0	2	10,5	6	10,5

Ensuite, nous constatons que les indicateurs du nationalisme québécois apparaissent presque tous dans plus de 10% des articles, et ce, tant pour les journaux francophones que pour les journaux anglophones. Le seul indicateur auquel les journaux anglophones font référence dans moins de 10% des articles est l’indicateur de l’interculturalisme (1,8%) qui apparaît dans 11,5% des articles francophones. Cependant, le rang de classement des indicateurs du nationalisme québécois diffère chez les deux groupes. Si l’indicateur auquel on réfère le plus du côté francophone est celui de la collectivité et des droits collectifs (42,3%), ce dernier se retrouve au quatrième rang du côté des articles anglophones (19,3%). Inversement, l’indicateur qui se démarque le plus du côté anglophone est la langue (40,4%). Celui-ci se retrouve au second rang chez les journaux francophones (29,5%). Nous notons toutefois que certaines différences quant au classement des indicateurs sont aussi observables entre les différents journaux anglophones.

**Tableau 5.5 – Charte des valeurs : Indicateurs du nationalisme québécois**

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
<u>Interculturalisme</u>	7	13,7	5	9,1	6	12,0	18	11,5	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Collectivité et droits collectifs	21	41,2	24	43,6	21	42,0	66	42,3	3	16,7	4	20,0	4	21,1	11	19,3
Références à la France et autres pays multinationaux	9	17,6	11	20,0	6	12,0	26	16,7	1	5,6	2	10,0	3	15,8	6	10,5
Langue	16	31,4	20	36,4	10	20,0	46	29,5	6	33,3	4	20,0	13	68,4	23	40,4
Culture québécoise	6	11,8	10	18,2	11	22,0	27	17,3	6	33,3	0	0	9	47,4	15	26,3
Histoire nationale	7	13,7	11	20,0	11	22,0	29	18,6	3	16,7	3	15,0	6	31,6	12	21,1

**En bref**

Les résultats démontrent plusieurs similitudes en ce qui a trait à la présence de notions liées au nationalisme chez les journaux francophones et anglophones. Quelques divergences sont tout de même observables pour deux indicateurs (valeurs canadiennes et interculturalisme), ainsi qu'en ce qui a trait au classement des indicateurs du nationalisme québécois les plus cités chez chacun des groupes.

Afin de mieux comprendre le contexte entourant ces constats, une analyse plus poussée des indicateurs du nationalisme canadien et québécois les plus cités chez chacun des groupes sera effectuée. L'analyse qualitative permettra ainsi d'analyser le contexte entourant les références aux indicateurs en question et, ultimement, vérifier si ceux-ci réfèrent bel et bien à une conception du nationalisme servant à analyser le projet de Charte. Vu les similitudes observées lors de l'analyse quantitative, l'analyse qualitative permettra de confirmer si la présence des indicateurs du nationalisme est traitée de la même façon chez les deux groupes. Plus précisément, elle s'attardera aux deux indicateurs du nationalisme canadien les plus cités chez les deux groupes, soit l'indicateur de la diversité et l'indicateur des droits individuels, ainsi que sur l'indicateur des valeurs canadiennes qui se retrouvent dans plus de 10% des articles anglophones. L'analyse s'attardera également aux indicateurs du nationalisme québécois les plus cités chez les deux groupes, soit l'indicateur de la collectivité et des droits collectifs, de la langue, de la culture, de l'histoire, ainsi que des références à la France et autres pays multinationaux. Finalement, l'analyse s'intéressera à l'indicateur de l'interculturalisme qui se retrouve dans plus de 10% des articles francophones. Ainsi, les résultats combinés des analyses quantitatives et qualitatives

permettront d'évaluer si les divergences entre les deux groupes sont influencées par la conception qu'ont ces derniers de leur propre nationalisme.

### **5.3 Analyse qualitative**

À la lumière des résultats de l'analyse quantitative, l'analyse qualitative a été effectuée sur certains éléments afin de vérifier le contexte et l'angle sous lequel ils ont été traités. Cette analyse s'est d'abord concentrée sur les neuf indicateurs des nationalismes canadien et québécois qui apparaissent le plus fréquemment dans les articles. Comme pour les deux chapitres précédents, l'objectif est de vérifier si ces indicateurs réfèrent bel et bien à une conception du nationalisme et si elles peuvent expliquer les divergences de perception entre les deux groupes. L'analyse qualitative permettra également de vérifier le contexte entourant les références à Pauline Marois en tant que personnalité publique et pourquoi cette dernière est davantage citée chez les journaux anglophones que chez les journaux francophones.

#### ***5.3.1 L'indicateur de la diversité***

Pour les journaux anglophones, les résultats démontrent que la notion de diversité est utilisée dans la majorité des articles analysés comme un élément du nationalisme canadien servant à analyser le projet de Charte. Pour les journaux francophones, bien que la notion de diversité soit présente dans plusieurs articles, elle ne représente pas un élément du nationalisme.

Plus précisément, ce sont trois des articles anglophones analysés qui font référence à la notion de diversité comme indicateur du nationalisme canadien. Deux de ces articles soulignent le caractère multiculturel du Canada et font appel à la préservation de cet héritage inclus dans la Charte canadienne des droits et libertés. Quant au troisième article, il insiste sur l'importance, pour l'immigration, d'être préparé à accueillir les immigrants et d'être multiculturel. Ce même article rapporte aussi les propos de Philippe Couillard (chef du Parti libéral du Québec) : « Societies, especially in North America, that are able to manage diversity in a positive and inclusive way

succeed well economically, attract investments and quality immigrants »<sup>154</sup>. Ces observations concordent avec la vision multiculturelle du nationalisme canadien tel qu'instauré par le gouvernement Trudeau pour qui la diversité devait être le principal élément de l'unité canadienne. D'ailleurs, les nombreux auteurs ayant écrit sur le multiculturalisme canadien (Bissoondath, Kymlicka, Seymour, Gagnon et Iacovino, etc.) s'entendent tous sur l'importance qui est accordée à la diversité, notamment dans la Politique canadienne du multiculturalisme et la Charte canadienne des droits et libertés.

En ce qui a trait aux deux autres articles anglophones analysés, ils font référence aux propos de Pauline Marois au sujet du multiculturalisme britannique qui serait à la base du terrorisme au Royaume-Uni et traitent du malaise que semble avoir la société québécoise avec l'enjeu de la diversité.

Pour ce qui est des journaux francophones, la notion de diversité est utilisée dans deux articles, afin de souligner l'importance du multiculturalisme pour une partie de la population. Ces mêmes articles précisent toutefois que cette position n'est pas partagée par tous les Québécois. Plus précisément, le premier article mentionne que la ville de Montréal est «reconnue pour son multiculturalisme»<sup>155</sup>, mais nuance en expliquant que les citoyens rencontrés étaient divisés sur la question de la préservation de la croix à l'Assemblée nationale. Le deuxième article, quant à lui, stipule qu'une opposition règnerait, notamment, entre le peuple et les élites, Montréal et les régions, les «cosmopolitains multiculturalistes et les nationalistes ethniques»<sup>156</sup>, etc. Ainsi, ces deux articles abordent la notion de diversité pour souligner la division qui règne sur cette question. Cette notion, puisqu'elle ne semble pas partagée par une majorité de la population québécoise francophone, ne peut être considérée comme étant un élément de la représentation que cette population se fait d'elle-même, soit de leur nationalisme.

Pour ce qui est des trois autres articles francophones, l'un déplore que les médias anglophones présentent les défenseurs de la Charte comme étant «des extrémistes qui veulent exclure toutes

---

<sup>154</sup> Graeme HAMILTONd, «Quebec's new cross to bear; Province's economy burns while Marois fiddles with ethnic divisions», *The National Post* (Don Mills), 14 septembre 2013, p. A1.

<sup>155</sup> AGENCE QMIa, «56% des Québécois en faveur», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 6.

<sup>156</sup> Lise RAVARYb, «Les jeunes et la charte», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 27.



les minorités et la diversité»<sup>157</sup>. Un autre aborde la notion de diversité comme étant un élément caractérisant certains individus : « [...] vous devez vous aimer bien peu pour tant vous dépêcher à aimer non autrui, non pas les autres, mais leur diversité multiculturelle»<sup>158</sup>. Finalement, le dernier article fait référence aux propos de Pauline Marois qui aurait accusé le multiculturalisme britannique d'être responsable de la montée du terrorisme en Grande-Bretagne.

### **5.3.2 L'indicateur des droits individuels**

Les résultats démontrent que tous les articles analysés, francophones comme anglophone, abordent la notion de droits individuels sous la forme de références aux droits et libertés individuelles. Nous constatons d'ailleurs que tous les articles anglophones analysés utilisent la notion de droits individuels comme élément du nationalisme canadien. De plus, si certains articles francophones reconnaissent cette notion comme étant un élément du nationalisme canadien, d'autres l'attribuent aussi au nationalisme québécois.

De fait, quatre des articles anglophones traitent particulièrement de la notion de liberté de religion. De ces articles, un traite également de la liberté de religion et un autre dit approuver la liberté de religion, mais aussi croire que les athées ont le droit d'être «free from religion»<sup>159</sup>. Puis, le cinquième article aborde la notion de droits individuels de manière plus générale. Ainsi, le fait que les journaux anglophones utilisent la notion de droits individuels comme élément du nationalisme canadien concorde avec les écrits de plusieurs auteurs de notre revue de la littérature. C'est le cas de Bédard qui décrit la nation canadienne comme étant principalement une société d'individus protégés par la Charte canadienne des droits et libertés. C'est aussi le cas de Gagnon et Iacovino ou encore Seymour qui expliquent que, depuis l'implantation du multiculturalisme canadien, les notions de droits et libertés individuelles prévalent sur des projets plus collectifs.

---

<sup>157</sup> Jessica NADEAU, «La Charte vise moins de 2% des fonctionnaires», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A1.

<sup>158</sup> Pierre FOGLIA, «Arrête, madame Foulard...», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A7.

<sup>159</sup> Heather MALLICK, «An atheist speaks up on the Quebec charter», *Toronto Star* (Toronto), 14 septembre 2013, p. A4.

Deux des articles francophones analysés reconnaissent également la notion de droits individuels comme élément du nationalisme canadien. Le premier cite les propos de Denis Lebel (ministre fédéral des Affaires intergouvernementales) qui explique que le ministère de la Justice pourrait faire l'examen du projet de Charte et, s'il «viole les protections constitutionnelles auxquelles ont droit tous les Canadiens»<sup>160</sup>, ces droits seront défendus. Cet article cite également Thomas Mulcair qui affirme que «les droits de la personne n'ont pas de date de péremption»<sup>161</sup>. Le deuxième article, quant à lui, traite de l'exclusion de Maria Mourani du caucus et explique que cette expulsion a donné raison, notamment, «aux fervents défenseurs de la Charte canadienne des droits et libertés»<sup>162</sup> et tous ceux qui font du «'Quebec bashing' sur le nationalisme ethnique des souverainistes québécois et leur piétinement des droits individuels au nom des droits collectifs de la majorité de souche»<sup>163</sup>.

En ce qui a trait aux trois autres articles francophones, ils attribuent la notion de droits individuels à la nation québécoise. Ces articles citent les propos de Gérard Bouchard, Yvan Lamonde (historien), ainsi que Marc Tanguay (porte-parole de l'opposition officielle) et André Fonticella (co-porte-parole de Québec solidaire). Si l'article citant Tanguay et Fonticella aborde la notion de droits fondamentaux de manière générale, les deux autres articles sont plus spécifiques. L'article citant Bouchard précise que le projet de Charte s'en prend au droit fondamental qu'est la liberté de manifester sa religion en public reconnue «par les deux Chartes, canadienne et québécoise, partout en Occident et par l'ONU»<sup>164</sup>. Il explique également que, pour supprimer un droit fondamental, il faut s'appuyer sur un motif dit supérieur. L'article rapportant les propos de Lamonde, quant à lui, explique que le projet de Charte aurait pu aborder les notions de «liberté de conscience» et de «liberté de religion» en tant que valeurs humaines et que cela aurait pu permettre une réceptivité plus rationnelle. Ces résultats permettent donc d'observer que la prévalence des droits individuels semble aussi présente dans le discours de certains politiciens et chercheurs québécois à propos de la nation québécoise. Cette observation concorde, une fois de plus, avec les écrits de Bédard dans lesquels est décrit la volonté qu'ont certains intellectuels,

---

<sup>160</sup> Hugo DE GRANDPRÉ, Martin CROTEAU, Hugo PILON-LAROSE et Joël-Denis BELLAVANCE, «Ottawa brandit la menace des tribunaux», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A10.

<sup>161</sup> *Id.*

<sup>162</sup> J. Jacques SAMSONC, «L'excommunication», *Journal de Montréal* (Montréal), 14 septembre 2013, p. 27.

<sup>163</sup> *Id.*

<sup>164</sup> Stéphane BAILLARGEONa, «Gérard Bouchard : 'Nous allons nous faire mal'», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A4.

dont Bouchard, de moderniser le discours nationaliste afin que celui-ci se fonde sur une vision plus contractualiste de la société, ce qui représenterait un glissement du nationalisme québécois vers le multiculturalisme canadien.

### **5.3.3 L'indicateur des valeurs canadiennes**

Les résultats de l'analyse quantitative démontraient déjà que la notion de valeurs canadiennes, présente dans 10,5% des articles anglophones, était absente des articles francophones. Les journaux anglophones se distinguaient donc des journaux francophones par l'utilisation de cette notion.

Les résultats de l'analyse qualitative ont, quant à eux, confirmé que cette notion est bel et bien utilisée, dans tous les articles anglophones analysés, comme un élément caractérisant la nation canadienne. Plus précisément, quatre des cinq articles, défavorables au projet de Charte, expliquent en quoi celui-ci ou les actions du gouvernement québécois vont à l'encontre des valeurs canadiennes. Si un des articles aborde la question de manière plus générale en spécifiant que la vision de Pauline Marois ne correspond pas à « what we believe in as Canadians »<sup>165</sup>, les trois autres identifient des valeurs dites canadiennes auxquelles le projet de Charte s'oppose, soit le fait de respecter autant les croyances des athées que celles des autres groupes, les racines canadiennes de tolérance et de liberté de conscience, ainsi que les valeurs multiculturelles du pays. Finalement, le cinquième article, ayant une orientation plus difficilement identifiable, traite de la réaction de la population au projet de Charte. Il explique qu'il était jadis pris pour acquis que l'expression religieuse allait de pair avec la préservation des valeurs traditionnelles de la société. Toutefois, l'expression religieuse qui ressort davantage dans la société actuelle canadienne (et européenne) provient dorénavant de l'extérieur des communautés chrétiennes<sup>166</sup>.

Certains auteurs de la revue de littérature, comme Grant ou Bissoondath, insistent, dans leurs écrits, sur l'importance de nourrir des valeurs communes afin de préserver le nationalisme canadien. Notons toutefois que ces deux auteurs étaient très critiques envers le multiculturalisme

---

<sup>165</sup> Richard J. BRENNAN, «Ontario MPP unveils motion praising diversity», *Toronto Star* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A6.

<sup>166</sup> Jonathan KAYb, «Marois' politically muddled gambit», *The National Post* (Don Mills), 17 septembre 2013, p. A14.

et que les valeurs canadiennes prônées par ces derniers sont donc à l'opposé du multiculturalisme mis en place par Trudeau. En somme, les résultats permettent de constater qu'il ne semble pas avoir de consensus permettant d'identifier clairement qu'elles sont les valeurs canadiennes, et ce, malgré que les journaux anglophones reconnaissent la présence de ces valeurs et que celles-ci soient considérées comme un élément du nationalisme canadien.

Ces résultats tendent toutefois à confirmer une partie de notre hypothèse, soit que des divergences de perception persistent dans le traitement médiatique des deux groupes et que ces divergences sont influencées par les éléments qui caractérisent soit le nationalisme canadien ou le nationalisme québécois.

#### ***5.3.4 L'indicateur de la collectivité et des droits collectifs***

Pour les journaux francophones, les résultats démontrent que la notion de collectivité et de droits collectifs est utilisée dans presque tous les articles analysés comme un élément du nationalisme québécois servant à analyser le projet de Charte. Tandis que, pour les journaux anglophones, cet élément ne réfère pas à un élément du nationalisme canadien, et ce, bien que la notion de collectivité et de droits collectifs apparaisse dans plusieurs articles de ce groupe.

Plus précisément, quatre des articles francophones analysés utilisent la notion de collectivité et de droits collectifs comme élément du nationalisme québécois servant à analyser le projet de Charte. Deux de ces articles traitent de l'égalité entre les hommes et les femmes. Si l'un réagit négativement à cet élément du discours péquiste, l'autre rapporte les propos de Marc Tanguay (député libéral) qui reconnaît que «l'égalité entre les sexes est cruciale»<sup>167</sup>. Les deux autres articles, quant à eux, font référence à des notions de «vivre ensemble» et d'«affirmation collective». Un de ces deux articles souligne que ce qui distingue les débats d'hier et d'aujourd'hui est la difficulté grandissante à dépersonnaliser ceux-ci. Concernant la question du port des signes religieux dans la fonction publique, l'auteur de l'article affirme que «c'est,

---

<sup>167</sup> SANS AUTEURmm, «'Le chemin de croix péquiste', prédit la CAQ», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A3.

collectivement, une demande parfaitement légitime dans une société qui devient de plus en plus multiconfessionnelle»<sup>168</sup>.

Pour ce qui est du cinquième article francophone, celui-ci réfère à la notion de collectivité et de droits collectifs afin de dépeindre ironiquement les intentions de Salam Elmenyawy (Président du Conseil musulman de Montréal).

Du côté des journaux anglophones, quatre des articles analysés font référence à la notion d'égalité entre les hommes et les femmes. Toutefois, cette notion n'est pas utilisée afin d'analyser l'événement, mais plutôt pour expliquer le contenu du projet de Charte ainsi que les préoccupations ayant mené à l'élaboration de celui-ci. En ce sens, ces références en lien avec la notion de droits collectifs ne peuvent être considérées comme des indicateurs du nationalisme canadien servant à analyser l'événement en question. Le cinquième article, quant à lui, rapporte les propos de Gérard Bouchard qui affirme que le débat entourant le projet de Charte pourrait avoir comme effet d'opposer la majorité aux minorités et prévient que, lorsque cela arrive, « there is a very heavy collective cost to pay »<sup>169</sup>. Les propos de Bouchard font ainsi référence à l'impact du projet de Charte sur la société québécoise.

Enfin, ces observations confirment, en partie, la vision défendue par Parenteau, soit qu'une des divergences entre le Québec et le reste du Canada se situe dans l'importance qu'accordent les Québécois à la vie collective. Cela expliquerait notamment les efforts mis en place par l'État québécois afin de promouvoir l'identité nationale, contrairement au Canada où la primauté est accordée aux libertés individuelles. Ainsi, pour plusieurs Québécois, le projet de Charte des valeurs serait effectivement considéré comme une façon de clarifier les règles du vivre-ensemble, ce qui explique que le projet soit abordé, par certains journaux francophones, d'un point de vue plus collectif. Cela tend également à confirmer une partie de notre hypothèse, soit que des divergences de perception persistent dans le traitement médiatique des deux groupes et que ces divergences sont influencées par les éléments qui caractérisent soit le nationalisme canadien ou le nationalisme québécois.

<sup>168</sup> Josée BOILEAU, «Charte des valeurs – À distinguer», *Le Devoir* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A6.

<sup>169</sup> Graeme HAMILTONc, «PQ taps 'chronic insecurity' : Bouchard; former premier's brother blasts charter of values», *The National Post* (Don Mills), 12 septembre 2013, p. A1.

### 5.3.5 L'indicateur de la langue

Les résultats de l'analyse quantitative démontraient déjà que la notion de langue apparaissait dans un plus grand pourcentage d'articles anglophones que d'articles francophones. Les résultats de l'analyse qualitative, quant à eux, ont permis de constater que les journaux anglophones utilisent cet élément du nationalisme québécois afin d'expliquer les préoccupations à la base du projet de Charte, préciser l'origine du problème que vise résoudre ce projet, ainsi que pour analyser l'impact de celui-ci. Ainsi, si les journaux anglophones réfèrent à la langue comme élément du nationalisme québécois, ce n'est cependant pas le cas de la plupart des articles francophones analysés.

Les articles anglophones analysés font donc tous référence à la notion de la langue en tant qu'indicateur du nationalisme québécois servant à analyser l'événement dont il est question. En effet, un premier article souligne que se sont surtout les Québécois francophones qui partagent les préoccupations à la base du projet de Charte. Dans le même ordre d'idée, un deuxième article mentionne une anecdote concernant une Torontoise native du Québec qui a cru bon préciser qu'elle était francophone lorsqu'on lui a demandé son opinion sur le projet de Charte. Un troisième article rapporte les propos de Jack Jewab (Vice-président exécutif du *Canadian Institute of Identities and migration*) qui explique que le Québec a toujours privilégié l'immigration francophone et que cela a eu pour effet de créer une importante vague d'immigration provenant du nord de l'Afrique dans laquelle se retrouve un certain nombre d'immigrants pratiquants et portant des signes religieux comme le hijab et, parfois, la burqa. Un quatrième article déplore le fait que le projet de Charte pénalise les immigrants qui sont les plus fluides en français et les mieux intégrés à la vie québécoise. Finalement, le cinquième article compare les différentes normes linguistiques imposées aux Québécois anglophones et le projet de Charte. Selon lui, le projet de Charte est tout comme « these absurdly over-bearing provincial state intrusions in matters of language »<sup>170</sup> qui démontrent que le Québec, « for the purpose of its own ruling elites, has renounced its past »<sup>171</sup>.

---

<sup>170</sup> Conrad BLACK, «Spurning Quebec's proud Catholic roots», *The National Post* (Don Mills), 14 septembre 2013, p. A21.

<sup>171</sup> *Id.*

Si les articles anglophones utilisent tous les statuts de communauté linguistique afin de comprendre, analyser et critiquer cet événement qui concerne particulièrement les Québécois, un seul des articles francophones fait référence à la notion de langue comme étant un élément du nationalisme québécois. Cet article, écrit par Mathieu Bock-Côté, fait précisément le lien entre le projet de Charte et la question de l'identité québécoise. Il rappelle notamment l'importance, pour une société, d'avoir une langue commune et, en ce sens, explique qu'il faudra renforcer la Loi 101<sup>172</sup>.

Pour ce qui est des quatre autres articles francophones analysés, les références à la notion de langue ne peuvent être considérées comme un indicateur du nationalisme québécois. En effet, un premier article fait état du contenu du projet de Charte qui réfère notamment à la primauté du français. Un deuxième article, rédigé par Gérard Bouchard, explique les conditions permettant de restreindre ou supprimer un droit. Pour illustrer ces propos, ce dernier donne l'exemple de la Loi 101 et du motif jugé supérieur qui visait à «sauver l'avenir de la francophonie québécoise»<sup>173</sup>. Finalement, les deux autres articles soulignent le caractère francophone de la population québécoise, mais sans faire de liens directs avec le projet de Charte. L'un d'entre eux, dans le cadre de l'expulsion de Maria Mourani du caucus bloquiste, explique que le rapprochement avec les communautés ethniques qui avait été effectué, à l'époque par Gilles Duceppe, avait mené à une diminution du vote dans certaines régions «francophones presque à 100%»<sup>174</sup>. L'autre article, écrit par Guy Rocher, fait un bref historique sur l'apparition de la notion de diversité chez la population québécoise dans les années 1960 et 1970 et explique que «les Canadiens français ne formaient plus une communauté catholique homogène comme on l'avait cru longtemps»<sup>175</sup>. Ces observations permettent donc de constater que, bien que près de 30% des articles francophones fassent référence à des notions en lien avec la langue, celles-ci ne sont pas utilisées, dans la majorité des articles analysés, comme des indicateurs du nationalisme québécois servant à analyser l'événement dont il est question.

---

<sup>172</sup> Mathieu BOCK-CÔTÉb, «Ce n'est qu'un début...», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 25.

<sup>173</sup> Gérard BOUCHARDC, «Un mauvais projet», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A23.

<sup>174</sup> Michel HÉBERTb, «Sainte Maria Mourani», *Journal de Montréal* (Montréal), 14 septembre 2013, p. 28.

<sup>175</sup> Guy ROCHER, «Un Charte garante d'un long avenir dans la diversité», *Le Devoir* (Montréal), 16 septembre 2013, p. A7.

### 5.3.6 L'indicateur de l'histoire

Les résultats permettent d'abord de constater l'importance accordée aux notions liées à l'histoire chez les journaux francophones. Afin d'analyser le projet de Charte, certains articles francophones traitent de ces notions d'un point de vue plus général et d'autres réfèrent plus précisément à des événements de l'histoire nationale. Ces observations tendent à confirmer les écrits de Bock-Côté ou Seymour qui défendent que l'histoire nationale joue, encore aujourd'hui, un rôle majeur pour le nationalisme québécois.

Pour ce qui est des journaux anglophones, nous constatons que les notions liées à l'histoire sont surtout présentes dans les articles qui rapportent le contenu du projet de Charte et les propos du gouvernement à cet effet, telles que l'argumentaire entourant le maintien du crucifix à l'Assemblée nationale. En ce sens, les journaux anglophones témoignent également de l'importance du rapport à l'histoire chez les Québécois. D'ailleurs, le seul article anglophone analysé qui utilise des notions historiques afin d'analyser le projet de Charte a été rédigé par une journaliste québécoise et réfère à l'histoire nationale du Québec.

Plus précisément, tous les articles francophones analysés utilisent des notions liées à l'histoire afin d'analyser le projet de Charte. Pour ce faire, un premier article rappelle deux événements historiques où les libertés individuelles avaient été brimées, soit l'adoption de la Loi 101 en 1977 par le gouvernement Lévesque et l'adoption de la Loi sur les mesures de guerre en 1970 par le gouvernement Trudeau. Un deuxième article compare les origines historiques du modèle français et du modèle québécois. Un troisième article salue le fait que le gouvernement péquiste souhaite introduire, «pour une première fois dans l'histoire du Québec, l'impératif de la laïcité dans les fondements de l'État»<sup>176</sup>. Le quatrième article, quant à lui, souligne que le Parti libéral du Québec est d'accord avec certains aspects du projet, dont la préservation du patrimoine historique du Québec. À ce même sujet, le cinquième article, rédigé par Éric Bédard, explique que le projet de Charte, inspiré d'une sensibilité républicaine, est modulé par un conservatisme identitaire «qui rechigne aux ruptures trop radicales avec le passé»<sup>177</sup>. Selon ce dernier, le Québec ayant été

<sup>176</sup> André LAMOUREUX, «L'impératif de la laïcité», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A25.

<sup>177</sup> Éric BÉDARD, «La réplique > Pour un compromis historique», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A7.



«façonné par le christianisme»<sup>178</sup>, les citoyens souhaitent conserver certains symboles de ce passé.

Puis, du côté des articles anglophones, un seul des articles analysés fait référence à des notions historiques afin d'analyser l'événement dont il est question. Comme mentionné précédemment, cet article est rédigé par une journaliste québécoise, Lysiane Gagnon. Cette dernière affirme que les valeurs dont il est question dans le projet de Charte « are anything but made in Quebec »<sup>179</sup>. Celles-ci proviennent plutôt d'un héritage « of two centuries of Western civilisation »<sup>180</sup> et auraient été inscrites, depuis 1975, dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Elle souligne aussi que les Québécois francophones ont vécu, jusque dans les années 1960, sous le joug de l'Église catholique. Ensuite, trois des articles analysés font référence à la notion d'histoire en traitant de la question du maintien du crucifix à l'Assemblée nationale. Plus précisément, ces articles soulignent que le Parti québécois insiste sur le caractère historique du crucifix, ainsi que sur le fait que ce dernier représente un symbole de l'héritage québécois. Ainsi, pour ces trois articles, les notions historiques sont davantage utilisées afin de rapporter le contenu du projet de Charte et les propos du gouvernement québécois à son sujet que pour analyser l'événement dont il est question. Notons toutefois que deux des articles questionnent le raisonnement derrière cette décision en rappelant que le crucifix a été installé à l'Assemblée nationale par le gouvernement Duplessis dans une période où l'Église catholique dominait (domination dont les Québécois ont souhaité s'émanciper lors de la Révolution tranquille).

Finalement, un dernier article anglophone souligne que le gouvernement conservateur est une «anomalie historique» puisqu'il est majoritaire sans être réellement un «joueur» au Québec<sup>181</sup>. Cette référence à l'histoire n'est donc pas directement liée au projet de Charte.

---

<sup>178</sup> *Id.*

<sup>179</sup> Lysiane GAGNONh, «Quebec finds its new clergy», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A13.

<sup>180</sup> *Id.*

<sup>181</sup> Tim HARPER, «Federal parties united in condemning PQ's 'values'», *Toronto Star* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A6.

### 5.3.7 L'indicateur de la culture

Nous constatons que la notion de culture est utilisée chez les journaux francophones comme élément du nationalisme québécois servant à analyser le projet de Charte. Cependant, les différents articles ne présentent pas tous la même vision de la culture. Ainsi, bien que cet élément du nationalisme apparaisse dans les journaux francophones, il ne semble pas avoir de consensus quant à sa définition. Certains vont traiter de la culture comme d'un élément propre au Québécois francophone, tandis que d'autres vont avoir un discours plus inclusif. Ce dilemme entourant la culture québécoise a d'ailleurs été expliqué par Bouchard qui affirme que « la culture québécoise sera toujours le produit d'une double tension créatrice : entre métissage et filiation, entre forces centripètes (tout ce qui tend vers une trame commune) et force centrifuge (tout ce qui pousse à la diversification) »<sup>182</sup>.

En ce qui a trait aux journaux anglophones, ceux-ci font majoritairement référence à la notion de culture afin de critiquer l'utilisation de cette notion par le gouvernement péquiste et les défenseurs du projet de Charte. Malgré ces critiques, aucun article ne fait référence à une vision dite canadienne de ce qu'est la culture.

Plus précisément, deux des articles francophones analysés identifient précisément la culture comme étant un élément de l'identité québécoise. Le premier article, rédigé par Mathieu Bock-Côté, se questionne à savoir si c'est le rôle de la société d'accueil de transformer sa culture pour accommoder les immigrants ou plutôt si c'est à l'immigrant de s'adapter à la société d'accueil et à son identité. Il postule ensuite que, pour réaffirmer l'identité québécoise, un financement de la culture, «à la hauteur de nos aspirations»<sup>183</sup>, est nécessaire. Puis, le deuxième article, rédigé par Justin Trudeau, affirme que les personnes portant des signes religieux ne doivent pas avoir à choisir entre leur identité québécoise et leur religion : «Cela n'enlève rien à notre fierté en tant que Québécois francophones de vivre et de s'épanouir en français et de vouloir transmettre à nos enfants cette extraordinaire richesse que sont notre langue et notre culture.»<sup>184</sup>. Ensuite, un des articles remet en question les propos du gouvernement qui a justifié le maintien du crucifix à l'Assemblée nationale au nom du «patrimoine culturel». L'auteur se questionne à savoir si le

<sup>182</sup> Gérard BOUCHARDA, *op.cit.*, p. 67.

<sup>183</sup> Mathieu BOCK-CÔTÉb, *op.cit.*

<sup>184</sup> Justin TRUDEAU, «Refusons le chemin de la division et de la peur», *Le Devoir* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A9.

crucifix, qui a été placé par Maurice Duplessis pour sceller son alliance avec l'Église, est là l'expression du «patrimoine culturel» des Québécois<sup>185</sup>. Finalement, deux autres articles abordent davantage la question en traitant des cultures des communautés immigrantes. Toutefois, si un de ces articles a un discours plus multiculturaliste (rédigé par la députée néodémocrate Francine Boivin), l'autre affirme que les Québécois francophones réclament aux immigrants de «couper avec leur culture et leurs croyances, mais ils ne veulent pas couper avec les leurs»<sup>186</sup>. Ainsi, malgré que le discours entourant la notion de culture ne soit pas unanime dans les articles francophones analysés, il appert que l'utilisation de cet élément du nationalisme québécois demeure afin d'analyser l'événement dont il est question.

Du côté des journaux anglophones, trois des articles analysés traitent de l'interprétation que fait le gouvernement péquiste des termes « culture » ou « cultural artifact ». Plus précisément, si un des articles ne fait que mentionner la justification du PQ pour le maintien du crucifix à l'Assemblée nationale, les deux autres se veulent plus critiques quant à l'utilisation de ces termes en mentionnant qu'une culture ne peut être imposée et qu'il y a un manque de cohérence dans le discours des défenseurs du projet de Charte. Ensuite, un article rapporte les propos de Haroon Siddiqui (journaliste au Toronto Star) qui a écrit : « Marois is engaged in an ugly cultural warfare of the right-wing Republican kind »<sup>187</sup>. Finalement, un article souligne que Bernard Drainville aurait mentionné au Toronto Star que la Charte des valeurs, comme la Loi 101, avait le potentiel d'être une étape historique pour la préservation «of French-Canadian culture»<sup>188</sup>. Nous observons donc que la présence de la notion de culture dans les journaux anglophones ne peut être considérée comme référant à une conception du nationalisme canadien, puisque tous les articles analysés traitent de l'utilisation de cette notion par le gouvernement péquiste et les défenseurs du projet de Charte.

---

<sup>185</sup> André LAMOUREUX, *op.cit.*

<sup>186</sup> J. Jacques SAMSOND, «Divisés et mêlés», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 2.

<sup>187</sup> Jonathan KAYb, *op.cit.*

<sup>188</sup> Allan WOODSb, «PQ defied its own lawyers' advice», *Toronto Star* (Montréal), 14 septembre 2013, p. A1.

### **5.3.8 L'indicateur des références à la France et autres pays multinationaux**

Tant pour les journaux francophones qu'anglophones, nous observons que les références à la France servent à comparer le projet de Charte des valeurs québécoises avec le modèle français de laïcité. Toutefois, seulement deux des articles analysés (un article francophone et un article anglophone) utilisent les références à la France comme indicateur du nationalisme québécois servant à analyser le projet de Charte. Ainsi, si ces deux articles tendent à confirmer les écrits de Parenteau, le fait qu'ils ne représentent que le cinquième des articles analysés ne permet pas de tirer de conclusion en ce sens.

Pour les journaux francophones, cet article rapporte les propos d'hommes musulmans dont un aurait mentionné que le gouvernement québécois tente trop d'imiter la France<sup>189</sup>. Tandis que, pour les journaux anglophones, l'article fait un bref historique du modèle français, situe les enjeux actuels de celui-ci et souligne qu'on ne peut comprendre le présent débat entourant le projet de Charte «without an appreciation of French republicanism and its influence in Quebec»<sup>190</sup>. L'auteur ajoute : «Both France and Quebec are post-Catholic societies that threw off the shackles of the church. The backlash came later in Quebec, but it was even more virulent»<sup>191</sup>.

Autrement, du côté des journaux francophones, trois des quatre autres articles analysés sont défavorables au projet de Charte. Ces articles utilisent la comparaison entre le Québec et la France afin de discréditer le projet de Charte. Plus précisément, l'un se désole que le gouvernement québécois ait adopté une position «aussi molle qui tranche avec la position sans ambiguïté du gouvernement français»<sup>192</sup>. Tandis que les deux autres désapprouvent la position française. À cet effet, l'un d'entre eux souligne qu'il est «très peu probable» que l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires soit considérée valide par les tribunaux en expliquant que le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies a «récemment condamné la France pour avoir interdit à un élève sikh le port du turban au lycée»<sup>193</sup>. L'autre article, quant à lui, affirme que la

<sup>189</sup> Lisa-Marie GERVAIS, «'C'est une Charte contre les femmes'», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A1.

<sup>190</sup> Konrad YAKABUSKI, «The core of Quebec's charter? Republicanism and feminism», *The Globe and Mail* (Toronto), 16 septembre 2013, p. A13.

<sup>191</sup> *Id.*

<sup>192</sup> SANS AUTEURii, «Courriers», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 24.

<sup>193</sup> Pierre BOSSET, Pascale FOURNIER, Jean-François GAUDREAU-DESBIENS, Sébastien GRAMMOND et Louis-Philippe LAMPRON, «Une interdiction invalide», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 29.

comparaison que fait le gouvernement Marois entre son projet de Charte et le modèle français de laïcité est superficielle puisqu'elle oublie que les politiques d'intégration françaises sont «un des pires échecs en Occident»<sup>194</sup>. Finalement, le seul article francophone analysé qui est favorable au projet de Charte cite Marois qui se veut rassurante à propos de l'impact de celui-ci sur les potentielles immigrations francophones : «Le plus bel exemple, de mon point de vue, c'est la France qui a un nombre très imposant de personnes d'origine maghrébine et qui justement a trouvé un espace pour bien vivre avec ses représentants d'autres religions.»<sup>195</sup>.

Ces propos de Pauline Marois ont aussi été rapportés par deux des articles anglophones analysés. Toutefois, ces articles, plus défavorables au projet de Charte, ont souligné que Marois avait une mauvaise compréhension de la réalité française et que de nombreuses critiques s'étaient moquées de cette comparaison. Un troisième article anglophone souligne également que les affirmations de Marois concernant le modèle français démontrent que cette dernière est mal informée et suggèrent «that her views on a diverse society may be shaped by impressions rather than evidence-based knowledge»<sup>196</sup>. Finalement, un dernier article mentionne que l'État, au Québec comme ailleurs, a le droit de demander aux citoyens d'être «reasonably, facially identifiable»<sup>197</sup> et précise que, si c'était le principal enjeu en France, le Québec propose plutôt de déterminer «what level of religious symbolic identification is acceptable for citizens to display»<sup>198</sup>.

### **5.3.9 L'indicateur de l'interculturalisme**

Les résultats de l'analyse quantitative permettaient déjà d'observer que la notion d'interculturalisme, présente dans 11,5% des articles francophones, était quasi absente des articles anglophones (cette notion n'apparaissant que dans un seul de ces articles). Ainsi, les journaux québécois francophones se distinguaient de leurs homologues canadiens anglophones par l'utilisation de cette notion.

---

<sup>194</sup> Alain DUBUCe, «Le pacte avec le diable», *La Presse* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A17.

<sup>195</sup> AGENCE QMIb, «Une menace à l'immigration francophone?», *Journal de Montréal* (Montréal), 13 septembre 2013, p. 11.

<sup>196</sup> Chantal HÉBERTE, «Marois treads perilous road with so-called code of values», *Toronto Star* (Toronto), 17 septembre 2013, p. A8.

<sup>197</sup> Conrad BLACK, *op.cit.*

<sup>198</sup> *Id.*

L'analyse qualitative a, quant à elle, permis de confirmer que cette notion est utilisée dans la majorité des articles francophones analysés comme un indicateur du nationalisme québécois servant à analyser l'événement dont il est question. Ces observations concordent, une fois de plus, avec les écrits de Parenteau. Pour ce dernier, les exigences plus strictes qu'ont les Québécois en matière d'intégration des immigrants distinguent le modèle québécois du modèle canadien (multiculturalisme) davantage axé sur la protection des droits individuels et sur le «laisser vivre». Cette observation tend également à confirmer une partie de notre hypothèse, soit que des divergences de perception persistent dans le traitement médiatique des deux groupes et que ces divergences sont influencées par les éléments qui caractérisent soit le nationalisme canadien ou le nationalisme québécois.

Plus précisément, trois des articles francophones analysés utilisent la notion d'interculturalisme comme élément du nationalisme québécois permettant d'analyser l'événement dont il est question. Deux de ces articles se questionnent sur l'impact du projet de Charte sur les personnes immigrantes intégrées à la société québécoise. Le premier article rapporte les propos de Maria Mourani qui remet en doute les actions du gouvernement péquiste et se demande, plus particulièrement, si les gens comme elle «qui viennent d'ailleurs, qui s'intègrent au Québec, qui deviennent des citoyens à part entière»<sup>199</sup> ont leur place dans le mouvement indépendantiste. Le deuxième article, rédigé par un homme d'origine afghane, souligne ce que la société québécoise offre aux personnes immigrantes (langue, sécurité civile, égalité homme-femme, liberté de penser, etc.) et se questionne sur ce que celles-ci donnent en retour à la société québécoise. Ultimement, cet homme se demande si c'est «légitime de refuser de retirer un symbole religieux au travail en échange de tout ce que cette société fait pour nous?»<sup>200</sup>. Un troisième article, citant Bernard Drainville, traite de la vision du gouvernement péquiste de l'ouverture et de l'accueil qu'offre la société québécoise aux personnes immigrantes : «Nous avons toujours su trouver un point d'équilibre entre le respect des droits de chaque personne et le respect de nos valeurs communes.»<sup>201</sup>.

---

<sup>199</sup> Bernard DESCÔTEAUXf, «Charte des valeurs québécoises – Échec en vue», *Le Devoir* (Montréal), 14 septembre 2013, p. B4.

<sup>200</sup> Zabi NAIM, «Un juste retour des choses», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A23.

<sup>201</sup> Bernard DRAINVILLE, «Un engagement inspiré de nos valeurs», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 25.

Notons que le seul article anglophone dans lequel apparaît la notion d'interculturalisme, rédigé par Lysiane Gagnon, fait aussi référence à cette notion comme étant élément du nationalisme québécois. Cet article souligne que le projet de Charte pénalisera les personnes immigrantes « who are, by definition, among the most educated, the most fluent in French and the best integrated into Quebec life »<sup>202</sup>.

Finalement, les deux autres articles francophones ne font pas référence à la notion d'interculturalisme comme élément du nationalisme québécois. Le premier article, rédigé par Dany Doucet<sup>203</sup> explique qu'il appuie le projet de Charte sans être xénophobe et se questionne sur son droit de penser de la sorte. Il explique alors que, selon lui, il n'existe pas de juste milieu entre «l'extrême interculturalisme» et «la liberté individuelle totale à tout prix»<sup>204</sup>. En ce sens, ce dernier ne reconnaît pas l'interculturalisme comme étant le modèle de gestion de la diversité québécoise et ne considère donc pas que ce dernier comme un élément du nationalisme québécois. Le dernier article, quant à lui, aborde la question des écoles privées religieuses qui ne respecteraient ni le programme ni les conditions d'apprentissage prescrits par la loi et propose de couper leur financement. L'auteur de cet article affirme alors que «l'école payée par des fonds publics doit favoriser l'intégration à la culture commune»<sup>205</sup>. Il faut noter que, si la vision prônée par cette dernière réfère à plusieurs éléments de la définition de l'interculturalisme, celle-ci va au-delà du débat entourant le projet de Charte. Ainsi, nous ne pouvons considérer qu'elle utilise cet indicateur du nationalisme québécois afin d'analyser l'événement dont il est question.

### **5.3.10 Les références à Pauline Marois**

Puisque les résultats de l'analyse quantitative démontrent que les références à Pauline Marois sont plus nombreuses du côté anglophone que francophone, l'analyse qualitative a permis de vérifier le contexte entourant ces références, ainsi que le rôle qui est attribué à celle-ci par chacun des groupes.

---

<sup>202</sup> Lysiane GANONb, *op.cit.*

<sup>203</sup> Dany Doucet est vice-président Information des journaux Sun Media du Québec.

<sup>204</sup> Dany DOUCET, «Discrimination positive», *Journal de Montréal* (Montréal), 14 septembre 2013, p. 26.

<sup>205</sup> Lucia FERRETTI, «Charte des valeurs québécoises – Séparation oui, neutralité, non», *Le Devoir* (Montréal), 10 septembre 2013, p. A7.

La principale divergence observée entre les articles francophones et anglophones concerne l'importance du rôle attribuée à Pauline Marois en lien avec le projet de Charte. Plus précisément, les articles anglophones analysés tendent à attribuer une plus grande responsabilité à la première ministre face à cet événement que les journaux francophones. En effet, un article lui attribue intégralement la responsabilité du projet de Charte en mentionnant, sur un ton ironique, que certains musulmans radicaux la remercient sans doute d'avoir gardé leur femme en dehors du travail<sup>206</sup>. Un autre article souligne que Mme Marois a décidé de faire du projet de Charte la priorité de son gouvernement pour la session parlementaire<sup>207</sup>.

Inversement, les journaux francophones semblent avoir donné un rôle moins important à Pauline Marois, voire de second plan par rapport au ministre Drainville, responsable du projet de Charte. Par exemple, un article souligne que même si Mme Marois a assuré que tout le gouvernement était derrière Bernard Drainville, on pourrait bientôt parler de «la Charte Drainville»<sup>208</sup>. Un autre article, quant à lui, affirme, à propos du fait que certains espéraient que le projet de Charte soit la «bouée de sauvetage du gouvernement du Parti québécois»<sup>209</sup>, que «la première ministre n'a pas le contrôle de l'agenda»<sup>210</sup>.

Sinon, le contexte entourant les références à Pauline Marois chez les journaux francophones et anglophones est assez similaire. En effet, plusieurs éléments reviennent chez les deux groupes, soit la question des risques que comporterait une potentielle élection pour Pauline Marois, la volonté de cette dernière que le débat entourant le projet de Charte soit ouvert et se fasse sereinement, ainsi que ses propos concernant le modèle d'intégration français. Certains articles font d'ailleurs simplement référence à Pauline Marois en tant que première ministre du Gouvernement québécois. Notons toutefois que deux des articles anglophones font référence à Pauline Marois en soulignant la piètre performance économique du Québec, ce qui n'est le cas d'aucun des articles francophones.

---

<sup>206</sup> SANS AUTEURzz «Quebec's sad, laughable charter», *The National Post* (Don Mills), 12 septembre 2013, p. A14.

<sup>207</sup> Graeme HAMILTONd, *op.cit.*

<sup>208</sup> Michel DAVIDc, «On rentre dans les autobus», *Le Devoir* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A3.

<sup>209</sup> J. Jacques SAMSONd, *op.cit.*

<sup>210</sup> *Id.*



## 5.4 Conclusion

Le cinquième chapitre de ce mémoire s'est penché sur l'analyse des divergences dans le traitement médiatique de journaux québécois francophones et canadiens anglophones suite au dépôt des propositions du projet de Charte des valeurs par le gouvernement Marois. Rappelons que selon l'hypothèse de ce mémoire, les divergences entre les deux groupes sont influencées par la conception qu'ont chacun de ceux-ci de leur propre nationalisme. Comme pour les deux précédents chapitres, une analyse quantitative a permis de dresser un portrait des similitudes et divergences dans le traitement médiatique qu'ont fait les journaux québécois francophones et canadiens anglophones de cet événement. Puis, à partir des résultats de cette première analyse, l'analyse qualitative, portant plus précisément sur les neuf indicateurs des nationalismes canadien et québécois apparaissant le plus fréquemment dans les articles, ainsi que sur les références à Pauline Marois, a été effectuée. Cette seconde analyse a notamment permis d'évaluer si les références aux nationalismes canadiens et québécois présentes dans les articles représentaient des indicateurs du nationalisme pour chacun des groupes et si elles pouvaient expliquer certaines divergences de perception entre les journaux québécois francophones et canadiens anglophones.

De prime abord, les résultats de l'analyse quantitative laissent croire que s'il existe certaines divergences dans le traitement médiatique des journaux québécois francophones et canadiens anglophones, plusieurs similitudes sont aussi observables. En effet, nous constatons que les journaux francophones comme les journaux anglophones sont assez défavorables au projet de Charte. De plus, ils ont tous deux fait peu de références événementielles. Finalement, les résultats ayant trait aux indicateurs des nationalismes les plus cités sont assez similaires pour chacun des groupes.

Pour ce qui est des divergences, nous observons que les journaux francophones ont donné une plus grande importance à l'événement en traitant celui-ci comme un événement de l'actualité, tandis que les journaux anglophones ont davantage abordé le sujet sous la forme d'articles d'opinions (chronique, articles provenant de la section débats ou idées, courrier des lecteurs, vox pop, etc.). De plus, nous observons que les journaux anglophones ont fait davantage référence à Pauline Marois que les journaux francophones. Finalement, nous constatons que la notion des valeurs canadiennes auxquels les journaux anglophones font référence n'apparaît dans aucun des

articles francophones. Inversement, la notion d'interculturalisme auxquels les articles francophones font référence est quasi-absente des journaux anglophones.

Les résultats de l'analyse qualitative nous ont, quant à eux, permis de constater qu'une des divergences entre les deux groupes se situe dans l'utilisation, par les journaux francophones, de la notion d'interculturalisme. En effet, cet indicateur du nationalisme québécois, présent dans les articles francophones, est quasi-absent des articles anglophones. Nous pouvons donc penser que le discours des journaux francophones est influencé par cet élément du nationalisme québécois et que cela tend à le distinguer du discours des journaux anglophones.

L'analyse qualitative a également permis de constater que les journaux francophones font référence à la notion de collectivité et de droits collectifs, ainsi qu'aux notions liées à l'histoire en tant qu'élément du nationalisme québécois. Tandis que l'analyse démontre que ces notions n'apparaissent chez les journaux anglophones qu'afin de souligner leur présence dans le discours québécois. Ainsi, les journaux anglophones n'incluent pas ces notions à leur propre discours. Nous pouvons donc aussi croire que l'influence de ces deux éléments du nationalisme québécois sur les journaux francophones tend à les distinguer des journaux anglophones. Une analyse similaire s'applique également à l'utilisation de la notion de culture chez chacun des groupes. En effet, si les journaux francophones l'utilisent comme élément du nationalisme québécois, les journaux anglophones y font référence afin de critiquer cet élément du discours des défenseurs de la Charte. Nous observons donc que l'influence de cet élément du nationalisme québécois sur les journaux francophones tend également à les distinguer des journaux anglophones. Soulignons toutefois qu'il ne semble pas avoir de définition commune de cet élément du nationalisme québécois dans les différents articles francophones analysés.

Les résultats de l'analyse qualitative permettent aussi d'observer une autre distinction entre les deux groupes, soit l'utilisation des notions de valeurs canadiennes par les journaux anglophones. Le simple fait que cette notion soit considérée comme un élément du nationalisme canadien par les articles anglophones, mais qu'elle soit absente des journaux francophones, nous laisse croire que le discours des journaux anglophones serait influencé par cet élément du nationalisme canadien le distinguant ainsi des journaux francophones.

Nous observons également que les journaux anglophones font référence à la langue comme élément du nationalisme québécois, malgré que cette notion ne soit pas utilisée comme indicateur du nationalisme québécois chez les journaux francophones. En effet, l'importance que prend la langue chez les francophones est pointée du doigt par les journaux anglophones. Bien que cette observation n'aille pas dans le même sens que notre hypothèse, elle marque une distinction entre les deux groupes.

Ensuite, nous constatons que, si la notion de droits individuels est utilisée par les journaux anglophones comme indicateur du nationalisme canadien, c'est aussi le cas dans certains articles francophones analysés. De plus, quelques-uns des articles francophones considèrent cette notion traditionnellement attribuée au nationalisme canadien comme un indicateur du nationalisme québécois. Nous constatons également que la notion de diversité est utilisée par les journaux anglophones comme indicateur du nationalisme canadien. Bien que nous ne puissions pas considérer que les journaux francophones utilisent cette notion comme indicateur du nationalisme québécois, nous observons tout de même que certains articles démontrent un intérêt grandissant pour cette notion. Nous pouvons donc constater la présence d'un certain rapprochement dans le discours des journaux francophones et anglophones quant à l'utilisation de ces notions comme éléments du nationalisme propre à chacun des groupes.

D'autre part, nous observons que la présence des références à la France, dans les journaux francophones comme dans les journaux anglophones, ne peut être considérée comme un élément des nationalismes propre à chacun des groupes.

Finalement, l'analyse qualitative tend à confirmer que les journaux anglophones ont attribué une plus grande responsabilité à Pauline Marois que les journaux francophones en ce qui a trait au projet de Charte.

Bref, malgré les similitudes observées lors de l'analyse quantitative, l'analyse qualitative a confirmé la présence de divergences entre les journaux québécois francophones et les journaux canadiens anglophones. Ces divergences peuvent d'abord être observées dans l'importance accordée à l'événement par les journaux francophones, ainsi que dans l'importance qu'attribuent les journaux anglophones à Pauline Marois. Nous constatons aussi la présence de certaines divergences dans la présence de certaines notions propres au nationalisme québécois qui

n'apparaissent que chez les journaux francophones et qui influencent le discours de ces derniers quant à l'événement en question, soit la notion d'interculturalisme, de collectivité et de droits collectifs, d'histoire et de culture. Elles peuvent également être observées dans la présence de la notion de valeurs, élément propre au nationalisme canadien ou de la notion de langue, élément propre au nationalisme québécois, qui n'apparaissent que dans les journaux anglophones.

Notons toutefois que les résultats des deux analyses ont permis de constater un certain rapprochement entre le nationalisme canadien et le nationalisme québécois en ce qui a trait à l'utilisation des notions de droits individuels et de diversité.

## Conclusion générale

Le premier chapitre de ce mémoire a d'abord permis de mieux situer les relations entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones, et ce, en dressant un bref historique de celles-ci et en effectuant une revue de la littérature portant sur les nationalismes qui leur sont propres. L'historique nous a permis de mettre en lumière les principaux événements ayant marqué ces relations. Nous avons ainsi constaté que jusqu'à l'adoption de la politique canadienne du multiculturalisme en 1971, certains politiciens adoptaient une vision plus dualiste de la société canadienne. Toutefois, sous l'influence marquante de Pierre Elliot Trudeau, la dualité francophones/anglophones a été remplacée par une vision multiculturaliste de la société canadienne. Le multiculturalisme canadien, axé sur la protection des droits individuels, considère dorénavant les Québécois francophones au même titre que les autres minorités canadiennes. La revue de littérature nous a, quant à elle, permis d'identifier les caractéristiques propres aux nationalismes canadien et québécois et ainsi constater que la vision multiculturelle du Canada s'oppose à l'approche plus identitaire prônée par le nationalisme québécois. Ce qui laisse croire que les divergences de perception entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones pourraient être en partie influencées par la conception que chacun des groupes a de leur propre nationalisme qui présente, de part et d'autre, des éléments difficilement conciliables.

Les études concernant la place du Québec dans le Canada s'étant faites plus rares après le dernier référendum sur la souveraineté, il apparaissait pertinent d'étudier comment avaient évolué les relations entre les Québécois francophones et les Canadiens anglophones depuis 1995. De plus, les auteurs ayant écrit sur la question l'ayant surtout fait par le biais d'essais, il semblait opportun de faire une étude soutenue par une démarche empirique qui permettrait d'analyser le discours entre les deux groupes. Toutefois, puisqu'il était difficile de trouver des traces écrites ou enregistrées du discours provenant directement des citoyens, l'analyse du discours provenant de médias écrits (canadiens anglophones et québécois francophones) a représenté une alternative intéressante permettant de décortiquer l'actualisation du discours dans une période pouvant s'étendre de 1995 à aujourd'hui. L'objectif de ce mémoire visait donc à vérifier, par une démarche empirique, comment ont évolué, dans le contexte post-référendaire, les divergences de perception entre les Canadiens anglophones et les Québécois francophones dans le traitement médiatique d'événements à teneur politique qui les interpellent. L'hypothèse de notre recherche

était que les divergences de perception entre les deux groupes persistaient et qu'elles étaient influencées par la conception qu'ils ont chacun de leur propre nationalisme. Pour ce faire, trois événements ont été identifiés : le dépôt du projet de loi sur la clarté, le dépôt de la motion conservatrice reconnaissant la nation québécoise, ainsi que le dépôt du projet de Charte des valeurs québécoises. Pour chaque événement, une analyse quantitative permettant de dresser un premier portrait des divergences et similitudes entre les deux groupes a précédé l'analyse qualitative portant plus précisément sur certains éléments observés lors de la première analyse ont été effectuées. En tout, nous avons analysé 496 articles de journaux. La présentation des résultats et l'interprétation de ceux-ci se retrouvent aux chapitres trois, quatre et cinq.

Ainsi, l'analyse du traitement médiatique entourant les trois événements a permis, dans un premier temps, de confirmer une partie de notre hypothèse. En effet, les résultats démontrent que des divergences de perception persistent, bel et bien, entre les journaux canadiens anglophones et québécois francophones et que certaines de ces divergences peuvent être influencées par la conception des groupes du nationalisme qui lui est propre.

Les résultats démontrent que la principale distinction dans le traitement médiatique des deux groupes se situe dans l'utilisation, par les journaux québécois francophones, de notions liées à la collectivité et aux droits collectifs, et ce, dans les trois événements étudiés. En effet, si ces notions sont au cœur du discours québécois francophone, elles sont absentes du discours canadien anglophone.

Nous pouvons donc affirmer que la notion d'émancipation collective, décrite dans les écrits de Balthazar, Bouchard ou Keating comme élément prépondérant de la représentation que la population québécoise se fait d'elle-même, est bel et bien un élément central du discours québécois francophone. Nos résultats tendent également à confirmer une partie des propos de Parenteau qui identifie cet élément comme une des manifestations qui différencient les Québécois des Canadiens anglophones. Ce dernier souligne que l'importance de la vie collective chez les Québécois et les efforts mis en place par l'État québécois afin de promouvoir l'identité québécoise se distinguent du reste du Canada (où la primauté est accordée aux droits individuels). Ainsi, les divergences de perception entre les deux groupes seraient influencées par la présence de cet élément du nationalisme québécois dans le discours québécois francophone.

Les journaux québécois se distinguent également par l'utilisation des notions liées à l'histoire, et ce, dans deux des événements étudiés. Nous pouvons donc confirmer les propos de Bock-Côté affirmant que l'histoire nationale occupe toujours une place de choix dans le nationalisme québécois. Rappelons que déjà, dans le cadre de l'analyse quantitative, des divergences pouvaient être observées entre les deux groupes en ce qui a trait aux références événementielles (plus de références chez les journaux francophones, plus grand consensus quant aux événements cités, etc.). Nous pouvons donc affirmer qu'une grande importance est attribuée à l'histoire dans le discours québécois francophone, ce qui le distingue du discours canadien anglophone. Ainsi, les divergences de perception entre les deux groupes seraient aussi influencées par la présence de cet élément du nationalisme québécois dans le discours québécois francophone.

Puis, les résultats démontrent que les journaux québécois se distinguent aussi par l'utilisation de notions liées à l'interculturalisme, et ce, dans deux des événements étudiés. Cela permet, une fois de plus, de confirmer les écrits de Parenteau qui identifient également cet élément comme une des manifestations qui différencient les Québécois des Canadiens anglophones. Ce dernier précise que les exigences plus strictes qu'ont les Québécois en matière d'intégration des immigrants se distinguent du multiculturalisme canadien (prônant une protection des droits individuels, ainsi qu'un «laisser-vivre»). C'est aussi ce que défendent Bouchard, Kymlicka ou Gagnon et Iacovino en expliquant que le modèle d'interculturalisme québécois fait appel à un «contrat moral» qui prévoit la préservation de la langue française et la construction d'une «culture publique commune» et que cela le distingue du multiculturalisme canadien. Nous pouvons donc affirmer que l'utilisation de notions relevant du modèle d'interculturalisme dans le discours québécois francophone le distingue du discours canadien anglophone. Ainsi, les divergences de perception entre les deux groupes seraient aussi influencées par la présence de cet élément du nationalisme québécois dans le discours québécois francophone.

Soulignons enfin que les notions liées à la culture apparaissent comme un des éléments distinguant les journaux francophones des journaux anglophones dans le traitement médiatique entourant le projet de Charte des valeurs. Nous avons cependant observé que les différents journalistes ne s'entendaient pas sur une définition commune de ce qu'est la culture québécoise.

En ce qui a trait au discours canadien anglophone, les résultats ne démontrent pas de tendance permettant de confirmer que des divergences de perception seraient influencées par des éléments

du nationalisme canadien. En effet, seule l'utilisation de la notion de valeurs canadiennes dans le cadre de l'événement portant sur le projet de Charte des valeurs distingue le discours canadien anglophone du discours québécois francophone. Notons toutefois que les résultats de nos analyses ne permettent pas d'identifier qu'elles sont ces valeurs propres au nationalisme canadien.

Les résultats de nos analyses nous permettent aussi de constater certaines distinctions dans le traitement médiatique des deux groupes concernant les personnalités publiques auxquelles ils ont fait référence. Dans les trois événements, nous observons que les personnalités jugées «responsables» divergent pour les journaux francophones et anglophones. À deux reprises, les journaux anglophones ont attribué un grand intérêt au premier ministre québécois, soit à Lucien Bouchard pour le projet de loi sur la clarté et à Pauline Marois pour le projet de Charte des valeurs. Les journaux québécois ont, quant à eux, attribué la responsabilité du projet de loi sur la clarté au ministre fédéral Stéphane Dion et à celui de la Charte des valeurs au ministre québécois Bernard Drainville.

De plus, nous constatons que les journaux francophones ont accordé une plus grande importance aux trois événements que les journaux anglophones. Cela a pu être observé par le type des articles utilisés, ainsi que l'orientation et le ton des articles.

Les précédentes observations confirment donc une partie de notre hypothèse, soit que des divergences de perception persistent entre les deux groupes et que celles-ci s'expliquent notamment par la présence dans le discours québécois francophone de notions propre au nationalisme québécois (notions liées à collectivité et aux droits collectifs, à l'histoire et à l'interculturalisme).

Les résultats de notre analyse demandent cependant d'apporter certaines nuances à notre hypothèse.

Nous constatons d'abord que les notions traditionnellement attribuées au nationalisme canadien qui se retrouvent dans le discours canadien anglophone se retrouvent aussi dans le discours québécois francophone. Plus précisément, nous observons que les journaux francophones tendent à reconnaître les notions de territoire, de diversité et de droits individuels comme élément du nationalisme canadien et, même, comme élément du nationalisme québécois. Nous constatons



donc un certain glissement du nationalisme québécois vers des éléments traditionnellement attribués au multiculturalisme canadien. Nous pouvons ainsi confirmer une partie des propos de Bédard qui explique qu'une « modernisation » du discours souverainiste a eu lieu et que celle-ci tend à inclure des éléments de la vision Trudeau de la nation canadienne (vision contractualiste de la société, importance accordée à la notion de citoyenneté et à la Charte, etc.).

Puis, dans le cadre de l'événement portant sur la reconnaissance de la nation québécoise, nous observons que des notions du nationalisme québécois apparaissant dans le discours québécois francophone se retrouvent aussi dans le discours canadien anglophone. Les résultats de l'analyse qualitative démontrent que les journaux anglophones reconnaissent ces notions comme étant des éléments du nationalisme québécois. C'est plus précisément le cas des notions de langue, d'histoire et de culture.

Soulignons également que, dans le cadre du troisième événement, la notion de langue se retrouve dans le discours canadien anglophone comme élément du nationalisme québécois, et ce, malgré que cette notion ne soit pas considérée comme telle dans le discours québécois francophone. Les résultats de l'analyse qualitative permettent de constater que les journaux anglophones utilisent cette notion afin de critiquer l'appui des Québécois francophones au projet de Charte des valeurs ou pour insinuer que les politiques linguistiques en matière d'immigration sont la cause du « problème » qui a motivé la rédaction du projet de Charte des valeurs.

En somme, les résultats de nos analyses nous permettent de confirmer que certaines divergences de perception persistent entre le discours canadien anglophone et québécois francophone et que certaines de celles-ci s'expliquent par une influence dans le discours québécois francophone de notions propres au nationalisme québécois (notions de collectivité et de droits collectifs, d'histoire et d'interculturalisme). Si ces observations tendent à confirmer une partie de notre hypothèse, certaines nuances doivent être apportées. Par exemple, nous observons un glissement du nationalisme québécois vers certains éléments traditionnellement attribués au nationalisme canadien (notions de droits individuels, de diversité et de territoire).

À la lumière de notre analyse, nous constatons que ce glissement commençait à se dessiner à l'aube des années 2000 dans le traitement médiatique entourant le dépôt du projet de loi sur la clarté et s'est fait plus présent dans les deux événements suivants, soit la reconnaissance de la

nation québécoise (2006) et le projet de Charte des valeurs (2013). Les débats entourant le projet de Charte des valeurs ont d'ailleurs principalement porté sur la confrontation entre liberté de religion (droit individuel) et égalité homme/femme (droits collectifs), ainsi qu'entre «laisser-vivre» (multiculturalisme et diversité) et «vivre-ensemble» (collectivité et interculturalisme). Ces débats, au sein même des journaux québécois francophones, illustrent bien ce glissement et portent à se questionner sur l'avenir du nationalisme québécois. Le projet de Charte est d'ailleurs l'événement où nous avons noté le plus de similitudes entre les deux groupes étudiés. L'accueil houleux qu'a offert les journaux francophones à ce projet portant sur l'identité québécoise (premier projet de la sorte depuis de nombreuses années) reflète-t-il la tendance future? En effet, les résultats de ce mémoire confirme en partie les écrits de Bédard, soit qu'une vision plus contractualiste de la société gagne en popularité. Toutefois, ils permettent aussi de constater que certains éléments identitaires du nationalisme québécois demeurent bien ancrés dans le discours nationaliste québécois. À l'instar de la réflexion qu'a fait Beauchemin dans son récent essai *La souveraineté en héritage*<sup>211</sup>, nous pouvons croire que les Québécois sont à la croisée des chemins et que les prochaines années seront décisives pour le nationalisme québécois.

---

<sup>211</sup> Jacques BEAUCHEMIN. *La Souveraineté en héritage*, Montréal, Boréal, 2015, 168 p.

## Annexes

### Annexe 1 – Grille d'analyse quantitative

Numéro d'identification de l'article	<i>Inscrire le numéro d'identification</i>  <i>Ex. 9912170401</i>  <i>Date de parution (année/mois/jour), numéro du journal d'où provient l'article (ex. Journal de Montréal = 01), numéro de l'article (premier article paru à une date x =01, deuxième article paru à cette même date =2, etc.)</i>
Journal d'où provient l'article	<i>Inscrire le journal d'où provient l'article</i>
Informations sur l'article	<i>Inscrire le type d'article, l'orientation de l'article et le ton de l'article</i>
Observations	<i>Inscrire les observations à propos de l'élément analysé</i>

## Annexe 2 – Grille d'analyse quantitative

Informations sur la provenance de l'article	Numéro d'identification de l'article	<i>Inscrire le numéro d'identification</i>  <i>Ex. 9912170401</i>  <i>Date de parution (année/mois/jour), numéro du journal d'où provient l'article (ex. Journal de Montréal = 01), numéro de l'article (premier article paru à une date x =01, deuxième article paru à cette même date =2, etc.)</i>
	Date de l'article	<i>Inscrire la date de l'article (année/mois/jour)</i>
	Événements sur lequel porte l'article	Loi sur la clarté
		Reconnaissance de la nation québécoise
		Charte des valeurs
	Journal d'où provient l'article	Journal de Montréal
		La Presse
		Le Devoir
Toronto Star		
The Globe and Mail		
	The National Post	
Titre de l'article	<i>Inscrire le titre de l'article</i>	
Auteur(s) de l'article	<i>Inscrire le ou les auteurs de l'article</i>	
Informations sur la forme des articles	Type d'article	Article d'information
		Chronique
		Éditorial
		Section Débats ou Idées
		Courrier des lecteurs
		Vox pop
		Extraits ou reprise de discours
		Section Arts
		Section Perspective
	Orientation de l'article	Manifestement défavorable
Plutôt favorable		
Neutre		

		Plutôt favorable
		Manifestement favorable
		Difficilement identifiable
	Ton de l'article	Factuel
		Positif
		Humoristique
		Ironique
		Dramatique
	Négatif	
	Variable	
Informations sur les références à des événements et/ou des personnalités	Références à des événements historiques	<i>Inscrire les événements auxquels les articles font référence</i>
	Références à des personnalités publiques	<i>Inscrire les personnalités auxquelles les articles font référence</i>
Références à des indicateurs du nationalisme canadien	Référence à la notion de diversité	Oui
		Non
	Référence à la notion de droits individuels	Oui
		Non
	Référence à la notion de traditions britanniques et au parlementarisme	Oui
Non		
Référence à la notion de territoire	Oui	
	Non	
Référence à la notion de valeurs canadiennes	Oui	
	Non	
Références à des indicateurs du nationalisme québécois	Référence à la notion d'interculturalisme	Oui
		Non
	Référence à la notion de collectivité et de droits collectifs	Oui
		Non
	Référence à la France et autres pays multinationaux	Oui
		Non
	Référence à la notion de langue	Oui
Non		
Référence à la notion de culture québécoise	Oui	
	Non	
Référence à la notion d'histoire nationale	Oui	
	Non	

## Annexe 3 – Loi sur la clarté : Références événementielles

	La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Accord de Charlottetown	0	0	0	0	0	0	2	5,9	1	4,5	0	0	3	3,5
Accord du Lac Meech	1	3,3	1	3,7	2	3,5	5	14,7	3	13,6	2	6,7	10	11,6
Commission Bélanger-Campeau	1	3,3	2	7,4	3	5,3	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Commission Gomery	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme	0	0	0	0	0	0	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Confédération 1867	1	3,3	0	0	1	1,8	0	0	1	4,5	0	0	1	1,2
Conférence de Victoria	0	0	0	0	0	0	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Déclaration de Calgary	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Élection PLC 1993	0	0	0	0	0	0	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Élection PQ 1976	0	0	1	3,7	0	0	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Élection PQ 1998	0	0	0	0	1	1,8	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Programme énergétique de Trudeau	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,5	0	0	1	1,2

Rapatriement de la Constitution (1982)	4	13,3	6	22,2	10	17,5	2	5,9	1	4,5	1	3,3	4	4,7
Référendum de 1980	5	16,7	5	18,5	10	17,5	7	20,6	3	13,6	4	13,3	14	16,3
Référendum de 1995	8	26,7	11	40,7	19	33,3	18	52,9	7	31,8	13	43,3	38	44,2
Révolution tranquille	0	0	1	3,7	1	1,8	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Scandale des commandites	0	0	1	3,7	1	1,8	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	17	56,7	9	33,3	26	45,6	12	35,3	13	59,1	16	53,3	41	47,7





Claude Ryan	2	6,7	3	11,1	5	8,9	3	8,8	0	0	1	3,3	4	4,7
Conrad Winn	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Dan Miller	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Daniel Baril	1	3,3	1	3,7	2	3,5	0	0	1	4,5	0	0	1	1,2
Daniel Johnson	0	0	1	3,7	1	1,8	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Daniel Turp	2	6,7	2	7,4	4	7,0	2	5,9	2	9,1	1	3,3	5	5,8
David Cameron	0	0	0	0	0	0	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
David Orchard	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
David Payne	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,5	0	0	1	1,2
Diane Lemieux	0	0	1	3,7	1	1,8	0	0	0	0	0	0	0	0
Diane St-Jacques	1	3,3	0	0	1	1,8	0	0	0	0	0	0	0	0
Don Boudria	2	6,7	1	3,7	3	5,3	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Don Macpherson	0	0	0	0	0	0	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Don Miller	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Elsie Wayne	2	6,7	1	3,7	3	5,3	1	2,9	0	0	1	3,3	2	2,3
Éric Lowther	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Errol Mendes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Fabien Béchar	1	3,3	2	7,4	3	5,3	0	0	1	4,5	0	0	1	1,2
Filip Palda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Francine Ducros	0	0	0	0	0	0	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Francine Lalonde	1	3,3	0	0	1	1,8	0	0	0	0	0	0	0	0
Frank Graves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Gary Doer	0	0	0	0	0	0	1	2,9	1	4,5	0	0	2	2,3
Gary Richards	0	0	1	3,7	1	1,8	0	0	0	0	0	0	0	0
Geneviève Baril	0	0	1	3,7	1	1,8	0	0	0	0	0	0	0	0
Gerald Kennedy	0	0	0	0	0	0	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Gérald Larose	0	0	0	0	0	0	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Gilles Duceppe	2	6,7	4	14,8	6	10,5	5	14,7	5	22,7	2	6,7	12	14,0

Gilles Rhéaume	1	<b>3,3</b>	0	<b>0</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Gilles Vigneault	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Greg Thompson	1	<b>3,3</b>	1	<b>3,7</b>	2	<b>3,5</b>	1	2,9	0	0	2	6,7	3	3,5
Guy Bertrand	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	0	0	5	16,7	5	5,8
Guy Bouthillier	1	<b>3,3</b>	0	<b>0</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Guy Chevrette	1	<b>3,3</b>	3	<b>11,1</b>	4	<b>7,0</b>	0	0	1	4,5	1	3,3	2	2,3
Henri Brun	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Henri Massé	2	<b>6,7</b>	1	<b>3,7</b>	3	<b>5,3</b>	2	5,9	1	4,5	0	0	3	3,5
Herb Gray	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	1	3,3	2	2,3
Hugh Blakeney	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Hugh Thorburn	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Jacques Brassard	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Jacques Parizeau	3	<b>10,0</b>	2	<b>7,4</b>	5	<b>8,9</b>	2	5,9	5	22,7	1	3,3	8	9,3
James Travers	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Jean Charest	10	<b>33,3</b>	10	<b>37,0</b>	20	<b>35,1</b>	12	35,3	6	27,3	11	36,7	29	33,7
Jean Chrétien	19	<b>63,3</b>	16	<b>59,2</b>	35	<b>61,4</b>	30	88,2	15	68,1	15	50,0	60	69,8
Jean Lapierre	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	1	4,5	0	0	1	1,2
Jean Lesage	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Jean Pelletier	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Jean-Claude Rivest	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Jean-François Lisée	1	<b>3,3</b>	0	<b>0</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Jean-Jacques Samson	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Jean-Marc Léger	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	1	4,5	0	0	2	2,3
Jeffrey Simpson	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Jim Jones	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Jim Silve	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Joe Clark	3	<b>10,0</b>	5	<b>18,5</b>	8	<b>14,0</b>	5	14,7	3	13,6	9	30,0	17	19,8

Joël Gauthier	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
John Herron	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	1	3,3	2	2,3
John Meisel	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Josée Legault	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Joseph Facal	4	<b>13,3</b>	2	<b>7,4</b>	6	<b>10,5</b>	2	5,9	4	18,2	8	26,7	14	16,3
Keith Henderson	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Léon Dion	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	1	4,5	0	0	2	2,3
Lester B. Pearson	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	1	4,5	0	0	1	1,2
Lise Bissonnette	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Lorne Nystrom	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Louis Balthazar	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Louis Plamondon	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	1	4,5	0	0	1	1,2
Louise Paquet	1	<b>3,3</b>	1	<b>3,7</b>	2	<b>3,5</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Luc Desnoyers	1	<b>3,3</b>	0	<b>0</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Luc Thériault	1	<b>3,3</b>	0	<b>0</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Lucien Bouchard	11	<b>36,7</b>	17	<b>63,0</b>	28	<b>49,1</b>	21	61,8	13	59,1	19	63,3	53	61,6
Lucienne Robillard	2	<b>6,7</b>	2	<b>7,4</b>	4	<b>7,0</b>	1	2,9	0	0	1	3,3	2	2,3
Marc Laviolette	2	<b>6,7</b>	1	<b>3,7</b>	3	<b>5,3</b>	1	2,9	1	4,5	1	3,3	3	3,5
Marie-Claude Barrette	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Mario Beaulieu	1	<b>3,3</b>	0	<b>0</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Mario Dumont	3	<b>10,0</b>	5	<b>18,5</b>	8	<b>14,0</b>	7	20,6	2	9,1	3	10,0	12	14,0
Mark Bonokoski	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0		0	0	0	0
Mary Clancy	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Max Nemni	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Michel David	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	2	5,9	0	0	1	3,3	3	3,5
Michel Gauthier	1	<b>3,3</b>	0	<b>0</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Michel Venne	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2

Mike Harris	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	2	5,9	0	0	0	0	2	2,3
Monique Richard	2	<b>6,7</b>	2	<b>7,4</b>	4	<b>7,0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Nelson Wiseman	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Norm Sterling	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Normand Girard	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Patrick Monahan	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	2	5,9	0	0	3	10,0	5	5,8
Paul Adams	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Paul Martin	2	<b>6,7</b>	1	<b>3,7</b>	3	<b>5,3</b>	3	8,8	2	9,1	2	6,7	7	8,1
Paul Wells	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Peter Mackay	1	<b>3,3</b>	1	<b>3,7</b>	2	<b>3,5</b>	3	8,8	0	0	0	0	3	3,5
Philippe Gagnon	1	<b>3,3</b>	1	<b>3,7</b>	2	<b>3,5</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Pierre Bourgault	2	<b>6,7</b>	0	<b>0</b>	2	<b>3,5</b>	2	5,9	0	0	0	0	2	2,3
Pierre Elliot Trudeau	1	<b>3,3</b>	1	<b>3,7</b>	2	<b>3,5</b>	3	8,8	0	0	0	0	3	3,5
Pierre Paquette	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Pierre Paradis	0	<b>0</b>	1	<b>3,7</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	1	4,5	0	0	1	1,2
Pierre Pettigrew	2	<b>6,7</b>	0	<b>0</b>	2	<b>3,5</b>	3	8,8	0	0	1	3,3	4	4,7
Preston Manning	3	<b>10,0</b>	3	<b>11,1</b>	6	<b>10,5</b>	7	20,6	2	9,1	5	16,7	14	16,3
Ralph Klein	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	1	3,3	2	2,3
Raymond Chrétien	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
René Lévesque	0	<b>0</b>	3	<b>11,1</b>	3	<b>5,3</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
René Roy	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Rick Borotsik	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	2	5,9	0	0	1	3,3	3	3,5
Robert Bourassa	1	<b>3,3</b>	4	<b>14,8</b>	5	<b>8,9</b>	5	14,7	2	9,1	3	10,0	10	11,6
Robert Stanfield	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	1	3,3	2	2,3
Robert Young	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2
Robin Philpot	1	<b>3,3</b>	0	<b>0</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Roy Romanow	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Scott Brison	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	1	3,3	2	2,3

Solange Charest	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	0	0	0	0	1	3,3	1	1,2
Stéphane Dion	16	<b>53,3</b>	14	<b>51,9</b>	30	<b>52,6</b>	13	38,2	8	36,4	8	26,7	29	33,7	
Tom Courchene	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>	1	2,9	0	0	0	0	1	1,2	
Svend Robinson	1	<b>3,3</b>	0	<b>0</b>	1	<b>1,8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	
Aucun	1	<b>3,3</b>	1	<b>3,7</b>	2	<b>3,5</b>	1	2,9	2	9,1	0	0	3	3,5	



Déclaration de Calgary	0	0	2	8	0	0	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Élection PQ 1976	1	4	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Loi sur la clarté	0	0	1	4	1	2,9	2	2,4	0	0	2	9,5	1	5,3	3	5,5
Rapatriement de la Constitution (1982)	1	4	2	8	9	25,7	12	14,1	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Rébellion des patriotes	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Référendum de 1980	1	4	2	8	1	2,9	4	4,7	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Référendum de 1995	3	12	3	12	3	8,6	9	10,6	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Révolution tranquille	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Scandale des commandites	1	4	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Sommet des premiers ministres sur la santé (2004)	0	0	1	4	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	17	68	16	64	20	57,1	53	62,4	15	100	16	76,2	16	84,2	47	85,5

## Annexe 6 – Reconnaissance de la nation : Références à des personnalités publiques

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
André Boisclair	6	24,0	5	20,0	8	22,9	19	22,4	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
André Lajoie	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
André Laurendeau	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
André Pratte	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Andrew Coyne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Anne-Marie Dussault	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Audrey Benoît	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Art Hanger	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Benoît Pelletier	2	8,0	4	16,0	2	5,7	8	9,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Bernard Landry	2	8,0	3	12,0	1	2,9	6	7,1	0	0	0	0	0	0	0	0
Betty Hinton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Bob Rae	1	4,0	2	8,0	3	8,6	6	7,1	2	13,3	2	9,5	2	10,5	6	10,9
Bonhomme Carnaval	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Brian Mulroney	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Brown Chamberlin	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Carol Skelton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Chantal Hébert	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Chloé Sainte-Marie	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Christian Dufour	1	4,0	1	4,0	1	2,9	3	3,5	0	0	0	0	0	0	0	0
Claude Charron	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Claude Gauthier	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Conrad Winn	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8



Dalton McGuinty	2	8,0	1	4,0	2	5,7	5	5,9	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Darrell Bricker	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Denise Bombardier	2	8,0	0	0	0	0	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Diane Lemieux	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Don Cherry	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Doug Kelly	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Ed Stelmach	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Éric Bédard	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Éric Lapointe	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Éric Montpetit	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Étienne-Pascal Taché	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Fabienne Larouche	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Fernand Dumont	0	0	0	0	3	8,6	3	3,5	0	0	0	0	0	0	0	0
Frank Luntz	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Frank Underhill	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Garth Turner	1	4,0	1	4,0	0	0	2	2,4	1	6,7	1	4,8	1	5,3	3	5,5
Gaston Miron	1	4,0	0	0	1	2,9	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
George Brown	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
George Étienne Cartier	1	4,0	0	0	2	5,7	3	3,5	0	0	0	0	0	0	0	0
George W. Bush	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Gérald Beaudoin	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Gérald Larose	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Gérard Bouchard	0	0	0	0	2	5,7	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Gerard Kennedy	2	8,0	2	8,0	1	2,9	5	5,9	2	13,3	2	9,5	3	15,8	7	12,7
Gilles Duceppe	4	16,0	7	28,0	4	11,4	15	17,6	4	26,7	4	19,0	1	5,3	9	16,4
Gilles Taillon	1	4,0	1	4,0	0	0	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Gilles Vigneault	2	8,0	0	0	0	0	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Glen Clark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8

Glen Pearson	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Gordon Campbell	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	2	9,5	0	0	2	3,6
Guillaume Vigneault	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Guy Laforest	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Hélène Buzzetti	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Hélène Dorion	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Henri Brun	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Hugh Segal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Ian Davey	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Inky Mark	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Jacques Demers	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Jacques Parizeau	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
James Flaherty	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Jason Kenney	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Jean Charest	3	12,0	6	24,0	11	31,4	20	23,5	0	0	4	19,0	2	10,5	6	10,9
Jean Chrétien	3	12,0	0	0	1	2,9	4	4,7	2	13,3	0	0	2	10,5	4	7,3
Jean Leclerc	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Jean-Herman Guay	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Jean-Jacques Simard	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Jean-Marc Léger	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Jean-Pierre Blackburn	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Jerry Grafstein	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Jim Abbott	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Jocelyn Létourneau	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Joe Clark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Joe Comuzzi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Joe Volpe	1	4,0	1	4,0	0	0	2	2,4	1	6,7	1	4,8	0	0	2	3,6
John A Macdonald	1	4,0	1	4,0	4	11,4	6	7,1	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8

John Torry	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Jonathan Valois	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Josée Verner	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Joseph Facal	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Justin Trudeau	0	0	0	0	0	0	0	0	2	13,3	0	0	0	0	2	3,6
Ken Dryden	1	4,0	1	4,0	0	0	2	2,4	1	6,7	1	4,8	2	10,5	4	7,3
Lawrence Cannon	3	12,0	6	24,0	4	11,4	13	15,1	2	13,3	4	19,0	5	26,3	11	20,0
Lester B Pearson	0	0	1	4,0	1	2,9	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Line Beauchamp	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Lionel Groulx	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Lloyd Axworthy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Loco Locass	2	8,0	0	0	0	0	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Louise Harel	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Louis-Hippolyte Lafontaine	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Lord Durham	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Lorne Calvert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Lucien Bouchard	0	0	1	4,0	1	2,9	2	2,4	1	6,7	0	0	1	5,3	2	3,6
Lysiane Gagnon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Madeleine Meilleur	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Marc Bélanger	0	0	1	4,0	1	2,9	2	2,4	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Marcel Rioux	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Marie-Lise Pilote	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Mario Dumont	2	8,0	4	16,0	4	11,4	10	11,8	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Marjorie LeBreton	1	4,0	2	8,0	0	0	3	3,5	2	13,3	1	4,8	0	0	3	5,5
Mark Holland	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Maxime Bernier	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Michael Chong	1	4,0	5	20,0	3	8,6	9	10,6	9	60,0	4	19,0	6	31,6	19	34,5
Michael Ignatieff	1	4,0	5	20,0	4	11,4	10	11,8	2	13,3	3	14,3	5	26,3	10	18,2

Michel Seymour	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Mike Harris	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Paul Martin	0	0	0	0	3	8,6	3	3,5	1	6,7	1	4,8	2	10,5	4	7,8
Paul Piché	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Peter Mackay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Peter Van Loan	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	1	6,7	0	0	1	5,3	2	3,6
Phil Fontaine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,8	1	5,3	2	3,6
Pierre Elliott Trudeau	2	8,0	3	12,0	2	5,7	7	8,2	2	13,3	2	9,5	1	5,3	5	9,1
Pierre Falardeau	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Pierre Morency	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Ralph Klein	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Raymond Gravel	1	4,0	0	0	1	2,9	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
René Homier-Roy	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
René Lévesque	1	4,0	1	4,0	3	8,6	5	5,9	0	0	3	14,3	0	0	3	5,5
Richard Séguin	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Rob Nicholson	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Robert Baldwin	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Robert Bourassa	0	0	0	0	4	11,4	4	4,7	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Roy Romanow	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Scott Brison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Serge Joyal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,8	0	0	1	1,8
Sheila Copps	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Stéphane Bertrand	0	0	1	4,0	1	2,9	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Stéphane Dion	2	8,0	3	12,0	5	14,3	10	11,8	3	20,0	3	14,3	3	15,8	9	16,4
Stéphane Dolbec	0	0	1	4,0	1	2,9	2	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0
Stephen Harper	16	64,0	13	52,0	22	62,9	51	60,0	13	86,7	11	52,4	9	47,4	33	60,0
Stockwell Day	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Teddy Roosevelt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8

Thomas Axworthy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	9,5	0	0	2	3,6
Thomas Walkom	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6,7	0	0	0	0	1	1,8
Vic Toews	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6,7	0	0	1	5,3	2	3,6
Victor Lévy Beaulieu	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
William Hogg	0	0	0	0	1	2,9	1	1,2	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Yann Perreault	1	4,0	0	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Yves Michaud	0	0	1	4,0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	2	8,0	5	14,3	7	8,2	1	6,7	5	23,8	5	26,3	11	20,0



<b>(1982)</b>																
Référendum de 1980	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	1	5	1	5,3	2	3,5
Référendum de 1995	3	5,9	1	1,8	1	2,0	5	3,2	1	5,6	1	5	0	0	2	3,5
Révolution française	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Révolution tranquille	2	3,9	2	3,6	3	6,0	7	4,5	0	0	2	10	3	15,8	5	8,9
Aucun	38	74,5	42	76,3	34	68,0	114	73,1	14	77,8	14	70	12	63,2	40	70,2

## Annexe 8 – Charte des valeurs : Références à des personnalités publiques

	Journal de Montréal		La Presse		Le Devoir		Journaux francophones		Toronto Star		The Globe and Mail		The National Post		Journaux anglophones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Abdullah bin Abdullah Al-Rabeeah	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Abraham Lincoln	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Adil Charkaoui	2	3,9	1	1,8	1	2,0	4	2,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Agnès Maltais	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Ahmed Boukhatem	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Alexa Conradi	1	2,0	1	1,8	2	4,0	4	2,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Alouache Fatiha	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Amira Elghawaby	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
André Boisclair	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
André Dubois	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
André Marcotte	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Andrés Fontecilla	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Andrea Horwath	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Anne-Marie Dussault	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Anthony Housefather	1	2,0	1	1,8	0	0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Ariane Émond	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Arlindo Vieira	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Barbara Legault	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Benoît Pelletier	1	2,0	1	1,8	0	0	2	1,3	1	5,6	1	5,0	0	0	2	3,5
Bergman Fleury	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Bernard Drainville	25	49,0	24	43,6	18	36,0	67	42,9	6	33,3	5	25,0	9	47,4	20	35,1



Bernard Généreux	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Bernard Landry	0	0	3	5,5	2	4,0	5	3,2	1	5,6	1	5,0	0	0	2	3,5
Bernard Stiegler	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Bertrand St-Arnaud	0	0	2	3,6	1	2,0	3	1,9	0	0	0	0	0	0	0	0
Bill McMurchie	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Brian Liley	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Brian Myles	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Bruno Demers	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Bryan Gélinas	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Camil Samson	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Camille Laurin	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Carmen Chouinard	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Carmine Perrelli	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Caroline Beauchamp	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Caroline Senneville	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Catherine Bérubé	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Céline Dion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Chantal Hébert	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Charles Taylor	0	0	2	3,6	1	2,0	3	1,9	0	0	1	5,0	1	5,3	2	3,5
Chris Alexander	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Christian Bourque	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Christian Lépine	1	2,0	0	0	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Christiane Pelchat	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Christine Elliot	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Christine St-Pierre	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Claude Yasmina Byarelle	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Dalton McGuinty	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8

Dan Bigras	1	2,0	1	1,8	1	2,0	3	1,9	0	0	0	0	0	0	0	0
Daniel Paillé	3	5,9	3	5,5	3	6,0	9	5,8	2	11,1	1	5,0	2	10,5	5	8,8
Daniel Turp	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Daniel Weinstock	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Denis Coderre	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Denis Lebel	1	2,0	1	1,8	2	4,0	4	2,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Dominique Anglade	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Don Macpherson	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Edmund Husserl	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Elizabeth May	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Elsy Freiche	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Eman el-Husseini	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Émilie Lachance	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Éric Lowther	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Francine Gauvin	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Francine Grimaldi	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
François Crépeau	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
François Gendron	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
François Leblanc	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
François Legault	3	5,9	0	0	2	4,0	5	3,2	0	0	2	10,0	0	0	2	3,5
François Pilon	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Françoise David	3	5,9	1	1,8	4	8,0	8	5,1	1	5,6	1	5,0	0	0	2	3,5
Frédéric Bérard	0	0	0	0	2	4,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Gabriel Nadeau-Dubois	1	2,0	0	0	2	4,0	3	1,9	0	0	0	0	0	0	0	0
Geneviève Lepage	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Gérald Cyprien Lacroix	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Gérard Bouchard	1	2,0	4	5,5	2	4,0	7	4,5	1	5,6	2	10,0	2	10,5	5	8,8

Gilles Duceppe	2	3,9	0	0	1	2,0	3	1,9	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Glen Hodgson	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Glenn Nashen	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Hajar Jerroumi	1	2,0	1	1,8	1	2,0	3	1,9	0	0	0	0	0	0	0	0
Harlem Desir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Haroon Siddiqui	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Haroun Bouazzi	2	3,9	0	0	0	0	2	1,3	0	0	0	0	14	5,3	1	1,8
Henri Brun	1	2,0	3	5,5	0	0	4	2,6	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Henriette Major	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Isabelle Harnois	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Ishan Singh	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Jack Edery	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Jack Jedwab	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Jack Layton	0	0	0	0	2	4,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Jacques Derrida	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Jacques Frémont	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Jacques Gourde	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Jacques Létourneau	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Jacques P. Dupuis	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Jacques Parizeau	1	2,0	2	3,6	1	2,0	4	2,6	2	11,1	1	5,0	1	5,3	4	7,1
Jaggi Singh	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Jason Kenney	1	2,0	0	0	2	4,0	3	1,9	6	33,3	2	10,0	1	5,3	9	15,8
Jean Charest	1	2,0	0	0	1	2,0	2	1,3	2	11,1	0	0	1	5,3	3	5,3
Jean Dorion	1	2,0	1	1,8	1	2,0	3	1,9	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Jean Lesage	1	2,0	1	1,8	0	0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Jean Talon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Jean-François Gaudreault- Desbiens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8

Jean-François Lisée	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Jean-Marie LePen	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Jérôme Boucher	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Joël Goulet	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
John Ivison	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
John Ralston Saul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Jonathan Kay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Josée Bouchard	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Josée Legault	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	1	5,0	0	0	2	3,5
Josée Scalabrini	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Joseph Facal	0	0	0	0	2	4,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Judith Lussier	1	2,0	0	0	2	4,0	3	1,9	0	0	0	0	0	0	0	0
Julie Sheinck	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Julius Grey	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Justin Trudeau	5	9,8	1	1,8	5	10,0	11	7,1	2	11,1	4	20,0	1	5,3	7	12,3
Kaidi Ali	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Karim Akouche	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Kathleen Weil	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Kathleen Wynne	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Katia Atif	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Krishen Rangasamy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Latifa Guemache	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Laure Waridel	1	2,0	0	0	2	4,0	3	1,9	0	0	0	0	0	0	0	0
Laurent Blanchard	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Lionel Perez	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Lise Payette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Lise Ravary	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0

Lisette Lapointe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Lorraine Lapierre	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Louis Sénécal	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Louise Beaudoin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Louise Harel	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Luciano Del Negro	1	2,0	0	0	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Lucie Martineau	1	2,0	0	0	1	2,0	2	1,3	0	0	1	5,0	1	5,3	2	3,5
Lucien Bouchard	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	1	5,3	2	3,5
Machiavel	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Madonna	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Malik Bedoui	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Marc Tanguay	1	2,0	2	3,6	1	2,0	4	2,6	1	5,6	0	0	1	5,3	2	3,5
Marcel Côté	1	2,0	1	1,8	0	0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Margaret Atwood			0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Maria Mourani	7	13,7	6	10,9	4	8,0	17	10,9	3	16,7	3	15,0	1	5,3	7	12,3
Marie Malavoy	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Marie-Claude Plante	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Marie-Mai	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Marine LePen	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	2	10,5	2	3,5
Mario Dumont	0	0	2	3,6	2	4,0	4	2,6	0	0	0	0	2	10,5	2	3,5
Mario Laprise	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Martine Rocher	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Maryse Gaudreault	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Mathieu Bock-Côté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Maurice Duplessis	1	2,0	3	5,5	1	2,0	5	3,2	1	5,6	1	5,0	3	15,8	5	8,8
Mélanie Joly	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Melissa Mollen-Dupuis	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0

Michael Den Tandt	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Michel Leblanc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10,0	1	5,3	3	5,3
Michel Rivard	1	2,0	1	1,8	1	2,0	3	1,9	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Michel Seymour	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Michel Tremblay	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Michèle Ouimet	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Michèle Sirois	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Mindy Pollack	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Monte Kwinter	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	2	11,1	0	0	0	0	2	3,5
Mounia Shadi	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Mukhbir Singh	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Mustapha Amarouche	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Myron Thompson	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Nadine Lussier	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Nathalie Roy	1	2,0	2	3,6	2	4,0	5	3,2	0	0	1	5,0	1	5,3	2	3,5
Nelson Mandela	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Normand Lester	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Olivier Bauer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Patrick Lagacé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Patrick Marais	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Paul Bégin	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Paul Valéry	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Pauline Julien	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Pauline Marois	11	21,6	12	21,8	10	20,0	33	21,2	12	66,7	7	35,0	12	63,2	31	54,4
Philippe Couillard	7	13,7	3	5,5	7	14,0	17	10,9	0	0	3	15,0	2	10,5	5	8,8
Philippe Falardeau	1	2,0	0	0	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Philippe Roy	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Pierre Duchesne	0	0	0	0	2	4,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0

Pierre Eid	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Pierre Elliott Trudeau	3	5,9	1	1,8	0	0	4	2,6	1	5,6	0	0	2	10,5	3	5,3
Pierre-André Fournier	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Rachad Antonius	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Raymond Gravel	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Régine Laurent	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémi Bourget	1	2,0	0	0	2	4,0	3	1,9	0	0	0	0	0	0	0	0
René Lévesque	3	5,9	4	5,5	6	12,0	13	8,3	2	11,1	0	0	1	5,3	3	5,3
Richard Bergeron	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Richard Desjardins	1	2,0	1	1,8	1	2,0	3	1,9	0	0	0	0	0	0	0	0
Richard Fillion	1	2,0	0	0	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Richard Martineau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Rick Perry	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Robert Bourassa	2	3,9	1	1,8	0	0	3	1,9	0	0	0	0	2	10,5	2	3,5
Rosa Pires	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Rosh Hashanah	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Rufus Wainwright	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Russell Sitrit-Leibovich	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Ruth Ellen Brosseau	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Ryoa Chung	0	0	0	0	2	4,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Salam El Menyawi	3	5,9	1	1,8	1	2,0	5	3,2	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Samir Bendjafer	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Sigmund Freud	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Simon Charbonneau	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Sinead O'Connor	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Singh Mangiit	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0

Sophie Paquette	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Soumia Djari	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Stephan Reichold	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Stéphane Dion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Stephen Harper	3	5,9	1	1,8	1	2,0	5	3,2	4	22,2	1	5,0	1	5,3	6	10,5
Steven Blaney	0	0	0	0	2	4,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Susan Delacourt	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Sylvain Lévesque	1	2,0	1	1,8	1	2,0	3	1,9	0	0	0	0	0	0	0	0
Sylvain Malette	0	0	1	1,8	1	2,0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Tania Longpré	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Tasnim Rekik	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Terry Jones	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,6	0	0	0	0	1	1,8
Thomas Mulcair	1	2,0	2	3,6	4	8,0	7	4,5	6	33,3	3	15,0	2	10,5	11	19,3
Tim Harper	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Victor Armony	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,3	1	1,8
Victor Hugo	1	2,0	1	1,8	0	0	2	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0
Vincent Peillon	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Viriya Thach	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Vladimir Poutine	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Widia Larivière	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Yassmina Ziad	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Yolande Geadah	1	2,0	0	0	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Yvan Lamonde	0	0	0	0	1	2,0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Yves-Thomas Dorval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5,0	0	0	1	1,8
Yvon Deschamps	0	0	1	1,8	0	0	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	5	9,8	10	18,2	8	16,0	23	14,7	1	5,6	6	30,0	3	15,8	10	17,5



## Bibliographie

### Références

- ARCHIVES DE RADIO-CANADA. *Lise Bissonnette, directrice du « Devoir »*, [En ligne], sans date, [http://archives.radio-canada.ca/art\\_de\\_vivre/medias/clips/13304/](http://archives.radio-canada.ca/art_de_vivre/medias/clips/13304/), (Page consultée le 16 mai 2015).
- BALTHAZAR, Louis. *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, vlb éditeur, 317 p.
- BEAUCHEMIN, Jacques. *La Souveraineté en héritage*, Montréal, Boréal, 2015, 168 p.
- BÉDARDA, Éric. «Souveraineté et hypermodernité. La trudeauisation des esprits», *Argument*, vol. 10, no 1, automne 2007-hiver 2008.
- BILAN DU SIÈCLE. *Adoption d'une résolution à la chambre des communes reconnaissant la nation québécoise*, [En ligne], sans date, <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/23776.html>, (Page consultée le 26 décembre 2013).
- BISSOONDATH, Neil. *Le marché aux illusions: La méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal-Liber, 1995, 242 p.
- BOCK-CÔTÉa, Mathieu. *La dénationalisation tranquille*, Montréal, Boréal, 2007, 221 p.
- BOUCHARDa, Gérard. *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999, 157 p.
- BOUCHARDb, Gérard. « Qu'est-ce que l'interculturalisme? », *Revue de droit de McGill*, volume 56, numéro 2, 2011, p. 495-468.
- BOUCHARD, Gérard et Charles TAYLOR. *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation; rapport abrégé*, Québec, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 2008, 99 p.
- CABINET DU MINISTRE RESPONSABLE DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE. *Charte des valeurs québécoises – Québec présente ses propositions en matière de neutralité religieuse de l'État et d'encadrement des accommodements religieux : communiqué de presse*, Québec, 10 septembre 2013.
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. *Le multiculturalisme canadien : une citoyenneté ouverte à tous et toutes*, [En ligne], 19 octobre 2012, <http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/citoyennete.asp>, (Page consultée le 17 novembre 2013).

- CONWAY, John F. *Des comptes à rendre: Le Canada anglais et le Québec, de la Conquête à l'accord de Charlottetown*, Montréal, VLB éditeur, 1995, Collection « Études québécoises », 286 p.
- DUPLÉ, Nicole. *Droit constitutionnel : principes fondamentaux*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2007, 824 p.
- ENCYCLOPÉDIE CANADIENNEa. *Accord de Charlottetown : document*, [En ligne], sans date, <http://thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/accord-de-charlottetown-document>, (Page consultée le 17 novembre 2013).
- ENCYCLOPÉDIE CANADIENNEb. *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton)*, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/commission-royale-denquete-sur-le-bilinguisme-et-le-biculturalisme-commission-laurendeaudunton>, (Page consulté le 19 août 2012).
- ENCYCLOPÉDIE CANADIENNEc. *Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (Tremblay)*, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/commission-royale-denquete-sur-les-problemes-constitutionnels-tremblay>, (Page consultée le 19 août 2012).
- ENCYCLOPÉDIE CANADIENNEd. *Droit constitutionnel*, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/droit-constitutionnel>, (Page consulté le 19 août 2012).
- ENCYCLOPÉDIE CANADIENNEe. *Rébellions de 1837*, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/rebellions-de-1837>, (Page consulté le 19 août 2012).
- ENCYCLOPÉDIE CANADIENNEf. *Référendum du Québec (1980)*, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/referendum-du-quebec-1980>, (Page consultée le 19 août 2012).
- ENCYCLOPÉDIE CANADIENNEg. Renvoi sur la sécession du Québec, [En ligne], sans date, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/renvoi-sur-la-secession-du-quebec>, (Page consultée le 17 novembre 2013).
- GAGNON, Alain-G. et Raffaele, IACOVINO. *De la nation à la multination : Les rapports Québec-Canada*, Montréal, Boréal, 2007, 262 p.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. *La Loi sur le multiculturalisme canadien, Guide à l'intention des Canadiens, Article 3.(1) paragraphe a)*, Ottawa, 1990, 35 p.
- GRANT, George. *Lament for a nation : the defeat of Canadian nationalism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005, collection « 40<sup>th</sup> Anniversary Edition », 99 p.

- KEATING, Michael. *Les défis du nationalisme moderne: Québec, Catalogne, Écosse*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997, 296 p.
- KYMLICKA, Will. *Finding Our Way : Rethinking ethnocultural Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1998, 220 p.
- LAFOREST, Guy. *Pour la liberté d'une société distincte : parcours d'un intellectuel engagé*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 353 p.
- LAURENDEAU, André. *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Ville Saint-Laurent, VLB éditeur/le septentrion, 1990, 385 p.
- LE DEVOIR. *Le Devoir : politique d'information*, [En ligne], sans date, <http://www.ledevoir.com/le-devoir/le-devoir>, (Page consulté le 19 août 2012).
- LÉTOURNEAU, Jocelyn. *Que veulent vraiment les Québécois : regard sur l'intention nationale au Québec (français) d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2006, 180 p.
- MCRROBERTS, Kenneth. *The Struggle for National Unity*, Toronto, Oxford University Press, 395 p.
- PARENTEAU, Danic. *Précis républicain à l'usage des Québécois*, Anjou, Fides, 2014, 146 p.
- P.L. 60. *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*, 1<sup>re</sup> sess., 40<sup>e</sup> lég., Québec, 2013.
- QUEBECOR. *Le Journal de Montréal*, [En ligne], sans date, [http://www.quebecor.com/fr/journaux/le\\_journal\\_de\\_montreal](http://www.quebecor.com/fr/journaux/le_journal_de_montreal), (Page consultée le 19 août 2012).
- ROCHER, François. *Bilan québécois du fédéralisme canadien*, Montréal, VLB éditeur, 1992, Collection « Études québécoises », 405 p.
- SECRÉTARIAT AUX INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET À LA PARTICIPATION CITOYENNE. *Québec présente ses propositions en matière de neutralité religieuse de l'État et d'encadrement des accommodements religieux : communiqué de presse*, Québec, 10 septembre 2013.
- SEYMOUR, Michel. *La nation en question*, Montréal, Hexagone, 1999, p. 49.
- TAYLOR, Charles. *Pour rapprocher les solitudes : Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 29.

THE STAR. *About us : History of The Toronto Star*, [En ligne], sans date, <http://www.thestar.com/aboutus>, (Page consultée le 19 août 2012).

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC, *Traité de Paris (1763)*, [En ligne], sans date, [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/cndtraite\\_Paris\\_1763.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/cndtraite_Paris_1763.htm), (Page consultée le 19 août 2012).

UNIVERSITY COLLEGE. *Prof. Michael Bliss*, [En ligne], sans date, <http://www.uc.utoronto.ca/alumni/alumniinfluence/prof-michael-bliss>, (Page consultée le 13 août 2013).

## Sources premières

### Loi sur la clarté

#### La Presse

BOUCHARDa, Lucien. « Un assaut contre le bon sens et la démocratie », *La Presse* (Montréal), 16 décembre 1999, p. B3.

DION, Réal. « Intérêts souverainistes », *La Presse* (Montréal), 14 décembre 1999, p. B2.

DIONa, Stéphane. « Un projet de loi 'raisonnable' », *La Presse* (Montréal), 15 décembre 1999, p. B3.

DUBUCa, Alain. « La montagne fédérale et la souris référendaire », *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1999, p. B2.

DUBUCb, Alain. « La démocratie et l'Assemblée nationale », *La Presse* (Montréal), 14 décembre 1999, p. B2.

DUBUCc, Alain. « Le mythe de l'unanimité », *La Presse* (Montréal), 18 décembre 1999, p. B2.

GAGNONa, Lysiane. « Un crime contre l'histoire? », *La Presse* (Montréal), 14 décembre 1999, p. B3.

GAGNONb, Lysiane. « Rupture de tradition au PLQ », *La Presse* (Montréal), 16 décembre 1999, p. B3.

GAGNONc, Lysiane. « L'autre volet du projet Chrétien », *La Presse* (Montréal), 18 décembre 1999, p. B3.

GIRARDb, Marie-Claude. « Les centrales condamnent à l'unisson Jean Chrétien », *La Presse* (Montréal), 13 décembre 1999, p. A1.

- GIRARDa, Marie-Claude. «Le PQ de Montréal appelle à une coalition», *La Presse* (Montréal), 12 décembre 1999, p. A3.
- HÉBERTa, Michel. «Ottawa sème l'émotion», *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1999, p. B9.
- JEDWAB, Jack. «Unité nationale : un débat de plus en plus stérile?», *La Presse* (Montréal), 21 décembre 1999, p. B3.
- LESSARDa, Denis. «Charest ironise sur le 'projet de loi sur la clarté', *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1999, p. B9.
- LESSARDb, Denis. «Une attaque à la fierté et à la dignité des Québécois, selon Dumont», *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1999, p. B9.
- LESSARDC, Denis. «Le débat sur la question a peu d'impact sur l'appui à la souveraineté», *La Presse* (Montréal), 15 décembre 1999, p. B4.
- LESSARDD, Denis. «Charest accuse Québec de 'repartir la machine référendaire'», *La Presse* (Montréal), 16 décembre 1999, p. A1.
- LESSARDE, Denis. «Bouchard disposé à faire des compromis», *La Presse* (Montréal), 17 décembre 1999, p. B1.
- LESSARDF, Denis. «'Honte à Ottawa', écrit la SSJB dans le New York Times», *La Presse* (Montréal), 19 décembre 1999, p. A4.
- LESSARDG, Denis. «La riposte de Québec à Chrétien ravive la ferveur souverainiste», *La Presse* (Montréal), 24 décembre 1999, p. B1.
- MARISSALa, Vincent. «'Une bonne affaire pour les souverainistes'», *La Presse* (Montréal), 15 décembre 1999, p. B4.
- MARISSALb, Vincent. «Rien de plus qu'une déclaration politique, dit Jean Chrétien», *La Presse* (Montréal), 17 décembre 1999, p. B1.
- MARISSALc, Vincent. «Ô clarté! Quand tu nous tiens...», *La Presse* (Montréal), 18 décembre 1999, p. B7.
- PCa. «Le PQ rappelle que Chrétien avait jugé claires les questions de 1980 et 1995», *La Presse* (Montréal), 13 décembre 1999, p. A7.
- PCc. «Contre le projet de loi sur le référendum», *La Presse* (Montréal), 24 décembre 1999, p. B8.
- PLANTE, Jean-Guy. «Une vérité claire», *La Presse* (Montréal), 17 décembre 1999, p. B2.
- RICHER, Jules. «Québec nage dans l'ambiguïté», *La Presse* (Montréal), 16 décembre 1999, p. B1.

TOUPINa, Gilles. «Ottawa édicte ses règles», *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1999, p. A1.

TOUPINb, Gilles. « La guerre, yes sir! », *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1999, p. B9.

TREMBLAY, Simon. «Réveillez-moi!», *La Presse* (Montréal), 20 décembre 1999, p. B2.

*Le Devoir*

BOUCHARD, Lucien. «La déclaration du premier ministre du Québec, Lucien Bouchard», *Le Devoir* (Montréal), 16 décembre 1999, p. A7.

CLOUTIER, Mario. «Avant-projet de loi fédéral sur la clarté référendaire», *Le Devoir* (Montréal), 11 décembre 1999, p. A5.

CORNELLIERa, Manon. «Ottawa fait sa loi», *Le Devoir* (Montréal), 11 décembre 1999, p. A1.

CORNELLIERb, Manon. «Dépôt du projet de loi fédéral 'sur la clarté'», *Le Devoir*(Montréal), 14 décembre 1999, p. A3.

CORNELLIERc, Manon. «Le projet de loi fédéral 'sur la clarté' s'embrouille», *Le Devoir* (Montréal), 15 décembre 1999, p. A6.

CORNELLIERd, Manon. «Réaction d'Ottawa au projet de loi du Québec», *Le Devoir* (Montréal), 16 décembre 1999, p. A2.

CORNELLIERe, Manon. «Rien qu'un énoncé politique», *Le Devoir* (Montréal), 17 décembre 1999, p. A4.

CORNELLIERf, Manon. «L'enjeu oublié», *Le Devoir* (Montréal), 18 décembre 1999, p. A1.

DESCÔTEAUXa, Bernard. «Suivre sa voie», *Le Devoir* (Montréal), 11 décembre 1999, p. A10.

DESCÔTEAUXb, Bernard. «L'Assemblée nationale d'une seule voix!», *Le Devoir* (Montréal), 15 décembre 1999, p. A8.

DESCÔTEAUXc, Bernard. «Le devoir de Jean Charest», *Le Devoir* (Montréal), 18 décembre 1999, p. A10.

DION, Stéphane. «Projet de loi sur la question référendaire», *Le Devoir* (Montréal), 15 décembre 1999, p. A9.

DUFOUR, Valérie. «Réactions à l'avant-projet de loi fédéral sur le référendum québécois», *Le Devoir* (Montréal), 13 décembre 1999, p. A3.

DUTRISACa, Robert. «Du refus total à l'appui conditionnel», *Le Devoir* (Montréal), 15 décembre 1999, p. A1.

DUTRISACb, Robert. «Projet de loi 99», *Le Devoir* (Montréal), 17 décembre 1999, p. A4.

DUTRISAC, Robert et François NORMARD. «Un rejet indéfendable de la règle démocratique, dit Bouchard», *Le Devoir* (Montréal), 11 décembre 1999, p. A1.

DUTRISAC, Robert et Mario CLOUTIER. «Bouchard veut mobiliser les fédéralistes», *Le Devoir* (Montréal), 14 décembre 1999, p. A1.

DUTRISAC, Robert et Silvia GALIPEAU. «Ottawa fait sa loi», *Le Devoir* (Montréal), 11 décembre 1999, p. A1.

FRASERc, Graham. «Un problème qu'on est en train de résoudre», *Le Devoir* (Montréal), 16 décembre 1999, p. A7.

HÉBERTa, Chantal. «Charest incontournable», *Le Devoir* (Montréal), 14 décembre 1999, p. A7.

NORMANDa, François. «Front commun contre Ottawa», *Le Devoir* (Montréal), 13 décembre 1999, p. A1.

NORMARDb, François. «Jacques Parizeau au Devoir : Le Canada n'a pas le choix de négociier», *Le Devoir* (Montréal), 17 décembre 1999, p. A1.

O'NEILL, Pierre. «Sondage commandé par le Centre de recherche et d'information sur l'unité canadienne», *Le Devoir* (Montréal), 18 décembre 1999, p. A6.

PCb, «Le vice-président du PQ accuse Chrétien de se contredire», *Le Devoir* (Montréal), 13 décembre 1999, p. A3.

ROBITAILLEa, Antoine. «La guerre des lois et les Chamberlain», *Le Devoir* (Montréal), 18 décembre 1999, p. A10.

SANS AUTEURa. «La SSJB dans le New York Times», *Le Devoir* (Montréal), 18 décembre 1999, p. A6.

SANS AUTEURb. «Les Québécois sont contre l'offensive d'Ottawa», *Le Devoir* (Montréal), 24 décembre 1999, p. A4.

### Toronto Star

DALY, Conway. «Activists pushing sovereignty 'snowball'», *ProQuest: 1971-, no 438043589*, *Toronto Star* (Toronto), 17 décembre 1999.

EGGERTSON Laura et Valerie LAWTON. «An avalanche of anger but PM wins praise, too», *ProQuest: 1971-, no 438057618*, *Toronto Star* (Toronto), 11 décembre 1999.

- HARPER, Tim et Edison STEWART. «Unity bill splits Tory caucus», *ProQuest: 1971-, no 438055577, Toronto Star* (Toronto), 16 décembre 1999.
- MCKENZIEa, Robert. «And now...the PQ counter-attack», *ProQuest: 1971-, no 438060440, Toronto Star* (Toronto), 11 décembre 1999.
- MCKENZIEb, Robert. «Quebec media skewer unity bill», *ProQuest: 1971-, no 438035127, Toronto Star* (Toronto), 12 décembre 1999.
- MCKENZIEc, Robert. «PQ aims to mobilize people against Ottawa», *ProQuest: 1971-, no 438051254, Toronto Star* (Toronto), 14 décembre 1999.
- MCKENZIEd, Robert. «Charest, premier trade insults over bill», *ProQuest: 1971-, no 438045326, Toronto Star* (Toronto), 15 décembre 1999.
- MCKENZIEe, Robert. «Help fight bill, Bouchard asks», *ProQuest: 1971-, no 438044367, Toronto Star* (Toronto), 16 décembre 1999.
- MCKENZIEf, Robert. «Analysis Charest's dilemma», *ProQuest: 1971-, no 438048095, Toronto Star* (Toronto), 17 décembre 1999.
- MCKENZIE, Robert. «Charest, PM at odds over clarity bill», *ProQuest: 1971-, no 438053371, Toronto Star* (Toronto), 18 décembre 1999.
- SANS AUTEURc. «Unity wars making us limp into millennium», *ProQuest: 1971-, no 438047074, Toronto Star* (Toronto), 11 décembre 1999.
- SANS AUTEURd. «Canada can't be split by confused vote», *ProQuest: 1971-, no 438038480, Toronto Star* (Toronto), 12 décembre 1999.
- SANS AUTEURe, «Canada's moment of maturity», *ProQuest: 1971-, no 438043555, Toronto Star* (Toronto), 12 décembre 1999.
- SANS AUTEURf. «PM puts his faith in rules written for federalism», *ProQuest: 1971-, no 438029067, Toronto Star* (Toronto), 12 décembre 1999.
- SANS AUTEURg. «No high-stakes drama in Quebec», *ProQuest: 1971-, no 438045027, Toronto Star* (Toronto), 13 décembre 1999.
- SANS AUTEURh. «PM threat to Quebec intellectuals», *ProQuest: 1971-, no 438045480, Toronto Star* (Toronto), 15 décembre 1999.
- SANS AUTEURi. «Referendum bill divides federalists», *ProQuest: 1971-, no 438049146, Toronto Star* (Toronto), 15 décembre 1999.



- SANS AUTEURj. «Rose-coloured glasses just won't do», *ProQuest 1971-*, no 438045021, *Toronto Star* (Toronto), 15 décembre 1999.
- SANS AUTEURk. «Chretien scores with unity bill», *ProQuest 1971-*, no 438048601, *Toronto Star* (Toronto), 16 décembre 1999.
- SANS AUTEURl. «Joe Clark is wrong once again», *ProQuest: 1971-*, no 438045003, *Toronto Star* (Toronto), 16 décembre 1999.
- SANS AUTEURm. «Quebec bill highlights Only the Quebec people can decide the political regime and legal status of Quebec...», *ProQuest: 1971-*, no 438055627, *Toronto Star* (Toronto), 16 décembre 1999.
- SANS AUTEURN. «PM the winner as Quebec leaders talk», *ProQuest: 1971-*, no 438056617, *Toronto Star* (Toronto), 17 décembre 1999.
- SANS AUTEURO. «Why won't Harris speak for Canada?», *ProQuest: 1971-*, no 438050342, *Toronto Star* (Toronto), 17 décembre 1999.
- SANS AUTEURp. «Bouchard rules out snap Quebec election», *ProQuest: 1971-*, no 438043985, *Toronto Star* (Toronto), 18 décembre 1999.
- STEED, Judy. «A rat or hero in Canada's unity battle», *ProQuest: 1971-*, no 438052851, *Toronto Star* (Toronto), 18 décembre 1999.
- STEWARTa, Edison. «Bill to veto 'illegal' secession by Quebec», *ProQuest: 1971-*, no 438047268, *Toronto Star* (Toronto), 10 décembre 1999.
- STEWARTb, Edison. «Bloc accuses Liberals of trying to crush Quebec », *ProQuest: 1971-*, no 438058705, *Toronto Star* (Toronto), 11 décembre 1999.
- STEWARTc, Edison. «Ottawa still has last say: Dion», *ProQuest: 1971-*, no 438043346, *Toronto Star* (Toronto), 16 décembre 1999.
- STEWARTd, Edison. «PM attacks Quebec bill», *ProQuest: 1971-*, no 438051687, *Toronto Star* (Toronto), 17 décembre 1999.
- STEWARTE, Edison. «PM expects thanks for secession legislation», *ProQuest: 1971-*, no 438043350, *Toronto Star* (Toronto), 24 décembre 1999.
- STEWART, Edison et William Walker. «Secession bill makes debut», *ProQuest: 1971-*, no 438049886, *Toronto Star* (Toronto), 14 décembre 1999.
- THOMPSON, Allan. «Ottawa's bill on unity draws mixed reviews», *ProQuest: 1971-*, no 438057064, *Toronto Star* (Toronto), 13 décembre 1999.

WALKER, William. «Chretien moves fast on unity legislation», *ProQuest: 1971-, no 438044940, Toronto Star* (Toronto), 13 décembre 1999.

WALKER, William et Tim HARPER. «Liberals catch opposition parties napping», *ProQuest: 1971-, no 438044417, Toronto Star* (Toronto), 14 décembre 1999.

*The Globe and Mail*

BIRD, Michael. «Divvying up the national goods», *The Globe and Mail* (Toronto), 16 décembre 1999, p. A22.

BOURGAULT, Pierre. «Thank you, Mr. Chrétien», *The Globe and Mail* (Toronto), 14 décembre 1999, p. A19.

DEWHURST, Chris. «How's this for clear», *The Globe and Mail* (Toronto), 18 décembre 1999, p. A22.

FRASERa, Graham. «Draft bill outlines rules of engagement», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 décembre 1999, p. A8.

FRASERb, Graham. «Clark blasts Ottawa's 'road map to secession'», *The Globe and Mail* (Toronto), 14 décembre 1999, p. A1.

FRASERd, Graham. «PM dismisses Quebec legislation», *The Globe and Mail* (Toronto), 17 décembre 1999, p. A8.

LEBLANCa, Daniel. «Decision to negotiate up to MPs», *The Globe and Mail* (Toronto), 16 décembre 1999, p. A11.

MACKIE, Richard. «PM's strategy costs Liberals in Quebec», *The Globe and Mail* (Toronto), 23 décembre 1999, p. A1.

MCLLROY, Anne et Graham FRASER. «New poll finds no groundswell for sovereignty», *The Globe and Mail* (Toronto), 15 décembre 1999, p. A10.

RAE, Bob. «When it comes to a referendum, says Bob Rae, Quebec must have the clarity of its convictions», *The Globe and Mail* (Toronto), 20 décembre 1999, p. A19.

SANS AUTEURq. «Carefully and reasonably, Ottawa suggests its terms», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 décembre 1999, p. A24.

SANS AUTEURr. «Nothing in the secession bill damages democratic rights», *The Globe and Mail* (Toronto), 14 décembre 1999, p. A20.

SCHARF, John S. «Clear, valid ambiguity», *The Globe and Mail* (Toronto), 20 décembre 1999, p. A18.

SCOFFIELD, Heather et Brian LAGHI. «Bloc vows to fight referendum bill with all weapons», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 décembre 1999, p. A10.

SÉGUINa, Rhéal. «Sovereignists unite to fight federal referendum legislation», *The Globe and Mail* (Toronto), 13 décembre 1999, p. A8.

SÉGUINb, Rhéal. «PQ gearing up to rally support for sovereignty», *The Globe and Mail* (Toronto), 14 décembre 1999, p. A9.

SÉGUINc, Rhéal. «Quebec plans to enshrine its rights on secession», *The Globe and Mail* (Toronto), 15 décembre 1999, p. A1.

SÉGUINd, Rhéal. «Bouchard calls for Quebecers to speak as one», *The Globe and Mail* (Toronto), 16 décembre 1999, p. A1.

SÉGUINE, Rhéal. «Quebec legislation denies Ottawa right to set referendum», *The Globe and Mail* (Toronto), 16 décembre 1999, p. A11.

SÉGUIN, Rhéal et Than Ha TU. «Quebec blasts 'vulgar' move by PM», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 décembre 1999, p. A1.

TU, Than Ha. «Clarity bill causes little stir in Quebec», *The Globe and Mail* (Toronto), 18 décembre 1999, p. A10.

WINSOR, Hugh. «To the most persuasive pitchman go the spoils», *The Globe and Mail* (Toronto), 15 décembre 1999, p. A11.

### *The National Post*

ALBERTSa, Sheldon. «Clarity act forces rift in PC caucus», *The National Post* (Don Mills), 16 décembre 1999, p. A1.

ALBERTSb, Sheldon. «Clark at odds with voters in his riding on Clarity Act», *The National Post* (Don Mills), 18 décembre 1999, p. A1.

BELLAVANCE, Joel-Denis. «Battle of Clarity Act now in realm of public perception», *The National Post* (Don Mills), 13 décembre 1999, p. A7.

BELLAVANCE, Joel-Denis et Clark CAMPBELL. «PM accuses Bouchard of fomenting crisis», *The National Post* (Don Mills), 17 décembre 1999, p. A7.

- BELLAVANCE, Joel-Denis et Robert FIFE. «Bloc, PQ go separate ways on referendum law», *The National Post* (Don Mills), 10 décembre 1999, p. A1.
- CAMPBELLa, Clark. «PQ response won't threaten unilateral secession», *The National Post* (Don Mills), 13 décembre 1999, p. A7.
- CAMPBELLb, Clark. «PQ to rally Quebecers against federal law», *The National Post* (Don Mills), 14 décembre 1999, p. A1.
- CAMPBELLc, Clark. «Bouchard urges all of Quebec to fight Ottawa», *The National Post* (Don Mills), 16 décembre 1999, p. A1.
- CAMPBELLd, Clark. «Charest accuses PM of walking nation into 'divorce court', *The National Post* (Don Mills), 18 décembre 1999, p. A7.
- CAMPBELL, Clark et Robert FIFE. «Separatism bear extinction», *The National Post* (Don Mills), 15 décembre 1999, p. A1.
- COYNEa, Andrew. «Obscurity is your friend», *The National Post* (Don Mills), 15 décembre 1999, p. A19.
- COYNEb, Andrew. «The declaration of dependence», *The National Post* (Don Mills), 17 décembre 1999, p. A19.
- FRANCIS, Diane. «Chretien right to get tough with Quebec Separatists can't be allowed to set the divorce terms alone», 14 décembre 1999, p. C03.
- GATEHOUSEa, Jonathan. «Ottawa reverts to Plan B with draft legislation», *The National Post* (Don Mills), 11 décembre 1999, p. A10.
- GATEHOUSEb, Jonathan. «Sound and fury greet PQ response to Ottawa's Clarity Act», *The National Post* (Don Mills), 16 décembre 1999, p. A14.
- GHERSON, Giles. «Chretien fights personal battle for place in history», *The National Post* (Don Mills), 16 décembre 1999, p. A13.
- GREENAWAY, Norma et Joel-Denis BELLAVANCE. «Clark joins Bloc in fighting unity bill», *The National Post* (Don Mills), 14 décembre 1999, p. A1.
- LEGAULT, Josée. «Conditions curtail Quebec's right to self-determination », *The National Post* (Don Mills), 11 décembre 1999, p. A11.

MONAHANA<sup>a</sup>, Patrick. «The tide has turned», *The National Post* (Don Mills), 11 décembre 1999, p. B9.

MONAHAN<sup>b</sup>, Patrick. «Quebec is apparently no longer a province», *The National Post* (Don Mills), 16 décembre 1999, p. A18.

NEMNI, Max. «Talking turkey about secession», *The National Post* (Don Mills), 13 décembre 1999, p. A19.

PALDA, Filip. «Cut the politicians out of the referenda», *The National Post* (Don Mills), 15 décembre 1999, p. A18.

SANS AUTEURS. «The Players», *The National Post* (Don Mills), 11 décembre 1999, p. A11.

SANS AUTEUR<sup>t</sup>. «Absolute clarity», *The National Post* (Don Mills), 13 décembre 1999, p. A19.

SANS AUTEUR<sup>u</sup>. «A monumental irony», *The National Post* (Don Mills), 14 décembre 1999, p. A19.

SANS AUTEUR<sup>v</sup>. «Plan Joe», *The National Post* (Don Mills), 15 décembre 1999, p. A19.

SANS AUTEUR<sup>w</sup>. «Faint hope», *The National Post* (Don Mills), 17 décembre 1999, p. A19.

SANS AUTEUR<sup>x</sup>. «PM scoffs at separatist ad», *The National Post* (Don Mills), 21 décembre 1999, p. A12.

WELLS, Paul. «Charest disagrees, even with himself», *The National Post* (Don Mills), 11 décembre 1999, p. A1.

## **Reconnaissance de la nation québécoise**

### *Journal de Montréal*

BEAUDRY, Michel. «Salut les nationnés!», *Journal de Montréal* (Montréal), 30 novembre 2006, p. 4.

BISAILLON<sup>a</sup>, Martin. «De la comédie, selon Charron», *Journal de Montréal* (Montréal), 28 novembre 2006, p. 4.

- BISAILLON<sup>b</sup>, Martin. «Une motion symbolique et significative», *Journal de Montréal* (Montréal), 28 novembre 2006, p. 28.
- BISAILLON<sup>c</sup>, Martin. «Une couverture médiatique mondiale», *Journal de Montréal* (Montréal), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. 28.
- BOIVIN<sup>a</sup>, Mathieu. « Le PQ refuse d’applaudir », *Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 26.
- BOIVIN<sup>b</sup>, Mathieu. «Le PQ sauve la face», *Journal de Montréal* (Montréal), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. 28.
- BOUCHARD, Dany, Marie-Joëlle PARÉ-PARENT, David PATRY et Maxime DEMERS<sup>a</sup>. «Leur vision de la nation», *Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 2.
- BOUCHARD, Dany, Marie-Joëlle PARÉ-PARENT, David PATRY et Maxime DEMERS<sup>b</sup>. «Leur vision de la nation», *Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 3.
- CHARTRAND, Yves. «Le grand rire jaune», *Journal de Montréal* (Montréal), 2 décembre 2006, p. 25.
- ELGRABLY, Nathalie. «Ce n’est pas la motion qui fait la nation», *Journal de Montréal* (Montréal), 30 novembre 2006, p. 24.
- FACAL<sup>a</sup>, Joseph. «Qui sommes-nous?», *Journal de Montréal* (Montréal), 6 décembre 2006, p. 28.
- MARTINEAU<sup>a</sup>, Richard. «Le beau bijou», *Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 6.
- PARENT<sup>a</sup>, Marie-Joëlle. «‘Une nation depuis toujours’», *Journal de Montréal* (Montréal), 30 novembre 2006, p. 68.
- PARENT<sup>b</sup>, Marie-Joëlle. «‘Un pari grossier’, selon Guillaume Vigneault», *Journal de Montréal* (Montréal), 30 novembre 2006, p. 68.
- PATRY, David. «Une nette avancée», *Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 2.
- PAYETTE<sup>a</sup>, Lise. «Les pères de la nation», *Journal de Montréal* (Montréal), 27 novembre 2006, p. 24.
- PC<sup>d</sup>. «Chong démissionne», *Journal de Montréal* (Montréal), 28 novembre 2006, p. 4.
- PC<sup>e</sup>. «Quebecker ou Québécois : tout est là», *Journal de Montréal* (Montréal), 28 novembre 2006, p. 28.

PCf. «Un vote qui nuit au Canada, affirme Dalton McGuinty», *Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 26.

PCg. « McGuinty met son grain de sel », *Journal de Montréal* (Montréal), 30 novembre 2006, p. 26.

PCh.«Landry et Taillon encouragés», *Journal de Montréal* (Montréal), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. 28.

PETIT, Martin. «Classement des nations», *Journal de Montréal* (Montréal), 3 décembre 2006, p. 26.

RODRIGUE, Isabelle. «À l'exception d'une quinzaine de libéraux, le parlement favorable à la reconnaissance de la nation québécoise», *Journal de Montréal* (Montréal), 28 novembre 2006, p. 5.

SANS AUTEURy. «Une nation...culturelle», *Journal de Montréal* (Montréal), 28 novembre 2006, p. 69.

SANS AUTEURz. «Nation québécoise». *Journal de Montréal* (Montréal), 29 novembre 2006, p. 22.

### La Presse

BELLAVANCE, Joël et Gille TOUPINa. «Le candidat à la direction du PLC condamne la motion sur la nation québécoise», *La Presse* (Montréal), 28 novembre 2006, p. A2.

BELLAVANCE, Joël et Gilles TOUPINb. «L'heure de la réconciliation nationale est venue», *La Presse* (Montréal), 28 novembre 2006, p. A1.

BERNARD-MEUNIER, Marie. « La culture de sa différence ne mène nulle part; l'essentiel n'est pas d'être différent mais de faire une différence », *La Presse* (Montréal), 2 décembre 2006, p. PLUS4.

BOISVERTa, Yves. «Une nation, deux nations, trois nations...», *La Presse* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A7.

CANNONa, Lawrence. «Qu'est-ce qu'un Québécois...?...tous ceux qui partagent ou comprennent la volonté de préserver et faire rayonner une langue, une culture et une histoire commune», *La Presse* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A27.

CHOUINARDa, Tommy. «Les péquistes 'constatent' mais refusent de se réjouir», *La Presse* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A9.

CHOUINARDb, Tommy. «Valse-hésitation autour d'une motion», *La Presse* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A13.

- CHOUINARDc, Tommy. «Reconnaissance de la nation québécoise par Ottawa», *La Presse* (Montréal), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A8.
- COURCHENE, Thomas J. «Aucune surprise», *La Presse* (Montréal), 5 décembre 2006, p. A21.
- GAGNONd, Lysiane. «Sottises et sophismes», *La Presse* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A27.
- LACOURSIÈRE, Ariane. «Landry n'a aucun regret», *La Presse* (Montréal), 27 novembre 2006, p. A10.
- LEDUCa, Louise. «Allô, le Canada?», *La Presse* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A8.
- LÉGER, Jacques. «Le beau risque, prise deux», *La Presse* (Montréal), 28 novembre 2006, p. A24.
- LESSARDh, Denis. «Avancée plus politique que juridique», *La Presse* (Montréal), 28 novembre 2006, p. A4.
- MARISSALd, Vincent. «La patate chaude», *La Presse* (Montréal), 28 novembre 2006, p. A3.
- MARISSALe, Vincent. «Confusion sur la nation», *La Presse* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A11.
- MONIÈRE, Denis et Pierre de BELLEFEUILLE, «Nation un jour, nation toujours», *La Presse* (Montréal), 27 novembre 2006, p. A14.
- NEMNI, Max et Monique NEMNI. «Qu'aurait-dit Trudeau?», *La Presse* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A27.
- OUELLET, Martin. «Mission au Brésil pour le ministre Pelletier», *La Presse* (Montréal), 5 décembre 2006, p. A18.
- PCi. «La mauvaise voie, selon Dalton McGuinty», *La Presse* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A7.
- PCj. «Les Canadiens rejettent en bloc l'idée que le Québec est une nation», *La Presse* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A11.
- PCk. «Landry et Taillon se réjouissent», *La Presse* (Montréal), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A7.
- PERKINS, Guy. «Le Coyote et le Roadrunner», *La Presse* (Montréal), 6 décembre 2006, p. A31.
- PRATTEa, André. «Et maintenant?», *La Presse* (Montréal), 28 novembre 2006, p. A24.
- PRATTEb, André. «Mauvais gagnant», *La Presse* (Montréal), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A22.



Le Devoir

- AMYOT, Bernard. «De grâce, passons à autre chose!», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A7.
- BEAUCHEMIN, Jacques. «Miser sur Stéphane Dion?», *Le Devoir* (Montréal), 9 décembre 2006, p. C5.
- BELLEFEUILLE, Paul de. «Une nation vide de sens», *Le Devoir* (Montréal), 27 novembre 2006, p. A6.
- BELLEFEUILLE, Paul de, Claude G. CHARRON, Gérald HUDON, Claire JACQUES, Denis MONIÈRE, Maria Teresa MONIÈRE et Jeannine VALOIS. «Harper ou le retour à Pearson», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A7.
- BOISCLAIR, André. «'Il nous reste encore beaucoup à faire'», *Le Devoir* (Montréal), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A9.
- BRUN, Henri. «La motion Harper : peu mais tout de même pas rien», *Le Devoir* (Montréal), 2 décembre 2006, p. B5.
- CHAREST, Jean. «'Les Québécois sont reconnus pour ce qu'ils ont toujours été : une nation'», *Le Devoir* (Montréal), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A9.
- CORNELLIERg, Manon. «La proie pour l'ombre», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A3.
- DAVIDa, Michel. «Parole de rocker», *Le Devoir* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A3.
- DEMERS, Pierre. «Quelle est l'autre nation?», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A6.
- DESCÔTEAUXd, Bernard. «Et maintenant?», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A6.
- DION, Jean. «C'est ça qui est ça», *Le Devoir* (Montréal), 2 décembre 2006, p. B2.
- DUMESNIL, Philippe. «Sophisme du faux dilemme», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A6.
- DUTRISACc, Robert. «Boisclair refuse de s'associer à une motion de réjouissance», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A4.
- DUTRISACd, Robert. «Le PLQ, le PQ et l'ADQ négocient une autre motion», *Le Devoir* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A3.
- DUTRISAXe, Robert. «Le gouvernement et l'opposition s'entendent sur une motion de compromis», *Le Devoir* (Montréal), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A3.

- FOURNIER, François. «Jouer avec la question nationalie», *Le Devoir* (Montréal), 27 novembre 2006, p. A7.
- GAGNON, Christian. «Une coquille vide réactualisée», *Le Devoir* (Montréal), 27 novembre 2006, p. A6.
- HANDFIELD, Michel. «La notion de nation, prise 2», *Le Devoir* (Montréal), 28 novembre 2006, p. A6.
- HAVRANKOVA, Jana. «Une évidence», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A6.
- HÉBERT<sup>b</sup>, Chantal. «Mine ou pétard?», *Le Devoir* (Montréal), 27 novembre 2006, p. A3.
- LAPLANTE, Robert. «Le bal de l'insignifiance consentie», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A7.
- LÉGER<sup>a</sup>, Jean-Marc. «Ignorance ou imposture», *Le Devoir* (Montréal), 28 novembre 2006, p. A6.
- MARCOTTE, Roger. «Le Québec, une nation», *Le Devoir* (Montréal), 28 novembre 2006, p. A6.
- NOISEUX, Jean. «Un accord unanime bien fragile», *Le Devoir* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A7.
- NORMAND, Antoine L. «Les Québécois forment une nation», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A6.
- PARENT, Ivan. «La nation...de souche», *Le Devoir* (Montréal), 4 décembre 2006, *s.p.*
- PCI. «Un vote nuisible, dit McGuinty», *Le Devoir* (Montréal), 29 novembre 2006, p. A4.
- PCm. «Nation : McGuinty en rajoute », *Le Devoir* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A3.
- PELLETIER, Benoît. «Les Québécois sont reconnus en tant que nation», *Le Devoir* (Montréal), 5 décembre 2006, p. A6.
- ROBITAILLE<sup>b</sup>, Antoine. «Un recul pour le Québec, selon Gérard Bouchard», *Le Devoir* (Montréal), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A3.
- ROBITAILLE<sup>c</sup>, Antoine. «Charge contre une certaine élite qui continue de douter de l'existence de la nation», *Le Devoir* (Montréal), 7 décembre 2006, p. A2.
- ROUSSEAU, Normand. «Cage fermée ou cage ouverte?», *Le Devoir* (Montréal), 27 novembre 2006, p. A6.
- SPECTOR<sup>b</sup>, Norman. «L'importance des mots», *Le Devoir* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A7.

VENNE, Michel. « La balle est au Québec », *Le Devoir* (Montréal), 27 novembre 2006, p. A7.

*Toronto Star*

BENZIE<sup>a</sup>, Robert. « Kennedy opposes 'nation' vote; Calls controversial motion on Quebec 'wrong for Canada' », *Toronto Star* (Toronto), 27 novembre 2006, p. A6.

BENZIE<sup>b</sup>, Robert. «Notions of nation distract from economy McGuinty», *Toronto Star* (Montréal), 30 novembre 2006, p. A8.

COATES, Ken. «A lack of national purpose», *Toronto Star* (Montréal), 8 décembre 2006, p. A25.

CLAYTON, Justin. «Has nothing to do with borders», *Toronto Star* (Toronto), 29 novembre 2006, p. A23.

ETKIN-SPIGELMAN, Danielle. «MP's resignation was ridiculous», *Toronto Star* (Toronto), 30 novembre 2006, p. A25.

MACCHARLES<sup>a</sup>, Tonda. «Tory minister quits over Quebec vote», *Toronto Star* (Toronto), 28 novembre 2006, p. A1.

MACCHARLES<sup>b</sup>, Tonda. «Tories challenge Chong's account», *Toronto Star* (Toronto), 29 novembre 2006, p. A3.

PETTERSEN, Bill. «What's problem with Quebec», *Toronto Star* (Toronto), 29 novembre 2006, p. A23.

SANS AUTEUR<sup>aa</sup>. «'I believe in one nation undivided'», *Toronto Star* (Toronto), 29 novembre 2006, p. A22.

SANS AUTEUR<sup>bb</sup>. «Will build barriers», *Toronto Star* (Toronto), 29 novembre 2006, p. A23.

SILVER DRANOFF, Linda. «Short-term gain for long-term pain», *Toronto Star* (Toronto), 29 novembre 2006, p. A23.

SIMARD, François-William. «Felt the threat of separation could finally disappear», *Toronto Star* (Toronto), 29 novembre 2006, p. A23.

SLINGER, Joey. «Nation debate as clear as poutine», *Toronto Star* (Toronto), 30 novembre 2006, p. A2.

TRAVERS, James. «Candidates navigate roiling 'nation' waters», *Toronto Star* (Toronto), 28 novembre 2006, p. A17.

WEBER, Bob. «Stelmach wants any new powers that Quebec gets», *Toronto Star* (Toronto), 5 décembre 2006, p. A9.

*The Globe and Mail*

BUTTERWORTH, James. «Ghosts of debates past», *The Globe and Mail* (Toronto), 27 novembre 2006, p. A14.

CAMERON, Ian. «Definig a nation? », *The Globe and Mail* (Toronto), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A26.

CAMPBELL, Clark et Gloria GALLOWAY. «Kennedy to oppose 'Québécois as nation'», *The Globe and Mail* (Toronto), 27 novembre 2006, p. A1.

CANNONb, Lawrence. «The Québécois nation», *The Globe and Mail* (Toronto), 30 novembre 2006, p. A22.

CHÉNÉ, Beverly. «Defining a nation?», *The Globe and Mail* (Toronto), 1er décembre 2006, p. A26.

CLEMENTS, Warren. «Notes on the 'nation' notion», *The Globe and Mail* (Toronto), 2 décembre 2006, p. R8.

GALLOWAY, Gloria, Bill CURRY et Alex DOBROTA. «'Nation' plan costs Harper», *The Globe and Mail* (Toronto), 28 novembre 2006, p. A1.

HUME, Mark. «Campbell : Declare natives a nation », *The Globe and Mail* (Toronto), 27 novembre 2006, p. A7.

LEBLANC, Hubert. «The Québécois nation», *The Globe and Mail* (Toronto), 30 novembre 2006, p. A22.

LESONSKY, Jeff. «The state of the nation», *The Globe and Mail* (Toronto), 28 novembre 2006, p. A24.

MANERA, Tony. «Issue resolved», *The Globe and Mail* (Toronto), 5 décembre 2006, p. A22.

ROMANOW, Roy et John WHYTE. «Stephen Harper traded the peaceable kingdom for a Trojan horse», *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 2006, p. A25.

SANS AUTEURcc, « People, not politicians, define what a 'nation' is », *The Globe and Mail* (Toronto), 28 novembre 2006, p. A24.

SANS AUTEURdd, «Chong and the cabinet», *The Globe and Mail* (Toronto), 29 novembre 2006, p. A28.

SAYEED, A. A. «Don't blame Durham», *The Globe and Mail* (Toronto), 30 novembre 2006, p. A22.

SÉGUINf, Rhéal. «Quebec adopts motion backing 'the Quebecois' as a nation», *The Globe and Mail* (Toronto), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A7.

SHERRER, C. «The Québécois nation», *The Globe and Mail* (Toronto), 30 novembre 2006, p. A22.

SPECTORc, Norman. «The Québécois are part of the Canadian nation, too», *The Globe and Mail* (Toronto), 27 novembre 2006, p. A15.

SPECTORc, Norman. «The ripple effect of Harper's 'nation' motion », *The Globe and Mail* (Toronto), 4 décembre 2006, p. S2.

THOMSON, Jim. «The Québécois nation», *The Globe and Mail* (Toronto), 30 novembre 2006, p. A22.

WATSON, Dave. «Defining a nation?», *The Globe and Mail* (Toronto), 1er décembre 2006, p. A26.

#### *The National Post*

AGRELL, Siri. «'The only option was to resign' », *The National Post* (Don Mills), 28 novembre 2006, p. A4.

AUBRY, Jack. « Canadians angry over Quebecois nationhood : Two thirds reject motion », *The National Post* (Don Mills), 2 décembre 2006, p. A9.

BROWNLEE, John S. «More thoughts on Quebec as a nation», *The National Post* (Don Mills), 28 novembre 2006, p. A19.

CAMPBELL, Gordon. « A united Canada », *The National Post* (Don Mills), 27 novembre 2006, p. A13.

CORNISH, Douglas. « What is a 'nation'? », *The National Post* (Don Mills), 29 novembre 2006, p. A21.

DIONNE, Yvon. «The nation of Canada», *The National Post* (Don Mills), 27 novembre 2006, p. A12.

EVANS, Ron. «Native Canadians want real recognition», *The National Post* (Don Mills), 2 décembre 2006, p. A25.

HAMILTONa, Graeme. «Liberals to kill their version of nation motion», *The National Post* (Don Mills), 29 novembre 2006, p. A7.

IVISON, John. «Chong just the first casualty», *The National Post* (Don Mills), 28 novembre 2006, p. A1.

LEWIS, J M. «What's so bad about Belgiumhood?», *The National Post* (Don Mills), 27 novembre 2006, p. A12.

LUX, Derek. «What is a 'nation'», *The National Post* (Don Mills), 29 novembre 2006, p. A21.

OWEN, Gerald. «From out of shared suffering, nationhood», *The National Post* (Don Mills), 1<sup>er</sup> décembre 2006, p. A21.

RUSSELLa, Paul. «The Week in Letters», *The National Post* (Don Mills), 27 novembre 2006, p. A14.

SANS AUTEURee. «Three cheers for Michael Chong», *The National Post* (Don Mills), 28 novembre 2006, p. A18.

SANS AUTEURff. «Readers' responses», *The National Post* (Don Mills), 29 novembre 2006, p. A2.

SANS AUTEURgg. «Charest salutes Harper's 'courage' as Quebec's National Assembly votes», *The National Post* (Don Mills), 1er décembre 2006, p. A5.

VAN PRAET, Nicolas. «Tory 'nation' resolution seen as gamersmanship», *The National Post* (Don Mills), 4 décembre 2006, p. FP2.

WOODS, Allan et Mike DE SOUZA, «Tory resigns over 'nation'», *The National Post* (Don Mills), 28 novembre 2006, p. A1.

## **Charte des valeurs québécoises**

### *Journal de Montréal*

AGENCE QMIa. «56% des Québécois en faveur», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 6.

AGENCE QMIb. «Une menace à l'immigration francophone?», *Journal de Montréal* (Montréal), 13 septembre 2013, p. 11.

AGENCE QMIc. «'Pas de leçons à recevoir'», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 13.

- AUBIN<sup>a</sup>, Benoît. «L’habit et le moine», *Journal de Montréal* (Montréal), 10 septembre 2013, p. 25.
- AUBIN<sup>b</sup>, Benoît. «Diviser pour régner?», *Journal de Montréal* (Montréal), 13 septembre 2013, p. 6.
- AUBIN<sup>c</sup>, Benoît. «Conditions gagnantes», *Journal de Montréal* (Montréal), 15 septembre 2013, p. 27.
- BERGERON, Mélanie. «Le droit de retrait plaît aux institutions», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 4.
- BOCK-CÔTÉ<sup>b</sup>, Mathieu. «Ce n’est qu’un début...», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 25.
- BOCK-CÔTÉ<sup>c</sup>, Mathieu. «Les gentils contre les méchants», *Journal de Montréal* (Montréal), 13 septembre 2013, p. 26.
- BOMBARDIER, Denise. «L’heure est grave», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 25.
- BOSSET, Pierre, FOURNIER, Pascale, GAUDREAU-DESBIENS, Jean-François, GRAMMOND, Sébastien et Louis-Philippe LAMPRON, «Une interdiction invalide», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 29.
- BOUTHILLIER<sup>a</sup>, Christine. «L’État et la religion dans le monde», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 19.
- BOUTHILLIER<sup>b</sup>, Christine. «‘La charte de la honte’», *Journal de Montréal* (Montréal), 15 septembre 2013, p. 3.
- COLLEU, Mélanie. «Non à la charte», *Journal de Montréal* (Montréal), 14 septembre 2013, p. 7.
- DOUCET, Dany. «Discrimination positive», *Journal de Montréal* (Montréal), 14 septembre 2013, p. 26.
- DRAINVILLE, Bernard. «Un engagement inspiré de nos valeurs», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 25.
- DUMONT, Mario. «Loin d’une collision frontale», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 23.
- ELGRABLY, Nathalie et Levy ELGRABLY. «Incohérence ostentatoire», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 25.
- FACAL<sup>b</sup>, Joseph. «La charte et vous», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 25.

- GAGNÉ, Louis. «Une mesure 'excessive'», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 8.
- HÉBERTb, Michel. «Sainte Maria Mourani», *Journal de Montréal* (Montréal), 14 septembre 2013, p. 28.
- LA HAYEa, Dominique. «Ottawa se dit prêt à contester la Charte», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 2.
- LA HAYEb, Dominique. «'Le PQ fait fausse route' - Maria Mourani», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 7.
- LAJOIEa, Geneviève. «Le gouvernement marois veut 'protéger' les enfants», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 3.
- LAJOIEb, Geneviève. «Le projet de loi est prêt», *Journal de Montréal* (Montréal), 17 septembre 2013, p. 7.
- LAURIN-DESJARDINsa, Camille. «Une charte jugée offensante», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 4.
- LAURIN-DESJARDINsb, Camille. «NOHEAD», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 5.
- LAVALLÉEa, Jean-Luc. «'Inapplicable'», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 6.
- LAVALLÉEb, Jean-Luc. «Couillard hausse le ton», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 4.
- LAVALLÉEc, Jean-Luc. «Oui à la charte, non au crucifix», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 6.
- LECAVALIER, Charles. «Divisions profondes», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 3.
- LEFEBVREa, Sarah-Maude. «Colère dans l'île de Montréal», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 5.
- LEFEBVREb, Sarah-Maude. «Climat de peur», *Journal de Montréal* (Montréal), 13 septembre 2013, p. 12.
- LÉGERb, Jean-Marc. «'Back to the future'», *Journal de Montréal* (Montréal), 17 septembre 2013, p. 25.



- MAHER, Isabelle. «Candidate contre la charte», *Journal de Montréal* (Montréal), 13 septembre 2013, p. 12.
- MARTINEAU<sup>b</sup>, Richard. «Mieux vaut prévenir que guérir», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 6.
- MARTINEAU<sup>c</sup>, Richard. «Mon palmarès des niaiseries», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 6.
- MARTINEAU<sup>d</sup>, Richard. «Bande de raciste?», *Journal de Montréal* (Montréal), 14 septembre 2013, p. 6.
- MARTINEAU<sup>e</sup>, Richard. «Que des Québécois de souche?», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 6.
- RAVARY<sup>a</sup>, Lise. «Les femmes ont le dos large», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 24.
- RAVARY<sup>b</sup>, Lise. «Les jeunes et la charte», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 27.
- SAMSON<sup>a</sup>, J. Jacques. «La charte à deux vitesses», *Journal de Montréal* (Montréal), 11 septembre 2013, p. 5.
- SAMSON<sup>b</sup>, J. Jacques. «Avis sortis d'un sac de Cracker Jack», *Journal de Montréal* (Montréal), 13 septembre 2013, p. 25.
- SAMSON<sup>c</sup>, J. Jacques. «L'excommunication», *Journal de Montréal* (Montréal), 14 septembre 2013, p. 27.
- SAMSON<sup>d</sup>, J. Jacques. «Divisés et mêlés», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 2.
- SANS AUTEUR<sup>hh</sup>. «Courrier», *Journal de Montréal* (Montréal), 10 septembre 2013, p. 24.
- SANS AUTEUR<sup>ii</sup>. «Courriers», *Journal de Montréal* (Montréal), 12 septembre 2013, p. 24.
- SANS AUTEUR<sup>jj</sup>. «Courriers», *Journal de Montréal* (Montréal), 15 septembre 2013, p. 26.
- SANS AUTEUR<sup>kk</sup>. «L'héritage de Robert Bourassa», *Journal de Montréal* (Montréal), 15 septembre 2013, p. 28.
- SANS AUTEUR<sup>ll</sup>. «Courriers», *Journal de Montréal* (Montréal), 17 septembre 2013, p. 26.
- SAUVES, Ewan. «Couillard critique la 'charte de la chicane'», *Journal de Montréal* (Montréal), 16 septembre 2013, p. 12.

La Presse

BENESSAICH, Karim. «Unanimité contre la Charte», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A8.

BLAIS, Annabelle. «Une première manifestation prévue demain», *La Presse* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A6.

BOISVERT<sup>b</sup>, Yves. «La 'Charte' en neuf points», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A6.

BOISVERT<sup>c</sup>, Yves. «'Inconstitutionnel'», *La Presse* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A4.

BOUCHARDC<sup>c</sup>, Gérard. «Un mauvais projet», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A23.

BOURBONNAIS, Bernard. «Diviser pour régner», *La Presse* (Montréal), 16 septembre 2013, p. A16.

CAMERON, Daphné. «Les indépendantiste divisés», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A4.

CHEBEL, Waheb. «Je fais partie du 'nous'», *La Presse* (Montréal), 10 septembre 2013, p. A15.

CHOUINARD<sup>d</sup>, Tommy. «Le gouvernement présente sa charte», *La Presse* (Montréal), 10 septembre 2013, p. A4.

CHOUINARD<sup>e</sup>, Tommy. «Les intervenants sont divisés», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A9.

CHOUINARD<sup>f</sup>, Tommy. «'Une charte de l'exclusion', selon Bergman Fleury», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A7.

CLÉMENT, Éric. «Pas drôle, la Charte», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. ARTS SPECTACLES.

DE GRANDPRÉ<sup>a</sup>, Hugo. «Vives condamnations», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A5.

DE GRANDPRÉ<sup>b</sup>, Hugo. «Harper sceptique», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A8.

DE GRANDPRÉ<sup>c</sup>, Hugo. «Le NPD prêt à financer des recours judiciaires contre Québec», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A8.

- DE GRANDPRÉ, Hugo, Martin CROTEAU, Hugo PILON-LAROSE et Joël-Denis BELLAVANCE, «Ottawa brandit la menace des tribunaux», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A10.
- DUBUCd, Alain. «La laïcité à géométrie variable», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A23.
- DUBUCe, Alain. «Le pacte avec le diable», *La Presse* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A17.
- FNEICHE, Elsy. «Si c'est ça le Québec moderne...», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A23.
- FOGLIA, Pierre. «Arrête, madame Foulard...», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A7.
- FOURNIER, Pascale. «Notre regard partial», *La Presse* (Montréal), 16 septembre 2013, p. A17.
- GAGNONa, Katia. «'Ça fait partie de mon identité'», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A7.
- GAGNONb, Katia. «'C'est inacceptable'», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A10.
- GAGNONc, Katia. «Montréal se rebiffe», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A2.
- GAGNONE, Lysiane. «Et les barbus? Et les boubous?», *La Presse* (Montréal), 10 septembre 2013, p. A15.
- GAGNONf, Lysiane. «Cheminons vers la lumière», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A25.
- GAGNONg, Lysiane. «Le grand dessein», *La Presse* (Montréal), 14 septembre 2013, p. A25.
- GRUDA, Agnès. «Le modèle laïque français», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A23.
- JOURNETa, Paul. «Drainville s'attaque à 'un malaise'», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A4.
- JOURNETb, Paul. «La FFQ craint un recul», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A5.
- JOURNET, Paul et Tommy CHOUINARD. «Pas de compromis, dit Couillard», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A5.
- KERBOUA, Nadia. «N'attisons pas les feux de la haine», *La Presse* (Montréal), 14 septembre 2013, p. A25.
- LAMOUREUX, André. «L'impératif de la laïcité», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A25.

- LAPORTE, Stéphane. «La croix et la bannière», *La Presse* (Montréal), 14 septembre 2013, p. A18.
- LEDUCb, Louise. «Des dizaines d'intellectuels montent au front», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A4.
- LEDUC, Louise et Hugo PILON-LAROSEa. «Craintes d'un exode vers le secteur anglophone», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A9.
- LEDUC, Louise et Hugo PILON-LAROSEb. «Des critiques et des louanges», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A4.
- LEFEBVRE, Solange. «Une méfiance injustifiée», *La Presse* (Montréal), 16 septembre 2013, p. A17.
- LESSARDi, Denis. «Au nom de l'harmonie, selon Drainville», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A2-A3.
- LESSARDj, Denis. «Le gros risque du gouvernement Marois», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A9.
- LESSARDk, Denis. «Richard Desjardins s'oppose à la Charte des valeurs», *La Presse* (Montréal), 14 septembre 2013, p. A8.
- LESSARDl, Denis. «Davantage d'incidents et qu'inquiétude», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A9.
- LESSARDm, Denis. «Un emploi de fonctionnaire n'est pas un droit, estime une juriste», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A9.
- LÉVESQUE, Kathleen. «L'unité du Québec, source de préoccupation», *La Presse* (Montréal), 14 septembre 2013, p. A8.
- NAIM, Zabi. «Un juste retour des choses», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A23.
- NGUYEN, Quoc Dinh. «Intolérance et exclusion», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A25.
- OUIMET, Michèle. «Tous Québécois...surtout les catholiques», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A8.
- PAYETTE-DAOUST, Michelle. «À bien y penser», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A23.
- PRATTEc, André. «La charte de la honte», *La Presse* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A24.
- PRATTEd, André. «Les envahisseurs», *La Presse* (Montréal), 14 septembre 2013, p. A24.

PRATTEe, André. «Une charte pour unir», *La Presse* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A22.

SANS AUTEURmm. «'Le chemin de croix péquiste', prédit la CAQ», *La Presse* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A3.

SANS AUTEURnn. «Déchirés par la Charte», *La Presse* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A17.

SANS AUTEURoo. «Ils ont dit», *La Presse* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A5.

TEISCEIRA-LESSARD, Philippe. «La France, un 'bel exemple'», *La Presse* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A6.

### Le Devoir

ALARIE, Nathalie. «Beaucoup d'encre a coulé», *Le Devoir* (Montréal), 10 septembre 2013, p. A6.

BAILLARGEONa, Stéphane. «Gérard Bouchard : 'Nous allons nous faire mal', *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A4.

BAILLARGEONb, Stéphane. «Foulard, bulles et propagande», *Le Devoir* (Montréal), 16 septembre 2013, p. B7.

BÉDARDb, Éric. «La réplique > Pour un compromis historique», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A7.

BOILEAU, Josée. «Charte des valeurs – À distinguer», *Le Devoir* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A6.

BOIVIN, Françoise. «Une charte dangereuse», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A7.

BOUCHARDDd, Gérard. «Charte des valeurs québécoises – Un mauvais projet pour le Québec», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. X.

BUZZETTI, Hélène. «La tiédeur des troupes conservatrices s'explique», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A2.

BUZZETTI, Hélène et Marie VASTEL. «Québec frappe un mur à Ottawa», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A3.

CAMUS, Michel. «Le crucifix : la poutre dans l'œil du PQ», *Le Devoir* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A8.

- COLLECTIF D'AUTEURS. «Nos valeurs excluent l'exclusion – 100 intellectuels contre le projet de charte», *Le Devoir* (Montréal), 10 septembre 2013, p. X.
- CORRIVEAU, Jeanne et Gaétan POULIOT. «Fronde montréalaise contre la Charte», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A3.
- DAVIDb, Michel. «Le rapport de force», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A1.
- DAVIDc, Michel. «On rentre dans les autobus», *Le Devoir* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A3.
- DEGLISE, Fabien. «Les boucs émissaires», *Le Devoir* (Montréal), 16 septembre 2013, p. B3.
- DESCÔTEAUXe, Bernard. «Laïcité – Ainsi sera-t-elle...?», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A6.
- DESCÔTEAUXf, Bernard. «Charte des valeurs québécoises – Échec en vue», *Le Devoir* (Montréal), 14 septembre 2013, p. B4.
- DESJARDINS, Lilie. «Des femmes musulmanes brimées?», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A6.
- DUTRISACe, Robert. «Signes religieux : la Charte se bute à un écueil», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A1.
- DUTRISACf, Robert. «Le PQ renie l'héritage de René Lévesque, dit Couillard», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A3.
- DUTRISACg, Robert. «Charte des valeurs québécoises – Le Québec pourrait en payer le prix, dit Couillard», *Le Devoir* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A3.
- DUTRISAC, Robert et Maria VASTEL. «Charte des valeurs québécoises – L'inconfort des forces souverainistes explose», *Le Devoir* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A1.
- FERRETTI, André. «C'est reparti», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A6.
- FERRETTI, Lucia. «Charte des valeurs québécoises – Séparation oui, neutralité, non», *Le Devoir* (Montréal), 10 septembre 2013, p. A7.
- FORTIERa, Marco. «Québec inclusif – Engouement pour le manifeste anti-Charte», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A2.
- FORTIERb, Marco. «Revue de presse – Charte, choc et stupeur au Canada», *Le Devoir* (Montréal), 14 septembre 2013, p. B4.
- GEADAH, Yolande. «Charte des valeurs québécoises – Laïcité : quatre mises au point essentielles», *Le Devoir* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A9.

- GERVAIS, Lisa-Marie. «'C'est une Charte contre les femmes'», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A1.
- LANGLAIS, François. «Pour une charte des responsabilités», *Le Devoir* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A8.
- LE BLANC, Luc. «Foi ou code vestimentaire?», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A6.
- LEMIEUX, Michel. «René Lévesque à toutes les sauces», *Le Devoir* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A6.
- LOISEL, Mélanie. «Charte des valeurs québécoises – À peine connue, déjà contestée», *Le Devoir* (Montréal), 10 septembre 2013, p. A1.
- MONTPETIT, Caroline. «La laïcité ne se réduit pas à un enjeu nationaliste», *Le Devoir* (Montréal), 16 septembre 2013, p. A1.
- NADEAU, Jessica. «La Charte vise moins de 2% des fonctionnaires», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A1.
- PAYETTEb, Lise. «Le Québec qui renaît de ses cendres», *Le Devoir* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A9.
- PCn. «Ontario – La Charte entraîne le dépôt d'une motion», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A2.
- PCo. «Il faudra 'me passer sur le corps', dit Couillard», *Le Devoir* (Montréal) 16 septembre 2013, p. A2.
- PCp. «Le Manifeste pour un Québec inclusif passe le cap des 12 000 signataires», *Le Devoir* (Montréal), 16 septembre 2013, p. A2.
- PELLETIER, Francine. «Pourquoi suivre la France?», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A7.
- PORTER, Isabelle. «Charte des valeurs- Quel impact sur les femmes?», *Le Devoir* (Montréal), 14 septembre 2013, p. B3.
- RETTINO-PARAZELLIa, Karl. «Prudence et scepticisme dans le monde de l'éducation», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A3.
- RETTINO-PARAZELLIb, Karl. «Signes religieux – Québec fait fausse route, dit la Fédération des femmes», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A2.

- RETTINO-PARAZELLIc, Karl. «Charte des valeurs québécoises – Les souverainistes divisés», *Le Devoir* (Montréal), 12 septembre 2013, p. A3.
- ROCHER, Guy. «Un Charte garante d'un long avenir dans la diversité», *Le Devoir* (Montréal), 16 septembre 2013, p. A7.
- SANS AUTEURpp. «Charte des valeurs québécoises – Réactions mitigées sur la scène politique provinciale», *Le Devoir* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A3.
- SANS AUTEURqq. «Idle No More rejette la Charte», *Le Devoir* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A2.
- SANS AUTEURrr. «Dans la rue contre la charte», *Le Devoir* (Montréal), 16 septembre 2013, p. A2.
- TRUDEAU, Justin. «Refusons le chemin de la division et de la peur», *Le Devoir* (Montréal), 13 septembre 2013, p. A9.
- VASTEL, Marie. «Charte des valeurs – Le NPD participera à toute contestation judiciaire», *Le Devoir* (Montréal), 17 septembre 2013, p. A1.
- ZABIHIYAN, Bahador. «Une manifestation organisée par des intégristes?», *Le Devoir* (Montréal), 14 septembre 2013, p. A4.

Toronto Star

- BRENNAN, Richard J. «Ontario MPP unveils motion praising diversity», *Toronto Star* (Montréal), 11 septembre 2013, p. A6.
- GRAFF, Thomas. «Reject signs of faith based on culture», *Toronto Star* (Toronto), 15 septembre 2013, p. A14.
- HARPER, Tim. «Federal parties united in condemning PQ's 'values'», *Toronto Star* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A6.
- HÉBERTc, Chantal. «'Values charter' part of re-election strategy», *Toronto Star* (Toronto), 12 septembre 2013, p. A10.
- HÉBERTd, Chantal. «Fierce debate sometimes for the best», *Toronto Star* (Toronto), 14 septembre 2013, p. A6.
- HÉBERTe, Chantal. «Marois treads perilous road with so-called code of values», *Toronto Star* (Toronto), 17 septembre 2013, p. A8.



MALLICK, Heather. «An atheist speaks up on the Quebec charter», *Toronto Star* (Toronto), 14 septembre 2013, p. A4.

MARTIN, Pierre. «'Values' charter fraught with contradictions», *Toronto Star* (Toronto), 12 septembre 2013, p. A27.

PERINGER, Raymond. «Quebec's charter of values», *Toronto Star* (Toronto), 14 septembre 2013, p. IN7.

PRATTEf, André. «A sad session in Quebec's history», *Toronto Star* (Toronto), 13 septembre 2013, p. A13.

SANS AUTEURss. «An outrageous plan», *Toronto Star* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A18.

SANS AUTEURtt. «Views on the charter», *Toronto Star* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A6.

SANS AUTEURuu. «Failing the decency test», *Toronto Star* (Toronto), 12 septembre 2013, p. A26.

SIDDIQUI, Haroon. «Marois issues fatwa on Quebec secularism», *Toronto Star* (Toronto), 12 septembre 2013, p. A27.

WOODSa, Allan. «Bloc ousts MP over criticism of PQ plan», *Toronto Star* (Toronto), 13 septembre 2013, p. A1.

WOODSb, Allan. «PQ defied its own lawyers' advice», *Toronto Star* (Montréal), 14 septembre 2013, p. A1.

WOODS, Allan et Tonda MACCHARLES. «Feds may fight 'values' charter», *Toronto Star* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A1.

### *The Globe and Mail*

FINE, Sean. «Is the proposal to prohibit the wearing of conspicuous religious symbols by state personnel in carrying out their duties for the purpose of reflecting stat neutrality consistent with the Canadian Charter of Rights and Freedoms and le Quebec Charter of Human Rights and Freedoms?», *The Globe and Mail* (Toronto), 14 septembre 2013, p. A12.

GAGNONh, Lysiane. «Quebec finds its new clergy», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A13.

GIOVANNETTI, Justin. «Dos et don'ts : What the lan will – and won't – allow», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A8.

- IBBITSON, John et Bill CURRY. «Liberal Leader Couillard dares Maroisto call election over secular charter», *The Globe and Mail* (Toronto), 16 septembre 2013, p. A4.
- KHOSLA, Jagjit. «'Values' driving force», *The Globe and Mail* (Toronto), 17 septembre 2013, p. A12.
- LEBLANCb, Daniel. «Quebec tees up legal defence», *The Globe and Mail* (Toronto), 10 septembre 2013, p. A1.
- LEBLANC, Daniel et Ian BAILEY. «'Common sense' will blunt PQ charter, Harper says», 17 septembre 2013, p. A1.
- LEBLANC, Daniel et Sophie COUSINEAU. «PQ pushes private sector to follow charter», *The Globe and Mail* (Toronto), 12 septembre 2013, p. A1.
- PERREAUXa, Les. «Separatists divided over PQ charter», *The Globe and Mail* (Toronto), 13 septembre 2013, p. A4.
- PERREAUXb, Les. «Former PQ premiers come out against charter plan», *The Globe and Mail* (Toronto), 14 septembre 2013, p. A4.
- PERREAUX, Les et Ingrid PERITZ. «Montreal's censure of 'values' charter exposes rifts», *The Globe and Mail* (Toronto), 12 septembre 2013, p. A6.
- ROSENBERG, Alan. «What we value», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A12.
- SANS AUTEURvv. «A threat to all of Canada», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A12.
- SANS AUTEURww. «Cutting off the roots of tolerance», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A12.
- SANS AUTEUR, xx.«Beware the CAQ», *The Globe and Mail* (Toronto), 13 septembre 2013, p. A12.
- SIMPSON, Jeffrey. «Charter is a fake solution to a non-problem», *The Globe and Mail* (Toronto), 11 septembre 2013, p. A13.
- SKINNER, Sam. «Where is the protest?», *The Globe and Mail* (Toronto), 14 septembre 2013, p. F8.
- VICKERS, Gary. «Let's talk values», *The Globe and Mail* (Toronto), 13 septembre 2013, p. A12.
- WENTE, Margaret. «Ms. Marois lays an egg», *The Globe and Mail* (Toronto), 17 septembre 2013, p. A13.

YAKABUSKI, Konrad. «The core of Quebec's charter? Republicanism and feminism», *The Globe and Mail* (Toronto), 16 septembre 2013, p. A13.

*The National Post*

BLACK, Conrad. «Spurning Quebec's proud Catholic roots», *The National Post* (Don Mills), 14 septembre 2013, p. A21.

COYNEc, Andrew. «Quebec, in the cold light of facts», *The National Post* (Don Mills), 12 septembre 2013, p. A4.

DEN TANDT, Michael. «Marois badly overplaying her cards», *The National Post* (Don Mills), 13 septembre 2013, p. A4.

DUBUCf, Alain. «A deal with the Devil», *The National Post* (Don Mills), 14 septembre 2013, p. A21.

HAMILTONb, Graeme. «Minority religions pay for the PQ 'values'», *The National Post* (Don Mills), 11 septembre 2013, p. A1.

HAMILTONc, Graeme. «PQ taps 'chronic insecurity' : Bouchard; former premier's brother blasts charter of values», *The National Post* (Don Mills), 12 septembre 2013, p. A1.

HAMILTONd, Graeme. «Quebec's new cross to bear; Province's economy burns while Marois fiddles with ethnic divisions», *The National Post* (Don Mills), 14 septembre 2013, p. A1.

HOPPERa, Tristan. «Quebec has grappled with lowered birth rate, identity crisis», *The National Post* (Don Mills), 11 septembre 2013, p. A4.

HOPPERb, Tristan. «oh, for the days of crimson sashes», *The National Post* (Don Mills), 14 septembre 2013, p. A2.

HOUSEFATHER, Anthony. «Beware the secular police», *The National Post* (Don Mills), 16 septembre 2013, p. A13.

KAYa, Jonathan. «Quebec's secularism charter is about one thing : the niqab», *The National Post* (Don Mills), 12 septembre 2013, p. A17.

KAYb, Jonathan. «Marois' politically muddled gambit», *The National Post* (Don Mills), 17 septembre 2013, p. A14.

KHEIRIDDIN, Tasha. «Bill 101 all over again», *The National Post* (Don Mills), 12 septembre 2013, p. A17.

RUSSELLb, Paul. «Speculation abounds about Marois' motives», *The National Post* (Don Mills), 14 septembre 2013, p. A19.

SANS AUTEURyy. «Full Pundit», *The National Post* (Don Mills), 12 septembre 2013, p. A14.

SANS AUTEURzz. «Quebec's sad, laughable charter», *The National Post* (Don Mills), 12 septembre 2013, p. A14.

SELLEYa, Chris. «As bad as was feared», *The National Post* (Don Mills), 11 septembre 2013, p. A1.

SELLEYb, Chris. «Pauline Marois' union dupes», *The National Post* (Don Mills), 13 septembre 2013, p. A10.

WATSON, William. «Quebec Inc. gets religion», *The National Post* (Don Mills), 12 septembre 2013, p. FP11.